

Identification des éléments historiques patrimoniaux et écologiques du littoral de la baie de Fort-de-France

GRAHAL Conseil / Nature & Développement

Mars 2024

Maîtrise d'ouvrage et partenaires financeurs :



Groupement d'étude :



GRAHAL Conseil

Sous la direction de Mickaël COLIN,

Charles COTTERET
Chef de projets, département d'ingénierie patrimoniale

Anysa CHAÏEB
Chargée d'études, département d'ingénierie patrimoniale



Nature & Développement

Mélanie HERTEMAN
Directrice



Le présent document constitue le rapport de la mission d'inventaire des sites patrimoniaux culturels et naturels sur le pourtour de la baie de Fort-de-France commandée par la CACEM en août 2023 au groupement GRAHAL Conseil - Nature & Développement.

Le rapport contient l'ensemble des fiches d'inventaire réalisées au cours de la mission. Il est complété par le jeu de données géoréférencées de l'inventaire (SIG / fichiers SHAPE).

Sommaire

1. Introduction	p.4
2. Liste et cartographie des sites	p.4
A - Les 27 sites inventoriés	p.5
B - Carte générale de l'inventaire	p.6-7
C - Focus sur la carte générale	p.8-9
3. Fiches d'inventaire	p.10
A - Les sites naturels	p.11
B - Les sites culturels	p.30
C - Les sites mixtes	p.58
4. Complément - éléments de patrimoine hors-sites	p.94
5. Bibliographie et sources	p.96
Remerciements	p.101

1. Introduction

la baie de Fort-de-France fait partie des « plus belles baies du monde ». En dépit de cette reconnaissance, le patrimoine qui constitue la richesse de ce territoire est encore aujourd'hui mal identifié, mal connu, notamment par les habitants des communes littorales de la baie de Fort-de-France. La mission d'inventaire des éléments de patrimoine culturel et naturel confiée par la CACEM poursuit deux objectifs complémentaires : révéler et mieux faire connaître les patrimoines de la baie de Fort-de-France, mais également constituer un préalable à la conception, puis la réalisation d'un sentier littoral de découverte de la baie, et notamment de ses points d'intérêts patrimoniaux.

Afin de répondre à cet objectif, plusieurs précisions doivent être apportées :

- La zone d'étude de l'inventaire couvre les 7 communes bordant la baie de Fort-de-France, depuis Schoelcher jusqu'au cap Salomon aux Anses d'Arlet, en passant par Fort-de-France, Le Lamentin, Ducos, Rivière-Salée et Trois-Ilets.
- Se limitant aux espaces côtiers, les limites en « profondeur » sont fixées par la mer d'un côté, et par la route N5 de l'autre (avec quelques adaptations discutées et validées avec la maîtrise d'ouvrage en début de mission). A noter que les îlets de la baie sont inclus dans la zone d'étude.
- L'inventaire doit donner lieu à des fiches par site, couplées à une base de données SIG.
- le travail a vocation à identifier des « sites », c'est-à-dire des espaces, relativement restreints pour la plupart, et concentrant un certain nombre d'éléments de patrimoine naturel et/ou culturel encore en place. Certains éléments isolés identifiés sur la zone d'étude ne bénéficient donc pas de fiche à part entière mais apparaissent sur la base de données SIG.

L'inventaire de ces sites patrimoniaux s'est basé sur :

- un important travail de documentation, de prise d'information auprès des acteurs du patrimoine martiniquais, de récolement des sources écrites et iconographiques (voir bibliographie, sources et remerciements en fin de document) ;
- un travail de terrain, qui a permis de visiter les 27 sites inventoriés et d'en documenter l'état actuel.

2. Liste et cartographie des sites

L'inventaire a permis d'identifier 27 sites répartis dans toute la baie, de Schoelcher jusqu'aux Anses d'Arlet. On décompte plus précisément 7 sites respectivement à Fort-de-France et Trois-Ilets, 4 sites aux Anses-d'Arlet, 3 sites au Lamentin ainsi qu'à Rivière-Salée, 2 sites à Ducos et 1 site unique identifié à Schoelcher. Ces différents sites ont été classés selon leurs caractéristiques et richesses prédominantes, au sein de trois grandes catégories : les sites naturels ; les sites culturels ; les sites mixtes (alliant aspects naturels et culturels).

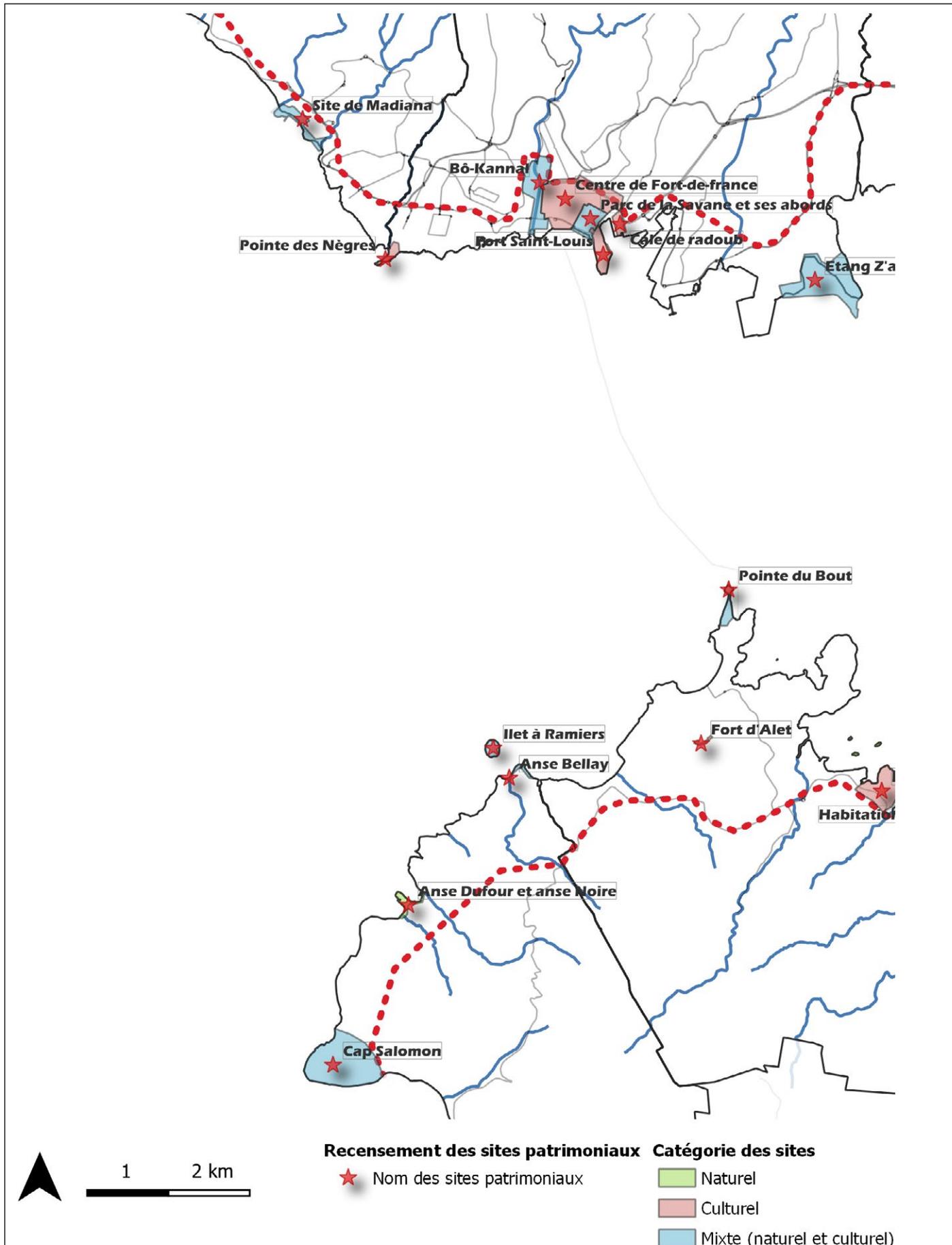
Les plus grands ou les plus denses d'entre eux présentent des « sous-sites », c'est-à-dire des quartiers ou espaces spécifiques repérés au sein d'un site plus large. Citons pour exemple le vaste site de l'habitation Vatable, présentant 3 espaces bien distincts : l'habitation elle-même, l'ancienne distillerie transformée en musée de la Canne, et enfin le sous-site de Vatable avec la forêt et l'ancien magasin à sucre, aujourd'hui maison de la Mangrove.

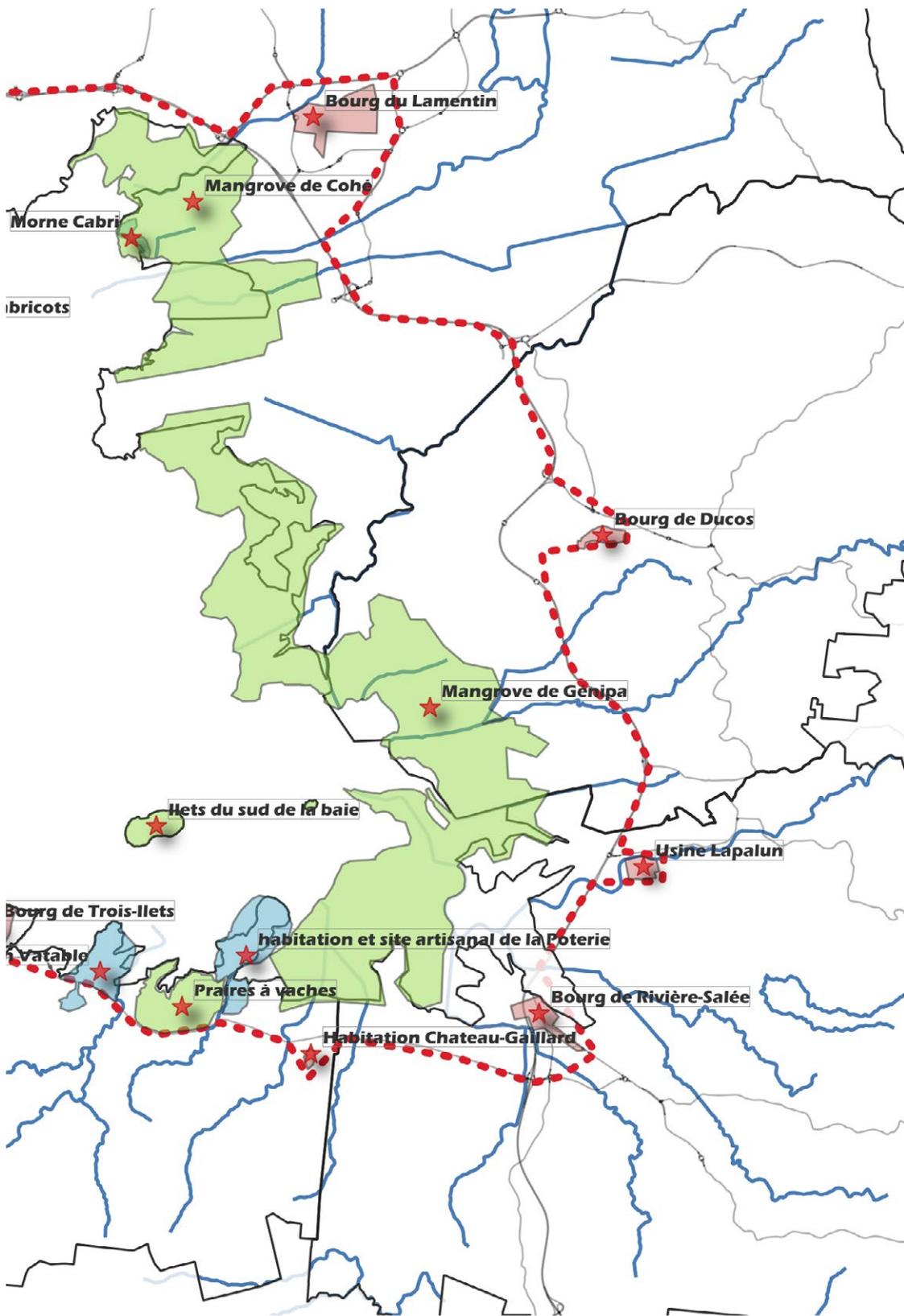
L'ensemble des éléments inventoriés (sites, sous-sites, éléments isolés) a été géolocalisé au sein d'une base de données réalisée sous le logiciel Qgis et remise à la maîtrise d'ouvrage en fin de mission. Les cartographies de ce rapport constituent des exports de cette base de données.

A - Les 27 sites inventoriés

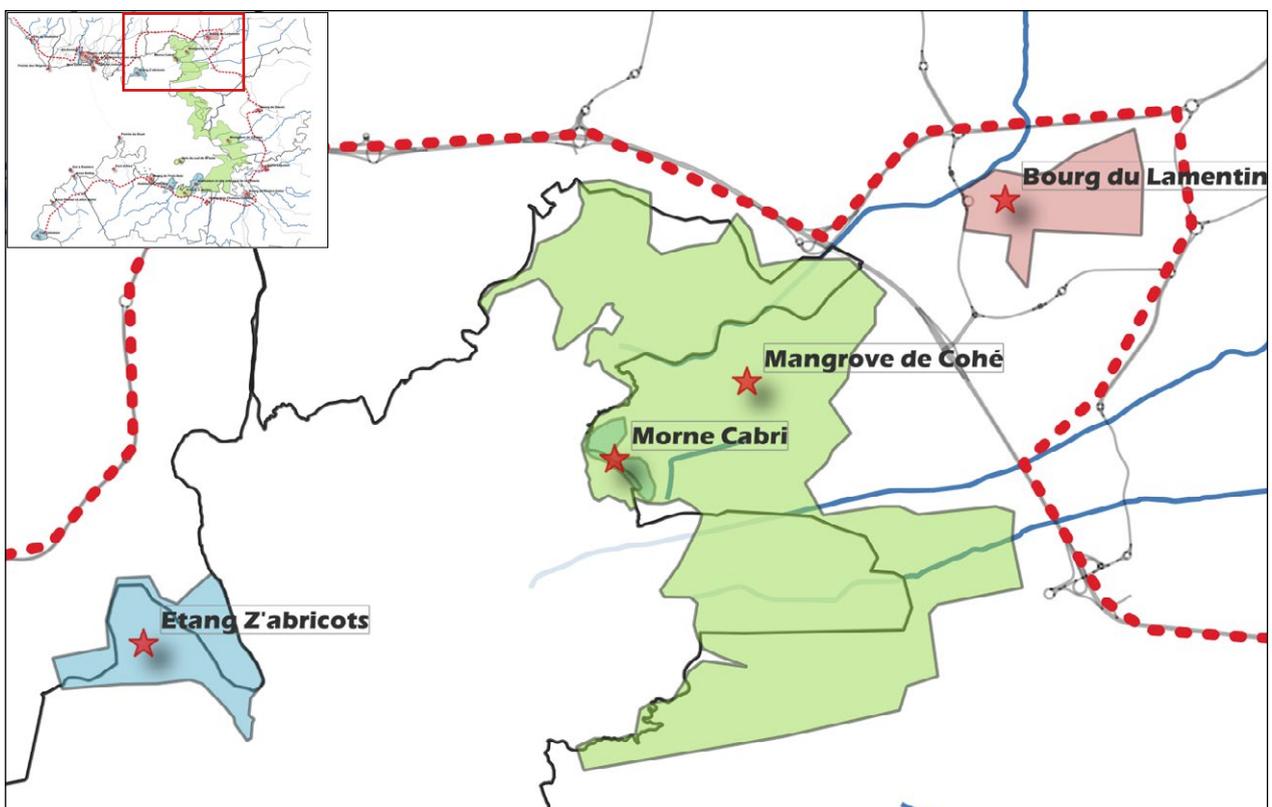
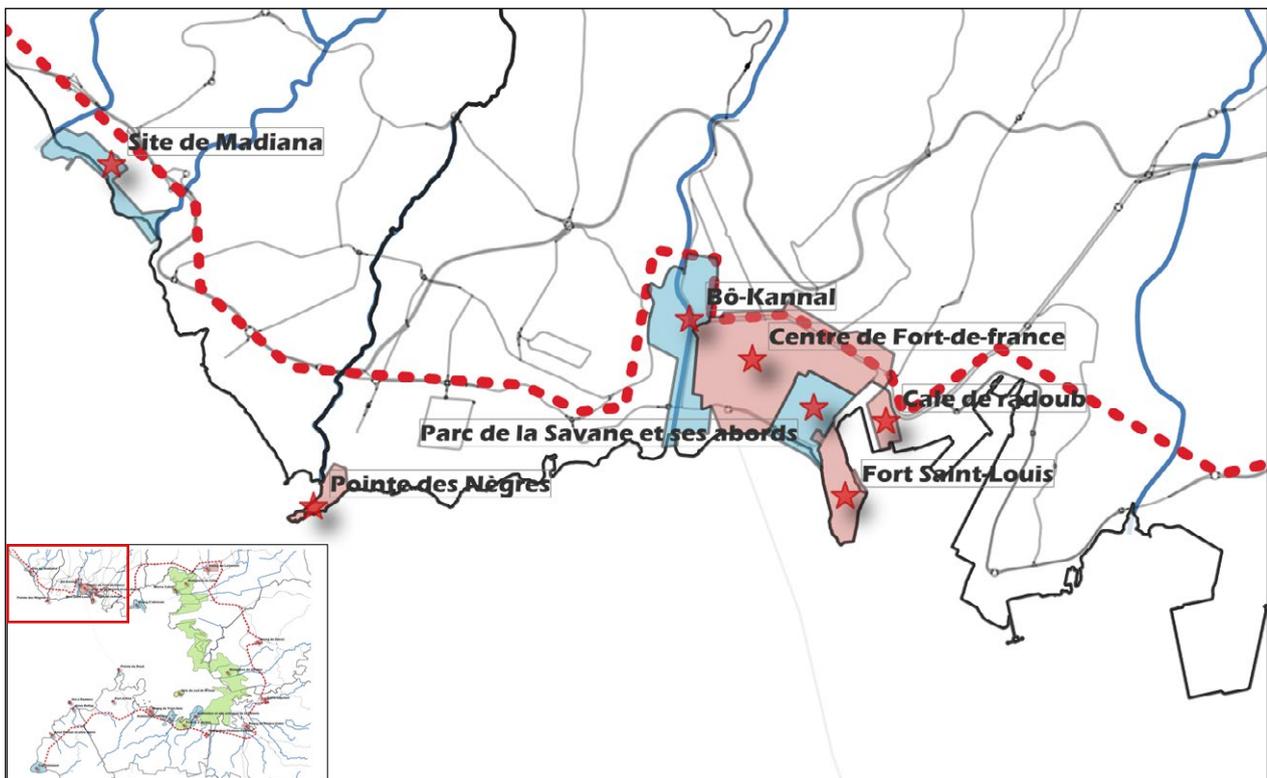
N°	CATEGORIE	COMMUNE	NOM DU SITE	NOM DU/DES SOUS-SITES
1	Naturel	Anses-d'Arlet (Les)	Anse Dufour et Anse Noire	-
2		Ducos / Riviere Salée	Mangrove de Génipa	Sud - Lafayette (Rivière-Salée) Centre - Canal Cocotte (Ducos)
3		Lamentin (Le)	Mangrove de Cohé du Lamentin	Port-Cohé
4		Rivière-Salée	Prairies à vaches	-
5		Trois-Ilets	Ilets du sud de la baie	Gros îlet Petit îlet Les trois îlets
6	Culturel	Ducos	Bourg de Ducos	-
7		Fort-de-France	Centre de Fort-de-france	Le centre et ses monuments L'architecture moderniste du bd Général-de-Gaulle
8		Fort-de-France	Cale de radoub	-
9		Fort-de-France	Fort Saint-Louis	-
10		Lamentin (Le)	Bourg du Lamentin	-
11		Rivière-Salée	Usine-centrale de Rivière-Salée	-
12		Trois-Ilets	Fort d'Alet	-
13		Trois-Ilets	Bourg de Trois-Ilets	-
14		Trois-Ilets	Habitation Chateau-Gaillard	-
15		Rivière-Salée	Bourg de Rivière-Salée	-
16	Fort-de-France	Pointe des Nègres	-	
17	Mixte (naturel et culturel)	Anses-d'Arlet (Les)	Anse Bellay	-
18		Anses-d'Arlet (Les)	Ilet à Ramiers	-
19		Anses-d'Arlet (Les)	Cap Salomon	-
20		Fort-de-France	Parc de la Savane et ses abords	-
21		Fort-de-France	Bô Kannal	-
22		Fort-de-France	Etang Z'abricots	-
23		Lamentin (Le)	Morne Cabri	-
24		Schoelcher	Site de Madiana	Bourg Batterie Sainte-Catherine
25		Trois-Ilets	Pointe du Bout	-
26		Trois-Ilets	Habitation Poterie	Site de l'habitation Site de la poterie artisanale
27		Trois-Ilets	Habitation Vatable	Habitation Ancienne distillerie du soleil Site de Vatable

B - Carte générale de l'inventaire



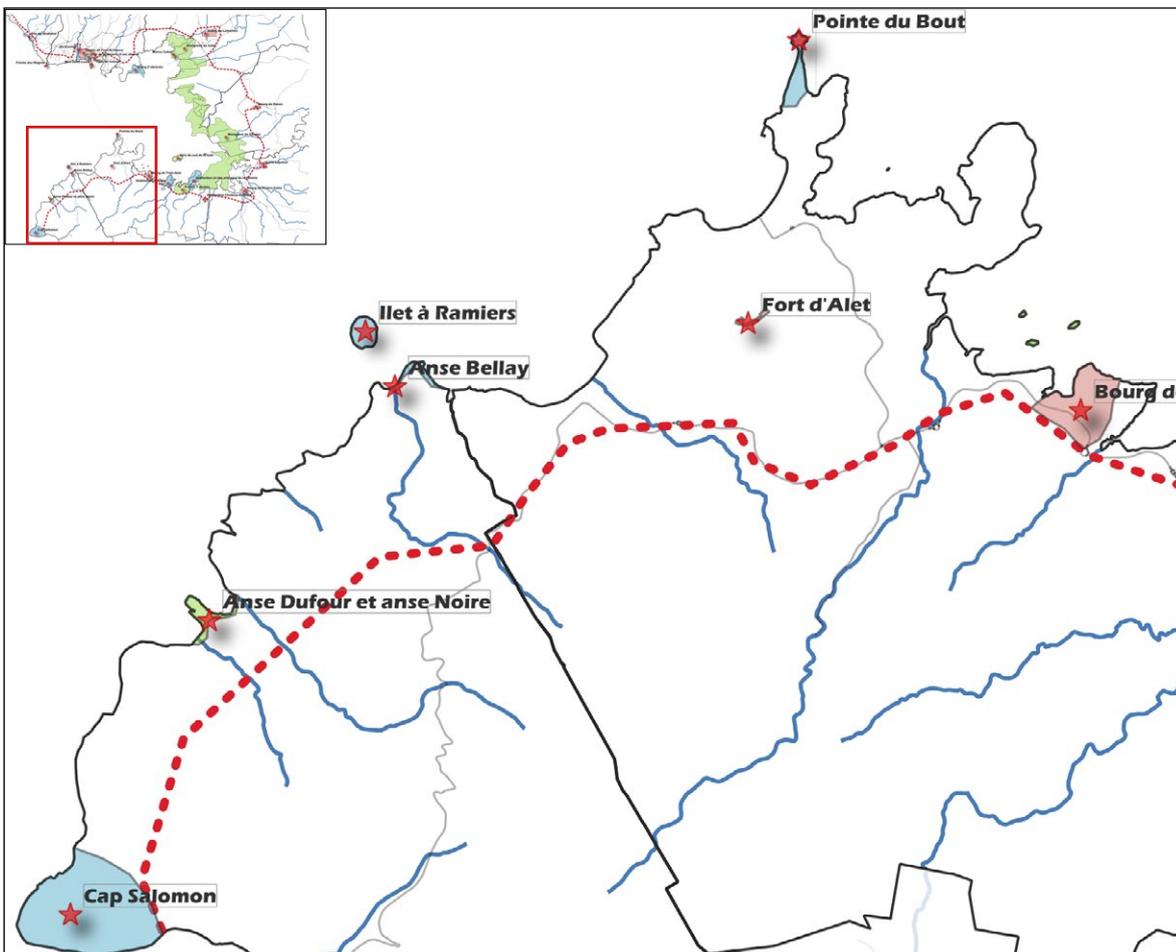
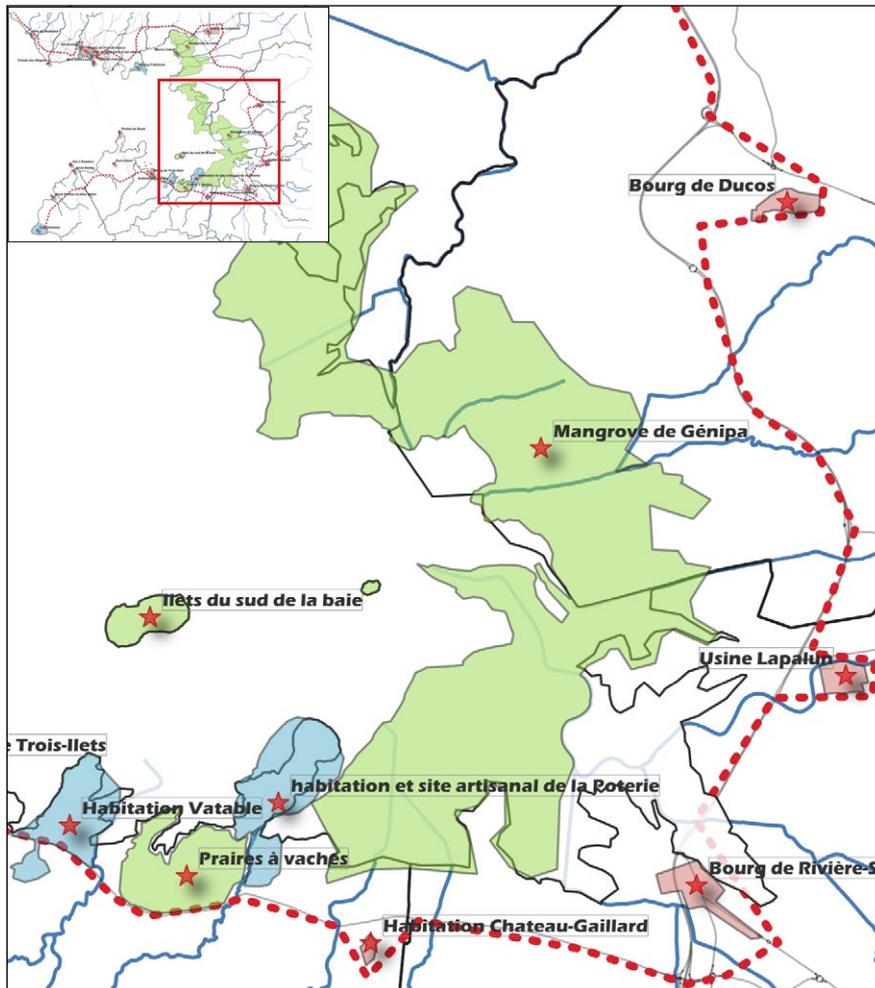


C - Focus sur la carte générale



Recensement des sites patrimoniaux
 ★ Nom des sites patrimoniaux

Catégorie des sites
 ■ Naturel
 ■ Culturel
 ■ Mixte (naturel et culturel)



3. Fiches d'inventaire

Pendants de l'approche cartographique, les fiches d'inventaire permettent de donner des informations précises sur les sites inventoriés, de les classer selon différents critères et d'en donner une photographie au temps T.

Elles sont toutes construites selon les 5 entrées suivantes :

1. Généralités sur le site (informations élémentaires d'identification du site) :

- cliché de présentation et cartographie de repérage
- Catégorie (site naturel, culturel ou mixte)
- Commune de rattachement
- Typologie (mangrove, forêt sèche, site militaire, industriel, etc.)
- Zonage et protection réglementaire (protection Monuments historiques, Site inscrit, labellisation, etc.)
- Propriétaire, ainsi que gestionnaire connu du site

2. Contexte et grandes caractéristiques (grandes clefs de compréhension du site) :

- Données naturelles (principales caractéristiques naturelles et/ou paysagères)
- Données historiques (fournissant le contexte et les dates-clefs pour appréhender l'évolution du site)
- Données matérielles (caractéristiques d'un point de vue matériel / culturel / construit)

3. Analyse et description (regard fin sur le site) :

- Composantes naturelles du site (éléments forts du site d'un point de vue naturel, comme des arbres remarquables, espèces animales endémiques, etc.)
- Composantes culturelles (éléments bâtis constitutifs du site)
- Etat et intégrité du site, au moment de la visite

4. Informations supplémentaires

- Covisibilité avec un autre site inventorié
- Aspect immatériel identifié sur le site (événement historique, pratique culturelle, charge symbolique, ...)
- Visibilité depuis l'espace public ou la route à proximité
- Accessibilité du site en lui-même (en voiture, à pied, escarpé, difficile, etc.)
- Ouverture au public (conditions, au-delà de l'accessibilité matérielle au site)

5. Valeur patrimoniale et éléments remarquables

Il s'agit ici de placer le site inventorié parmi les 26 autres, de faire ressortir ses intérêts spécifiques et les potentielles composantes qui portent cette valeur.

Certains sites, plus denses ou vastes que les autres, sont découpés en « fiches-mères » et une ou plusieurs « fiches-filles » permettant de bien prendre en compte les jeux d'échelles et de détailler les caractéristiques et composantes de sous-ensembles qui nous sont apparus intéressants.

Enfin, les fiches sont complétées par plusieurs planches d'iconographie :

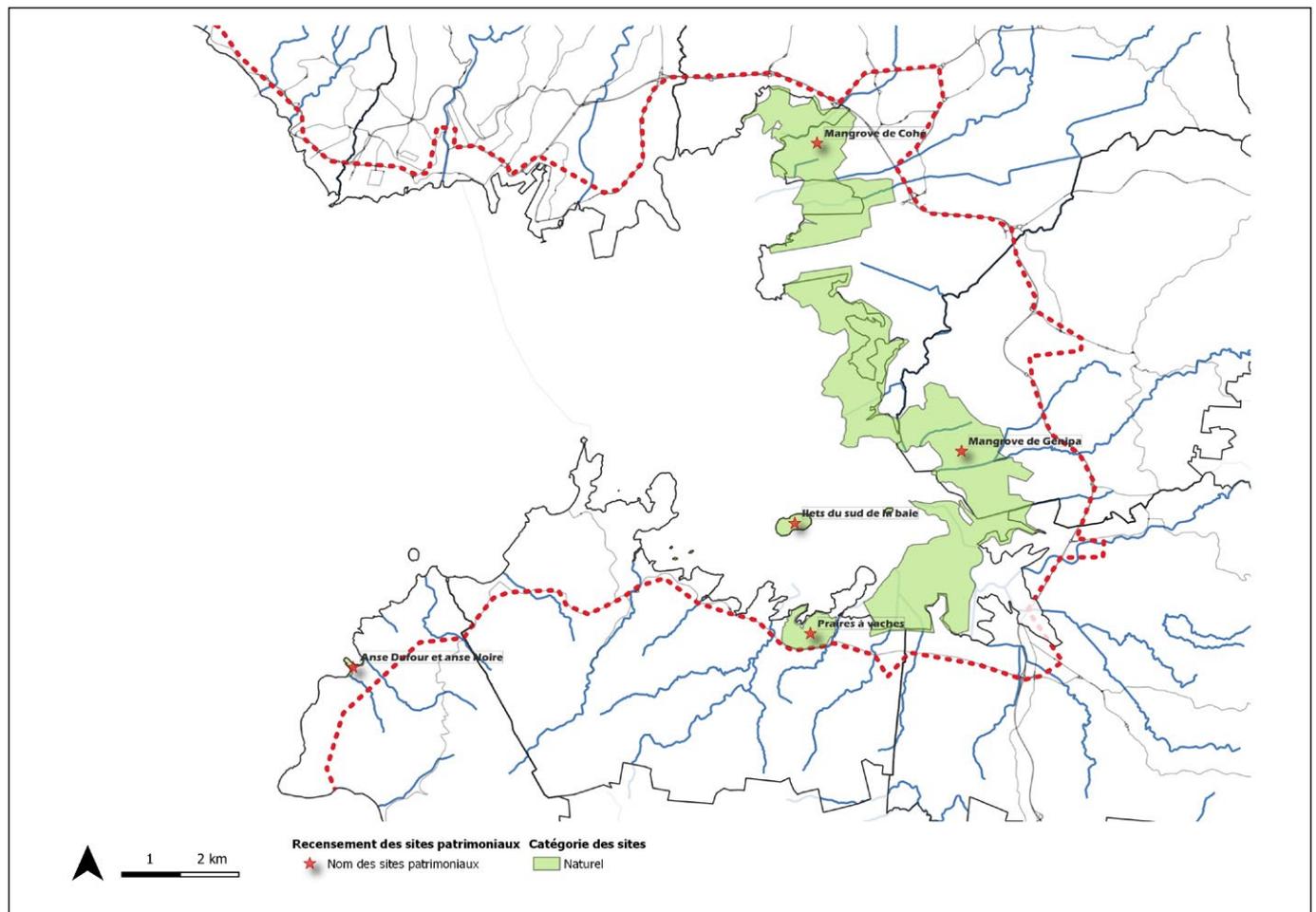
- cartographie à une échelle rapprochée
- Vues actuelles
- Vues anciennes (estampes, gravures, cartes postales, ...)
- Plans, cartes et vues aériennes anciennes

A - Les sites naturels

5 sites naturels ont été inventoriés sur la zone d'étude :

COMMUNE	NOM DU SITE	NOM DU/DES SOUS-SITES
Anses-d'Arlet (Les)	Anse Dufour et Anse Noire	-
Ducos / Riviere Salée	Mangrove de Génipa	Sud - Lafayette (Rivière-Salée) Centre - Canal Cocotte (Ducos)
Lamentin (Le)	Mangrove de Cohé du Lamentin	Port-Cohé
Rivière-Salée	Prairies à vaches	-
Trois-Îlets	Îlets du sud de la baie	Gros îlet Petit îlet Les trois îlets

Repérage des sites naturels





CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Naturel
Commune	Anses d'Arlet
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Patrimoine géologique
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	Intégralité du site : ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux) Mq009 Anse Noire : - ZNIEFF type 2 (Zone Naturelle à Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) : Le Morne Gallochat (1998) - REDOM (réseau écologique des DOM) : Morne Gallochat, intégrant l'anse Noire. Ce réseau, qui concerne uniquement la biodiversité terrestre (dont les zones humides et d'interface : mangroves, rivières, ravines, etc.) prend en compte aussi bien les habitats à très hautes valeurs écologiques et patrimoniales que les sites plus ou moins dégradés mais qui présentent un intérêt pour la faune, ou un potentiel certain pour la flore. Ce programme permettra d'identifier les « réservoirs de biodiversité » de la Martinique qui pourront ainsi servir de base à la mise en place de la trame verte et bleue en Martinique.
Propriétaire	Anse noire : Conservatoire du Littoral
Gestionnaire	La pointe classée ENS : CTM Forêt domaniale du littoral : ONF Anse Dufour et Anse Noire : zones du PNRm

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Au nord-ouest de la Presqu'île des Trois-Îlets, l'Anse Noire et l'Anse Dufour séparées par une langue rocheuse illustrent parfaitement le phénomène d'inversion de relief en contexte volcanique : une coulée de lave délimite ces deux bassins versants. En formant une arête, elle isole les deux plages d'Anse Noire et Anse Dufour vis-à-vis des ruissèlements. On parle alors d'inversion de relief. La ravine (toute petite rivière) de l'Anse Noire érode d'avantage les roches volcaniques qu'elle traverse, c'est pourquoi son sable est plutôt noir, car riche en minéraux ferromagnésiens d'origine volcanique. De l'autre côté, le sable de l'Anse Dufour est blanc car son origine est composé de débris de coquillages et de coraux.
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	Ce site est bien documenté d'après les travaux de : Allard-Saint-Albin A., 2002, Géologie régionale Martinique..., Collection Bouquets d'îles entre Mer et Océan, éditions Desormeaux, p. 48
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	-

CADRE 3 : Analyse et description

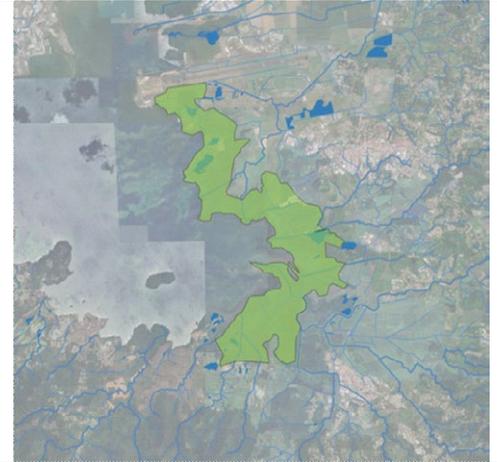
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	Anse Noire : plage de sable noir Anse Dufour : plage de sable blanc Présence de tortues marines
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	Stelle d'Alexandre Stello entre les deux anses. De son vrai nom, Alexandre Fructueux (né le 16 Avril 1885 à l'Anse Dufour) est un célèbre musicien clarinettiste à qui on doit notamment le titre Sèpan mèg. Oratoire de l'anse Noire : niche en ciment contenant à l'origine une statuette, probablement de la vierge.
Etat / intégrité du site	Tres bon état

CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site	non
Aspect immatériel	non
Visibilité	Réduite, surtout pour l'anse Noire
Accessibilité	Anse Dufour est facilement accessible par quelques marches. Anse Noire est moins facile d'accès, avec une série d'une 100aine de marche avant d'atteindre la plage.
Ouverture au public	oui

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

Site reconnu pour sa valeur patrimoniale géologique à travers l'inventaire du BRGM : une anse avec du sable noir (Anse Noire) et l'autre avec du sable blanc (Anse Dufour). Stèle du célèbre musicien clarinettiste Alexandre Stello, natif de Anses d'Arlet et auteur de Sèpan Mèg.



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Naturel
Commune	Le Lamentin, Ducos, Rivière Salée, Trois iles
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Mangrove
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	Totalité du site : - ZHIEP (Zone humide d'intérêt environnemental particulier) - ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux) Mq006 Pour information : projet en cours de Réserve naturelle territoriale de la baie de Génipa
Propriétaire	Conservatoire du Littoral
Gestionnaire	Office national des forêts Communes concernées

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	<p>La Baie de Génipa comprend la plus grande mangrove de Martinique, avec 1 200 hectares (65 % des mangroves de l'île), et constitue un lieu patrimonial original d'exception en termes écologique, biologique et paysager. Elle n'abrite pas moins de 153 espèces végétales dont certaines très rares et/ou endémiques ont été recensées, 93 espèces d'oiseaux dont 9 endémiques à la Caraïbe et une à la Martinique, des chiroptères, mollusques, mousses, fougères... d'autres vulnérables ou en danger d'extinction. La mangrove de la Baie de Génipa abrite aussi une vie foisonnante côté mer avec poissons, crustacés, oiseaux, épibiontes, mollusques marins...</p> <p>La mangrove de Génipa joue de nombreux rôles fonctionnels et services écosystémiques importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nurserie pour de nombreuses espèces marines • banque de gènes à préserver pour l'avenir • filtre et protection de la baie, les herbiers et les récifs • puits de carbone qui contribue à la diminution des gaz à effet de serre • protection contre la houle, l'érosion marine et lutte face à l'élévation du niveau marin <p>Toutefois, de fortes pressions anthropiques et naturelles s'exercent sur ce milieu sensible et la mise en place d'une Réserve (RNT) portée par le PNRm a pour but de sauvegarder la biodiversité et restaurer le bon état écologique de la Baie.</p>
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	-
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	-

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site
(Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)

Composantes culturelles du site
(Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)

Etat / intégrité du site

Voir fiches-filles

CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site

Aspect immatériel

Visibilité

Accessibilité

Ouverture au public

Voir fiches-filles

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

Intérêt écologique : un écosystème très important pour les îles de la Caraïbe en général et pour la Martinique en particulier. Cette mangrove abrite de nombreuses espèces de la faune et de la flore et constitue l'une des sources de subsistance économique de l'île.

Valeur paysagère : Paysage exceptionnel et sensible



CADRE 1 - Généralités

Catégorie

(culturel, naturel, mixte)

Commune

Typologie

(mangrove, militaire, industriel)

Zonage et protection réglementaire

(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)

Propriétaire

Gestionnaire

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)

D'une longueur totale de 892 mètres, le Canal Cocotte relie la Baie de Génipa au quartier Canal de Ducos. Il est situé sur l'ancien lit de la rivière Lézarde à travers la mangrove, avant son détournement plus au nord en 1931. Il aurait été artificialisé pour amener l'argile qui se trouvait en amont jusqu'au village de la Poterie.

Le Canal Cocotte offre à la commune une ouverture sur la mer et permet le développement des activités de pêche et de loisirs. C'est avec ce genre de canaux, véritables voies maritimes en plein cœur de la mangrove, qu'on acheminait autrefois les tonneaux de rhum en provenance de la distillerie Dillon.

Données historiques

(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)

Années 1970 : développement d'un quartier d'habitation débouchant sur le canal

Données matérielles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)

-

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site

(Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)

Le canal Cocotte est surtout bordé par une **mangrove à palétuviers rouges (*Rizophara mangle*)**.

Hydrologie : à l'entrée du canal, salinité = 0 ‰, eau noirâtre riche en matière organique (ou hydrocarbure ? à analyser).

Faune :

- Moins d'oiseaux car beaucoup de passage (jet ski + de 3 nds).
- Présence abondante du **crabe de palétuviers (*Aratus pisonii*)**.

En amont et en périphérie, se situe **une belle zone de Coeur de mangrove à *Avicennia germinans*** avec des individus âgés, arbustes et plantules démontrant une belle dynamique forestière du fonctionnement de cet écosystème.

Composantes culturelles du site

(Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)

A proximité du Canal Cocotte : un quartier d'habitation d'une centaine de logements installés dans la mangrove, où se pratiquent, en particulier, la pêche, le kayak et la navigation de plaisance.

Etat / intégrité du site

Bon état

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Vue sur la Baie de Génipa, de la Pointe Duchaxel à la Poterie
Aspect immatériel	non
Visibilité	oui
Accessibilité	Accès par la terre : Canal Cocotte est accessible par une route goudronnée. La mangrove à palétuviers noirs est accessible par un chemin qui part depuis le quartier de Canal Cocotte. L'entrée par la mer du canal est balisée par un panneau "Bus". Balades à pied uniquement en longeant la mangrove par un chemin, permettant une observation de la mangrove forestière, tout en préservant le milieu (éviter le bruit, les moteurs, la sur-fréquentation).
Ouverture au public	oui
CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site	
Voir fiche-mère	



CADRE 1 - Généralités

Catégorie

(culturel, naturel, mixte)

Commune

Typologie

(mangrove, militaire, industriel)

Zonage et protection réglementaire

(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)

Propriétaire

Gestionnaire

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)

Grand massif de mangrove complexe en aval de plaine. Milieux diversifiés et flore très riche. Présence de beaucoup de termites. Apiculture et prélèvement de crabes sur la zone.

Données historiques

(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)

-

Données matérielles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)

-

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site

(Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)

Site composé d'une **grande mangrove haute à palétuviers noirs en amont et palétuviers rouges en front de mer**. Il est situé en aval de plantations (cane à sucre). Son état général est assez dégradé par endroit et bon plus on s'enfonce à l'intérieur. Les menaces sur le site sont très nombreuses, mais essentiellement liées aux cultures et à l'absence d'entretien. Parfois, laisse place à une zone humide ouverte et très dégradée par une végétation herbacée d'eau douce envahissante.

De **nombreuses espaces patrimoniales** fréquentent cette partie de la mangrove de Genipa. :

- **Oiseaux** : Balbuzard pêcheur, Tyran janeau, Paruline jaune, Aigrette bleue, Martin pêcheur d'Amérique
- **Insectes** : Libellules communes dont Orthemys macrostigma, Tramea abdominalis
- **Flore** : 50 espèces recensées dont 12 déterminantes (palétuviers, Cecropia schreberiana, Epidendrum ciliare...)

Composantes culturelles du site

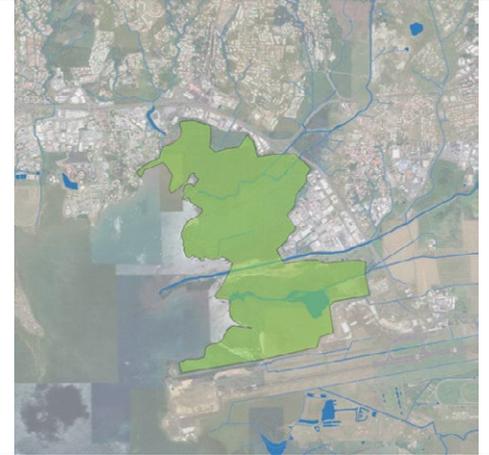
(Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)

-

Etat / intégrité du site

Etat général bon : très bon par endroit (front de mer et cœur de mangrove) / dégradé plus en amont.

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	non
Aspect immatériel	Pêche et apiculture (miellerie Saint Ange)
Visibilité	non
Accessibilité	On accède à ce site en traversant le quartier La Fayette, qui compte environ 100 maisons et abrite le cimetière communal. Cette zone d'étude se décompose en deux parties : une zone en arrière de mangrove, caractérisée par une savane, où se pratiquent des activités de pâturage, et une zone de mangrove près de la Rivière Salée et de la Trénelle.
Ouverture au public	oui
CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site	
Voir fiche-mère	



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Naturel
Commune	Le Lamentin
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Mangrove
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	ZHIEP, ZICO
Propriétaire	Conservatoire du Littoral
Gestionnaire	Office national des forêts Ville du Lamentin

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	<p>La mangrove du Cohé du Lamentin occupe une vaste surface au Nord de la Baie de Genipa, à proximité des embouchures de 3 cours d'eau importants (rivières Gondeau, Longvilliers et Lézarde). Il est possible d'y observer les principales espèces de palétuviers rouges, noirs et blanc: <i>Rhizophora mangle</i>, <i>Avicennia germinans</i> et <i>Laguncularia racemosa</i>.</p> <p>Origine du nom : Le cohé (ou coré, <i>Hydropsalis cayennensis</i>) est un engoulevant de la famille des caprimulgiforme qui fréquentait le fond des baies.</p> <p>Constitue un écosystème très important pour les îles de la Caraïbe en général et pour la Martinique en particulier. Cette mangrove abrite de nombreuses espèces de la faune et de la flore et constitue l'une des sources de subsistance économique de l'île.</p> <p>Cette forêt est une zone de reproduction pour les oiseaux, les poissons, les mollusques, les papillons et autres insectes, mais aussi un site d'activité économique, sociale et culturelle intense. C'est un milieu où traditionnellement, se pratique la pêche qui constitue une source de revenu pour de nombreuses familles habitant la zone côtière.</p>
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	-
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	-

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	La mangrove et ses arrières mangroves de ce coeur de zone sont luxuriantes et dominées par les palétuviers noirs (<i>Avicennia germinans</i>) pouvant atteindre 15m de haut et associés à d'autres espèces : <i>Acrostichum aureum</i> , <i>Paulinnia pinnata</i> . Plus en aval et jusqu'au front de mer, des palétuviers rouges (<i>Rizophora mangle</i>) structurent la mangrove, riche en avifaune, invertébrés, mollusques, poissons et epibiontes.
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	-
Etat / intégrité du site	<p>Cette mangrove est localisée à l'arrière de zone d'activités mais présente un intérêt paysager, surtout coté mer. Les zones de mangroves situées en arrières mangroves sont très impactées par le remblaiement, les transformations rectilignes des bras de rivière transformés qui étaient initialement méandres, les discontinuités écologiques et les apports d'eau douce provenant du bassin versant.</p> <p>Menacée par les écoulements des eaux douces provenant du bassin versant en amont, la régénération naturelle de la mangrove est limitée, voire stoppée, par l'invasion de l'Herbe de Guinée et autres EEE lianescentes. Présence de grands fromagers, Typha, Cyperus, graminées, odonates, papillons. Zone de reboisement (mangroves médailles) par l'ONF avec présence de tuteurs mais très enherbée faisant suite à des mesures compensatoires (CACEM/CTM).</p>

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Etang z'abricots / pointe des Sables
Aspect immatériel	non
Visibilité	Visible depuis la zone des Mangles, la zone de la Lézarde, ou par la route menant au Morne Cabri, et enfin par Californie.
Accessibilité	<p>Coté terre : plusieurs accès mènent aux arrières de cette mangrove.</p> <p>Coté terre : accessible en kayak ou en bateau en partant de Californie ou de la base nautique de Morne Cabri.</p>
Ouverture au public	oui

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site	
<p>un écosystème très important pour les îles de la Caraïbe en général et pour la Martinique en particulier. Cette mangrove abrite de nombreuses espèces de la faune et de la flore et constitue l'une des sources de subsistance économique de l'île.</p> <p>Potentiel paysager très intéressant.</p>	



CADRE 1 - Généralités

Catégorie

(culturel, naturel, mixte)

Commune**Typologie**

(mangrove, militaire, industriel)

Zonage et protection réglementaire

(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)

Propriétaire**Gestionnaire**

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)

Origine du nom : Le cohé (ou coré, *Hydropsalis cayennensis*) est un engoulevant de la famille des caprimulgiforme qui fréquentait le fond des baies. C'est aujourd'hui une espèce menacée, protégée et inscrite à la liste rouge France et classée VU (vulnérable) par l'UICN.

Au sud de la mangrove de Cohé, la zone de port Cohé est un site dont les activités humaines ont évolué ces 70 dernières années (usine à sucre, puis activité de marina et lot de chasse "Sarcelle" un peu plus au nord), en faisant progresser l'ouverture sur la zone de mangrove tout autour.

A noter : le port Cohé est situé au sud d'un petit morne entouré de mangrove.

Données historiques

(contexte et dates-clés pour comprendre l'évolution du site)

1770 : la carte de Moreau du Temple représente une poterie au nom de Patrice. Avec au moins un bâtiment imposant (entrepôt ?) et une rue Cases-Nègres

1862 : début de l'exploitation de la très grande usine-centrale de Lareinty. A partir du milieu du XIXe siècle, le site est utilisé comme port sucrier pour transporter le sucre par barge jusqu'à Fort-de-France. L'usine et son port sont reliés par voie de chemin de fer.

1925 : une vue aérienne montre l'entrepôt en bon état et une partie de la rue Cases-Nègres encore en place

1950 : ouverture de l'aéroport et de sa piste d'atterrissage à proximité immédiate du site. Disparition à cette époque des cases de travailleurs et construction d'une maison d'habitation

Fin années 1970-début 1980 : fermeture de l'usine-centrale de Lareinty. En 1982, l'entrepôt apparaît dans son état actuel, sans toiture.

Années 1980 à aujourd'hui : développement d'une "marina" dans ce site apprécié en tant que trou à cyclones

Données matérielles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)

Vestiges du port sucrier de l'usine-centrale de Lareinty

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	<p>La mangrove autour de Port Cohé est essentiellement composée de palétuviers rouges (<i>Rhizophora mangle</i>). C'est un massif de mangrove en périphérie des activités humaines qui engendrent certaines pressions liées à l'activité de marina non conventionnelle (pollutions, macrodéchets, hydrocarbures, EU, ...)</p> <p>Tout autour de la marina, présence d'arbres remarquables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombreux poiriers-pays (<i>Tabebuia heterophylla</i>), arbres caractéristiques des bords de plage Antillais dont un à l'entrée est remarquable par sa taille - un immense tamarinier (<i>Tamarindus indica</i>) - origine Afrique de l'Est - un arbre à saussices (<i>Kigelia africana</i>) - origine Afrique / Sénégal.
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Ancien magasin à sucre : long bâtiment de plan rectangulaire (env. 20mx65m) construit en gros moellons d'andésite locale et poteaux métalliques supportant les anciennes fermes métalliques de la toiture. Façades parfaitement ordonnancées, percées de 20 fenêtres à encadrement brique. Bâtiment ouvert à son extrémité ouest + espace laissé en eau pour faciliter à l'origine le chargement des barges.</p> <p>Four à chaux : construction circulaire typique, en brique enduite sur la façade extérieure.</p> <p>Grue pivotante : modèle ancien, sur une plateforme de brique à la sortie nord-ouest du magasin.</p>
Etat / intégrité du site	<p>Disparition de la plupart des constructions d'origine et bâti persistant en ruine.</p> <p>Magasin : maçonneries en bon état, sauf pignon Est disparu. Toiture et charpente disparues.</p> <p>Four à chaux : conservé partiellement / éventré à l'endroit de l'ancienne bouche du four</p>

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Vue sur la Baie de Génipa
Aspect immatériel	non
Visibilité	non
Accessibilité	Accessible par la route longeant la piste de l'aéroport. Accessible par la mer.
Ouverture au public	Non. Autorisation d'accès obligatoire

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
Voir fiche-mère



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Naturel
Commune	Trois-Ilets
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Site paysager agricole de pâturage / Mangrove
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	Mangrove de front de mer classée ZHIEP Haies classées PNRm ZICO
Propriétaire	Conservatoire du Littoral (mangrove) / propriétaires privés
Gestionnaire	Office national des forêts (mangrove)

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Ce site situé au quartier Phaéton offre une vue originale sur une zone de pature située en front de mer. Ce type de paysage peu courant en Martinique est unique sur le pourtour de la baie de Fort-de-France.
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	-
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	-

CADRE 3 : Analyse et description

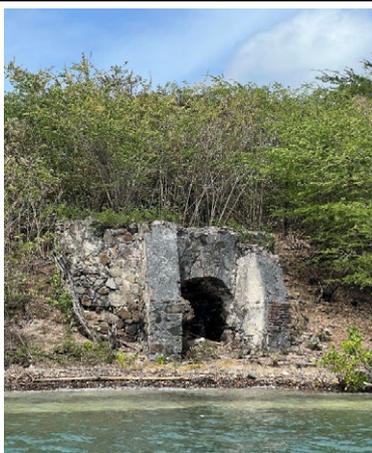
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	Plusieurs petites parcelles agricoles réparties sur un terrain vallonné, séparées par des haies, des bosquets ou des grands arbres isolés. Sur ces parcelles pâturent des bovins de race locale très rustiques tel le bovin brahman ou « vache créole ».
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	-
Etat / intégrité du site	-

CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site	Site de la Poterie
Aspect immatériel	Qualité paysagère assez unique : zone de pâture
Visibilité	Très bonne depuis la route et depuis la mer
Accessibilité	non
Ouverture au public	non

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

Unité et qualité paysagère unique de pâturage qui laisse une magnifique vue sur la baie de fort-de-France



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Mixte
Commune	Les Trois Ilets, Rivière Salée (Petit îlet)
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Forêt sèche, mangrove
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	ZICO REDOM pour la partie ouest de Gros Ilet
Propriétaire	Conservatoire du Littoral (Gros îlet) Ville de Trois-Ilets (pour Thébloux, Sixtain et Charles) Etat (Petit Ilet)
Gestionnaire	Office national des forêts, PNR de Martinique, CTM (Gros Ilet)

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	5 îlets correspondant à des restes de l'activité volcanique nichés au sud de la baie de Génipa entre les communes de trois-Ilets et de Rivière-Salée : Petit Ilet, Gros Ilet, îlets Sixtain, Thebloux et Charles. Peuvent atteindre selon les Ilets, entre 5 et 60 m de haut pour le plus haut (Gros Ilet). Généralement recouverts d'une végétation plutôt sèche. Le Gros Ilet et le Petit Ilet possèdent un peu de mangrove sur le pourtour.
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	-
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	Rares vestiges d'activité humaine sur les îlets (voir composantes culturelles des fiches-filles)

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	Voir fiches-filles
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	
Etat / intégrité du site	

CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site	Voir fiches-filles
Aspect immatériel	
Visibilité	
Accessibilité Ouverture au public	

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site



CADRE 1 - Généralités

Catégorie
(culturel, naturel, mixte)

Commune

Typologie
(mangrove, militaire, industriel)

Zonage et protection réglementaire
(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)

Propriétaire

Gestionnaire

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles
(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)

Le Gros îlet est le plus étendu (12 hectares), situé dans la baie de Fort de France à environ 1 km du rivage de la commune des Trois-Ilets. Deux sommets dominent l'îlet à l'Ouest et l'Est culminant respectivement à 20 et 60 mètres. Il est issu d'une formation géologique dite "dôme-coulée" qui a ensuite été érodé au fil du temps. La partie basse de l'îlet était autrefois occupé pour l'élevage bovin puis ovin. Aujourd'hui délaissé, la végétation s'est installée à nouveau, composée essentiellement de poirier pays et de campêche.

Données historiques
(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)

Anciennement appelé îlet Mandoline

Données matérielles
(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)

-

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site
(Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)

Il est très majoritairement boisé, par des peuplements d'âges variés. Le Gros Ilet présente une grande diversité d'**habitats caractéristiques du littoral** :

- Une mangrove sur la pointe Est de l'îlet, composé majoritairement de *Rhizophora mangle*.
- Une arrière mangrove présente une bande herbacée caractéristique avec notamment *Fimbristylis spadicea* et *Acrostichum aureum*.
- Le pourtour littoral de l'îlet est principalement rocheux, parfois au relief abrupt.
- Une végétation semi-xérophyte sur la moitié est de l'îlet
- Une mare forestière d'origine probablement anthropique au sommet de l'îlet avec présence de *Wolfia brasiliensis*

Faune : une forte richesse spécifique mesurée pour la faune du sol, **3 espèces de reptiles** (Anoli roquet, Gymnophthalme de Plée, Spherodactyle de Saint Vincent), **1 espèce d'amphibien** (Hylode de Johnston) et de **nombreuses espèces d'oiseaux** (cf. Coulis et al., 2022)

Composantes culturelles du site
(Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)

Traces archéologiques de la présence du peuple Caraïbe, à savoir **une 20aine de cupules** (ou petites vasques) creusées à même la roche volcanique, de 30 à 50 cm de diamètre. Elles correspondent à des polissoirs, utilisés pour aiguiser des outils ou armes réalisés à partir de coquillages locaux.

Etat / intégrité du site

Bon en général

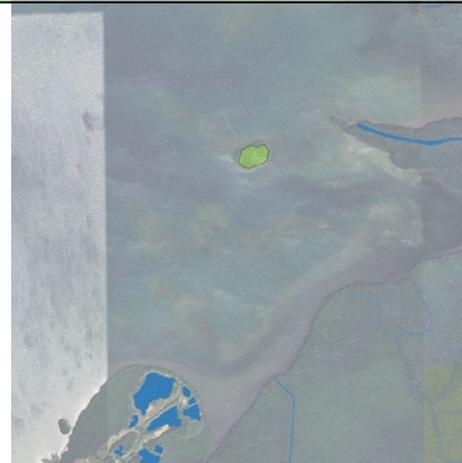
CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site	Site de la Poterie, site de Vatable, mangrove de Génipa, bourg de Trois-Ilets
Aspect immatériel	non
Visibilité	Bonne visibilité depuis tout le sud de la baie
Accessibilité	accessible uniquement par la mer. Ponton au sud de l'îlet
Ouverture au public	oui

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

Voir fiche-mère

N° 5.2 **Ilets du sud de la baie - Petit îlet (ou îlet Robinson)**



CADRE 1 - Généralités

Catégorie
(culturel, naturel, mixte)
Commune
Typologie
(mangrove, militaire, industriel)
Zonage et protection réglementaire
(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)
Propriétaire
Gestionnaire

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles
(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)
Données historiques
(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)
Données matérielles
(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)

Le Petit îlet est situé à l'est de la baie de Fort de France à proximité de l'embouchure de la Rivière Salée (Seul îlet de la commune de Rivière-Salée). Mesure environ 100 mètres de long sur 80 mètres de large.
Îlet d'origine volcanique, relativement plat (seulement 11 mètres au-dessus du niveau de la mer).
Aménagé grâce à des subventions étatiques et européennes.

Anciennement appelé îlet Robinson

-

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site
(Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)
Composantes culturelles du site
(Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)
Etat / intégrité du site

Le pourtour de l'îlet est brodé par une frange de mangrove où l'on retrouve les 3 espèces principales de palétuviers (*Rhizophora mangle*, *Avicennia germinans*, *Laguncularia racemosa*). Au centre, surtout des arbres fruitiers et des plantes ornementales plantées. Présence de plusieurs espèces exotiques envahissantes de flore et faune.

Traces archéologiques de la présence du peuple Caraïbe, à savoir une 40aine de cupules (ou petites vasques) creusées à même la roche volcanique à proximité du ponton d'accès à l'îlet. Ces cupules de 25 à 50 cm de diamètre correspondent à des polissoirs, utilisés pour aiguiser des outils ou armes réalisés à partir de coquillages locaux.

Bon en général

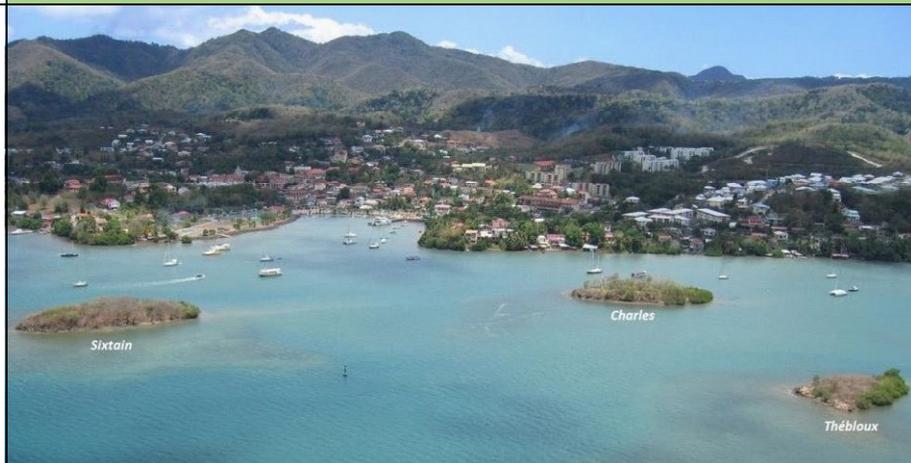
CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site
Aspect immatériel
Visibilité
Accessibilité
Ouverture au public

Vue sur la mangrove de Génipa et le site de la Poterie.
non
Ilot le plus isolé / le moins visible des 5
uniquement accessible par voie maritime. Il est possible de le visiter notamment lors d'excursions dans la Baie de Génipa. Des compagnies proposent d'explorer la zone soit sur des canoë-kayaks ou des petites embarcations.
oui

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

Voir fiche-mère



CADRE 1 - Généralités

Catégorie

(culturel, naturel, mixte)

Commune

Typologie

(mangrove, militaire, industriel)

Zonage et protection réglementaire

(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)

Propriétaire

Gestionnaire

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)

Données historiques

(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)

Données matérielles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)

C'est en référence aux trois îlets Thébloux, Charles et Sixtain que les Jésuites ont donné ce nom à la commune en 1693. L'îlet Thébloux et l'îlet Charles doivent leurs noms à leurs derniers propriétaires qui y exploitaient les fours à chaux. Ce sont 3 îlets inhabités.

-

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site

(Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)

Composés essentiellement d'une végétation basse et plutôt xérophyte (sèche). Ces îlets couvrent une toute petite superficie.

Composantes culturelles du site

(Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)

Vestiges de deux fours à chaux sur la partie est de l'îlet Sixtain

Etat / intégrité du site

Fours à chaux : disparition presque totale du four à la pointe de l'île / conservation de la partie basse du four donnant vers le sud et le bourg : maintien de l'anneau complet du four, de sa bouche et de deux gros contreforts qui expliquent d'ailleurs sa conservation relativement bonne.

CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site

Bourg de Trois-Ilets
Gros Ilet

Aspect immatériel

non

Visibilité

Bonne visibilité depuis le front de mer de Trois-Ilets

Accessibilité

non

Ouverture au public

non

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

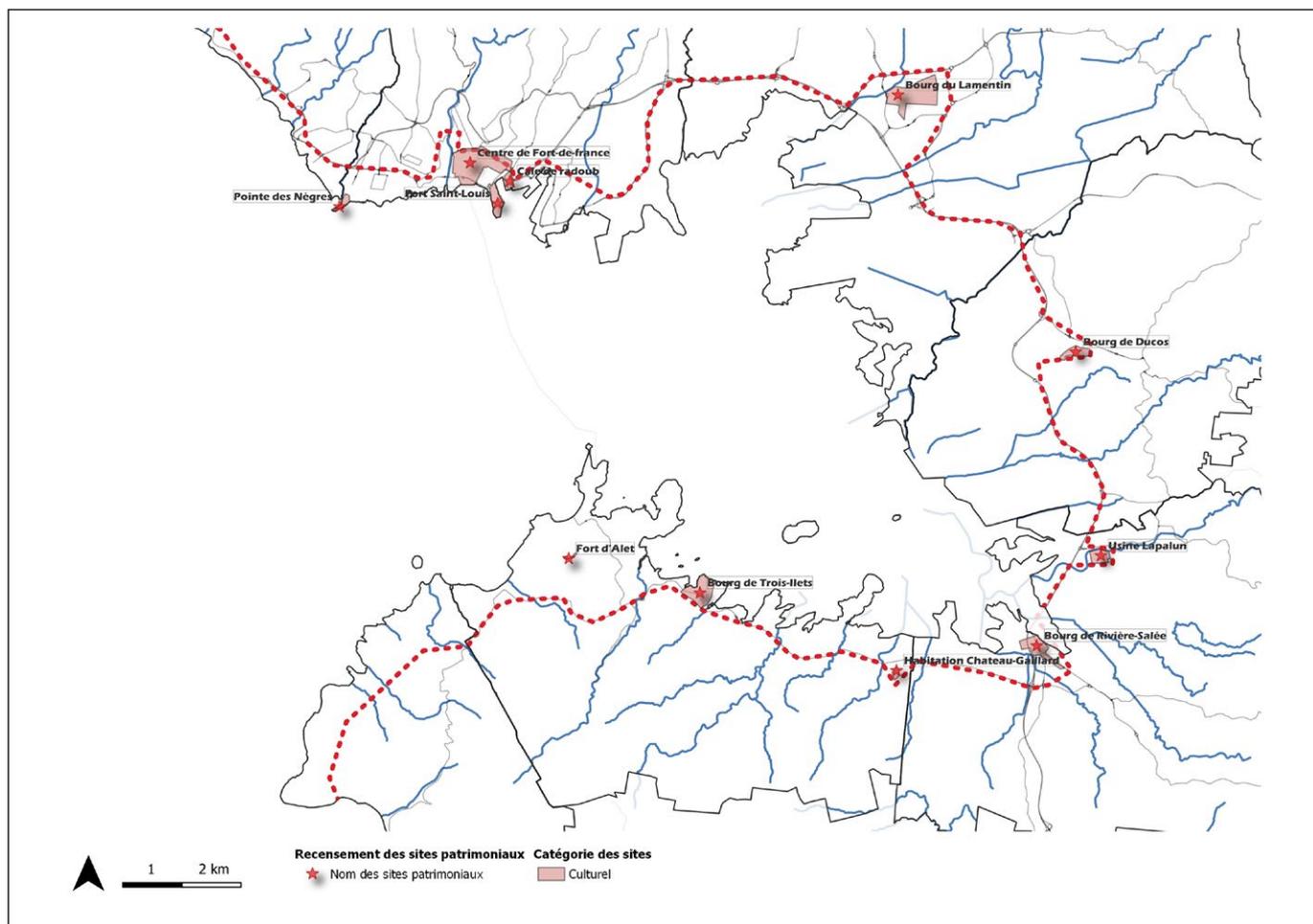
Voir fiche-mère

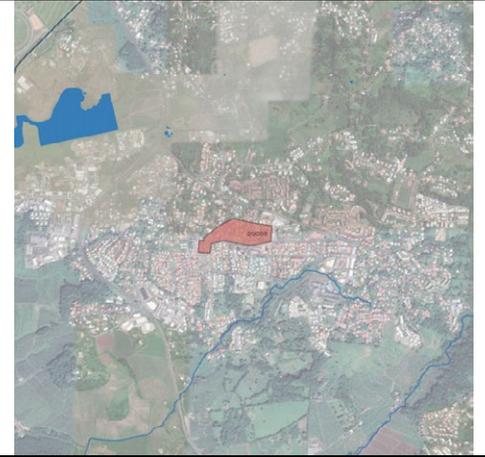
B - Les sites culturels

11 sites culturels ont été inventoriés sur la zone d'étude :

COMMUNE	NOM DU SITE	NOM DU/DUS SOUS-SITES
Ducos	Bourg de Ducos	-
Fort-de-France	Centre de Fort-de-France	Le centre et ses monuments
		L'architecture moderniste du bd Général-de-Gaulle
Fort-de-France	Cale de radoub	-
Fort-de-France	Fort Saint-Louis	-
Lamentin (Le)	Bourg du Lamentin	-
Rivière-Salée	Usine-centrale de Rivière-Salée	-
Trois-Ilets	Fort d'Alet	-
Trois-Ilets	Bourg de Trois-Ilets	-
Trois-Ilets	Habitation Chateau-Gaillard	-
Rivière-Salée	Bourg de Rivière-Salée	-
Fort-de-France	Pointe des Nègres	-

Repérage des sites culturels





CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Culturel
Commune	Ducos
Typologie	Quartier
Zonage et protection réglementaire	Eglise de la Nativité : Monument historique par arrêté d'inscription du 14 décembre 1989 Ecole "Les flamboyants" : labellisé Architecture contemporaine remarquable en 2015 Immeuble Edouard Edouarzi : labellisé Architecture contemporaine remarquable en 2015
Propriétaire	sans objet (espace urbain)
Gestionnaire	sans objet (espace urbain)

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	-
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>1671 : 1ère mention de la localité, sous le nom de "Trou au chat"</p> <p>1687 : érection en paroisse</p> <p>1837 : naissance administrative de la commune, qui prend définitivement le nom de Ducos (du nom du ministre de la Marine et des colonies de la première moitié du XIXe siècle).</p> <p>Jusqu'au XXe siècle : commune à vocation agricole, qui possède des habitations dédiées à la culture de la canne à sucre et aux cultures vivrières. Au XVIIème siècle, sont ainsi signalés une sucrerie, un moulin à boeufs et des cases.</p> <p>Début du XXe siècle : Ducos compte deux distilleries et tente de se diversifier en développant d'autres cultures d'exportation, comme la banane.</p>
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	<p>Bourg historique d'environ 300m de long pour 150m de large, organisé autour de son église et de sa place.</p> <p>Structuré le long des rues Toussaint-Louverture - Joseph-Lagrosillière au nord et Zizine-Des-Etages au sud ; délimité par le cimetière à l'ouest, l'école Les Flamboyants à l'est et la rue Pauline-de-Kergomard au sud.</p> <p>Agglomération de moins d'une centaine de constructions : grandes maisons, rares cases et petits immeubles modernes.</p>

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Eglise de la Nativité : église en béton de plan basilical avec une façade occidentale reprenant le style baroque des églises de la contre-réforme, et un chevet à abside. Jeux de couleurs entre l'enduit blanc et la peinture des chaînages, pilastres et encadrements de baie en rouge soutenu. Première construction en pierre, briques et bois en 1857 sur une ancienne chapelle du XVIIème siècle. Le clocher est reconstruit en 1859 et le plafond à caisson de Faucigny est réalisé en 1877. Destruction de l'édifice lors du cyclone de 1891. Les nouveaux plans sont confiés à Henri Picq de 1892 à 1899, les travaux ne sont pas achevés en 1901. Après le cyclone de 1903, Paul Nardal, dirige la reconstruction de la sacristie, de la toiture et du plafond à caissons, sculpté en bois du nord très ouvragé et de belle facture.</p> <p>Hôtel de ville : bâtiment de plan carré, d'un étage carré et toiture à la Mansart avec lucarnes à ailerons. Construit en pierre, brique et bois. Les chaînages et frises peints en rouge rappellent l'esthétique de l'église de la Nativité. Balcon, portail et sa clôture en fer forgé ouvragé.</p> <p>Immeuble Edouard Edouarzi : bâtiment en béton et de plan carré, construit en 1952. Deux balcons sur la façade principale surmontés d'un toit terrasse. L'immeuble aurait été édifié sans architecte par les artisans-maçons Richard Aribo et Léon Lienafa, pour l'instituteur Edouard Edouarzi. Il abrite actuellement la police municipale et l'office des sports.</p> <p>Maison de l'urbanisme : maison en bois et béton construite au début du XIXe siècle. Se distingue par ses terrasses qui font le tour du bâtiment. Grilles de protection en fer forgé à motifs géométriques.</p> <p>Monument aux morts : plaque commémorative en marbre noir posée devant un mur entre les volées d'escalier donnant accès au parvis de l'église de la Nativité. 4 pilastres et deux colonnettes formant un arc plein-cintre. Inscription : "A la mémoire des soldats de Ducos morts pour la France" surmontée de la date "1877". A l'origine, deux autres plaques disparues étaient posées au mur avec les inscriptions "Honneur et Patrie" et le nom des soldats morts lors de la Première et de la Seconde Guerre mondiale.</p> <p>Tombe de Joséphine des Vergers de Sanois (XIXe siècle) : tombe en marbre blanc et ciment de l'épouse du premier maire de la commune, parente de l'impératrice Joséphine.</p>
Etat / intégrité du site	Bonne conservation générale des bâtiments du bourg

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Sans objet
Aspect immatériel	Sans objet
Visibilité	La butte naturellement visible fait du bourg et spécifiquement de son église un point de repère important depuis la plaine.
Accessibilité	Sans objet
Ouverture au public	Sans objet

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
Petit bourg historique intéressant par sa grande visibilité depuis la plaine et la RN, et en particulier l'église et son clocher, de belle facture



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Culturel
Commune	Fort-de-France
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Quartier
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	<p>Cathédrale Saint-Louis : classée Monument historique par arrêté du 9 octobre 1990</p> <p>Hôtel de ville : façades, toiture et salle de théâtre, inscrites Monuments historiques par arrêté du 31 juillet 1979.</p> <p>Immeuble La Nationale : les quatre façades extérieures du bâtiment, toitures, façades sur cour, cour comprenant la fontaine, l'escalier rampe sur rampe avec la fontaine en cascade, la porte d'accès à l'immeuble et le passage entre la rue et la cour de l'immeuble la "Nationale", inscrits Monuments historiques par arrêté du 24 janvier 2017.</p> <p>Edifices labellisés "Architecture contemporaine remarquable" en 2015 (ancien label "Patrimoine du XXe s.") :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La banque des Antilles françaises (BDAF) - L'immeuble "Au Printemps" (actuelles Galeries Lafayette) - La Maison des syndicats - L'ancienne imprimerie France Antilles - L'immeuble la "Nationale" - Caisse générale de sécurité sociale
Propriétaire	sans objet (espace public)
Gestionnaire	sans objet (espace public)

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques	
<p>Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)</p>	<p>Plusieurs arbres remarquables dans le centre de fort de France</p>
<p>Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)</p>	<p>1635 : installation de la colonie française sur l'île de la Martinique. 1ère moitié XVIIe siècle : développement d'une 1ère ville sur l'île : Saint-Pierre. 1637 : début de la construction du fort Royal (actuel fort Saint-Louis) au coeur d'une grande baie qui présente de vraies qualités stratégiques / défensives. 2nd quart du XVIIe siècle : travaux d'assèchement de la mangrove par des canaux de drainages remblayés par la suite. 2nde moitié XVIIe siècle : volonté politique de disposer d'un site de mouillage plus favorable que celui de la baie de Saint-Pierre, qui entraîne la création puis l'extension d'un noyau urbain à proximité du fort. 1677 : le comte de Blénac succède au gouverneur de Baas, la ville prend la forme d'un plan hippodamien sous son impulsion. 1698 : un plan de la ville montre son tracé achevé avec la délimitation de grands îlots quadrangulaires. La cité compte plusieurs maisons, une église, le fort, des sucreries, plusieurs élevages. 1692 : les sièges du gouvernement et des forces armées se fixent à Fort-de-France, qui devient la capitale administrative de l'île (Saint-Pierre reste la plus grande ville et la capitale économique). 1763 : travaux de creusement d'un canal d'enceinte reliant la rivière Levassor avec le Port : "canal de la Levée". Curage et comblement d'une partie du canal entre 1857 et 1858 qui donne lieu à la création d'une routée délimitant la ville au nord. XVIIIe siècle : aménagement de la place d'Armes qui deviendra le parc de la Savane en 1830 XIXe siècle : succession de catastrophes naturelles qui détruisent la ville, à chaque fois reconstruite (tremblements de terre de 1790 et de 1839, grand incendie de 1890, cyclone de 1891). Années 1840 : ouverture de l'usine Thorp sur la Pointe-Simon, première usine-centrale (usine à sucre) de Martinique. Parallèlement, 1ère extension urbaine au-delà du canal de la Levée avec le développement du bidonville des Terres-Sainville (au nord-ouest) liée à l'arrivée massive d'anciens esclaves africains. 1890 : un arrêté réglemente les nouvelles constructions suite aux catastrophes répétées : le métal doit compléter l'utilisation du bois (lui-même préféré à la pierre après les deux tremblements de terre). 1900 : nouvelle campagne d'agrandissement de la ville, suite à l'incendie du quartier du Carénage conduisant à sa reconstruction. 1902 : destruction de Saint-Pierre lors de l'éruption de la Montagne-Pelée. Hégémonie de Fort-de-France en tant que capitale à la fois administrative et économique de la Martinique. 1925 : acquisition du quartier des Terres-Sainville par la Ville : travaux d'assainissement, traçage des rues et construction d'équipements publics. A partir des années 1960 : large expansion de l'espace urbanisé, à la fois sur les hauteurs et sur les rivages (zone des 50 pas géométriques). Apparition de quartiers auto-construits (Volga-Page, Texaco) ; extension de quartiers existants (Trénelles, Balatan Tivoli, la Rodate, Ravine-Vilaine, Redoute) ; construction de cités et grands ensembles (Dillon, Floréal, cité Calebasse, Bon-Air, Briant, Godissart, Châteauboeuf).</p>
<p>Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)</p>	<p>Espace urbain dense, constituant un vaste quadrilatère de 42 hectares délimité par le canal Levassor à l'ouest, le boulevard du Général-de-Gaulle au nord, le Carénage à l'est, la mer et le fort Saint-Louis au sud. Trame urbaine orthogonale / en damier, dont le centre correspond à peu près au square Victor-Schoelcher. Le quart-sud de la ville est dépourvu de construction, laissant la place au grand parc de la Savane.</p>

CADRE 3 : Analyse et description	
<p>Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)</p> <p>Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)</p> <p>Etat / intégrité du site</p>	<p>Voir fiches-filles</p>

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
<p>Covisibilité avec un autre site</p> <p>Aspect immatériel</p> <p>Visibilité</p> <p>Accessibilité</p> <p>Ouverture au public</p>	<p>Voir fiches-filles</p>

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site	
<p>Fort-de-France concentre logiquement le plus grand nombre d'édifices dotés d'une valeur patrimoniale</p>	



CADRE 1 - Généralités

Catégorie
(culturel, naturel, mixte)

Commune

Typologie
(mangrove, militaire, industriel)

Zonage et protection réglementaire
(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)

Propriétaire

Gestionnaire

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles
(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)

Données historiques
(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)

Données matérielles
(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)

Voir fiche-mère

CADRE 3 : Analyse et description	
<p>Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)</p>	<p>Les Fromagers de Fort-de-France (Ceiba pentandra, Bombacées), route des Religieuses : rares arbres aussi hauts en ville, presque 30m de haut, installés le long d'une résidence sur les hauteurs de Fort-de-France.</p>
<p>Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)</p>	<p>Cathédrale Saint-Louis : édifice construit en 1891 par l'architecte Pierre-Henri Picq sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale détruite par l'incendie de 1890 et le cyclone de 1891. Style éclectique mélangeant le néogothique et le romano-byzantin. Cathédrale décorée de 19 vitraux et d'une plaque commémorative en marbre rappelant l'inhumation de trois gouverneurs dans le chœur. Campagnes de restauration entre 1976 et 2005 (renforcement et réhaussement du clocher, couverture du transept et des nefs) puis pose d'une nouvelle flèche en 2016.</p> <p>Hôtel de la Préfecture (anciennement palais du Gouverneur) : édifice construit en béton armé et pierre par l'architecte Olivier Germain entre 1925 et 1928. Plan en U constitué de deux corps de bâtiment parallèles dotés d'un étage et d'un autre corps de bâtiment au centre inspiré du Petit Trianon à Versailles. Premier bâtiment en béton armé de la ville dans un style éclectique avec bossage continu, galerie couverte, colonnes et grandes baies cintrées.</p> <p>Musée d'histoire et d'éthnographie : maison bourgeoise construite en 1887 dans le style typique de l'habitation martiniquaise. Façade enduite, encadrements, chaînages et pilastres à l'étage supérieur. Poteaux-colonnes métalliques soutenant un balcon en fer forgé coiffé de lambrequins. 1999 : ouverture du musée dans l'ancienne maison.</p> <p>Ancien hôtel de ville / théâtre : édifice construit en 1884 dans un style néoclassique importé d'Europe (marque coloniale) de plan rectangulaire avec avant-corps couronné d'un fronton triangulaire, pilastres à chapiteaux, couverture en tôle et lanternon avec horloge. Aménagement d'un théâtre dans l'hôtel de ville en 1912, remplaçant celui détruit par l'incendie de 1890. Le bâtiment actuel remplace un hospice construit en 1839, lui-même construit sur un ancien couvent de Capucins édifié en 1672.</p> <p>Ancien palais de justice :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construit en 1906. Edifice en pierre de taille, formant un large rectangle autour d'une cour centrale plantée. A l'ouest et à l'est, deux pavillons d'un étage dotés de façades parfaitement ordonnancées avec grilles ouvragées, baies cintrées et décors néoclassiques (colonnes corinthiennes, pilastres, balustrades et divers modillons et clés à volutes). Deux longues galeries de plain-pied relient les pavillons. L'ensemble remplace l'ancien tribunal construit en 1857, remplaçant lui-même l'ancien couvent des Filles de la Providence fondé au XVIIIe siècle. Héberge actuellement l'espace culturel Camille Darsières, ainsi qu'une galerie d'art contemporain. - à noter : l'actuel palais de justice construit entre 1999 et 2001 est situé sur le boulevard Général-de-Gaulle. Structure métallique dans un style moderne. - à noter : le bâtiment de la Cour d'appel livré en 2015, situé sur le boulevard Sainte-Catherine face à l'ancien palais de justice, derrière le square Schoelcher. Parallélépipède de verre et de métal avec façade principale en porte-à-faux sur de grands supports en forme de "x". <p>Banque des Antilles françaises (BDAF) : bâtiment construit en béton en 1931 dans un style moderne. Deux étages à grands volumes dégagés pour les escaliers, façade avec détails Art déco. Une cour intérieure avec bassin a été modifiée mais les escaliers monumentaux derrière la façade sont conservés.</p> <p>Galeries Lafayette : immeuble construit en 1934 pour accueillir le premier "grand magasin" de la Martinique, "Au Printemps". Bâtiment de deux étages couvert en toit-terrasse sur laquelle donne un tour d'angle. De style Art déco, façade ornementée de fenêtres octogonales, de frises et d'une corniche à motifs géométriques. Une partie du bâtiment a abrité le Consulat des Etats-Unis qui déménage dans l'immeuble voisin au cours des années 1980. Dénaturation intérieure du bâtiment par une campagne de travaux en 2000.</p> <p>Pavillon Bougenot : édifice en bois construit en 1887, construite en 1887 dans le style typique de l'habitation martiniquaise. Pavillon carré avec cloisons en bois et galeries périphérique soutenues par des poteaux très fins de fonte ; décorations de dentelles de bois et de fer, impostes ajourées et balcon en fer forgé. Sous le régime de Vichy, y est installée la direction de la propagande. Après la guerre, la radiodiffusion y reste jusqu'en 1949. En 1961, le Conseil général rachète l'immeuble et y installe la direction des Services sanitaires et sociaux.</p>
<p>Etat / intégrité du site</p>	<p>Bonne conservation générale des bâtiments</p>

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	non
Aspect immatériel	non
Visibilité	Grands édifices pour la plupart / points de repère dans la ville
Accessibilité	A pieds, en voiture ou en transports en commun
Ouverture au public	Accès payant au musée. Ancien palais de justice reconverti en espace culturel ouvert au public à horaires fixes. Théâtre ouvert lors des représentations.

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
<p>Voir fiche-mère</p>



CADRE 1 - Généralités

Catégorie

(culturel, naturel, mixte)

Commune

Typologie

(mangrove, militaire, industriel)

Zonage et protection réglementaire

(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)

Propriétaire

Gestionnaire

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)

Voir fiche-mère

Données historiques

(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)

Dès le XVIIIe siècle : développement de la ville de Fort-de-France sur une zone marécageuse / assèchement des sols.**1763** : travaux de construction d'un canal d'enceinte reliant la rivière Levassor au Port. Le canal est creusé par une levée de terre, qui lui donnera aussi le nom de "Canal de la Levée".**Après 1848** : Fort-de-France et ses quartiers environnants connaissent une forte hausse démographique qui rend le canal insalubre.**Vers 1857-1858** : curage d'une de ses parties, et comblement entraînant la construction d'une route : la Levée, qui devient l'actuel boulevard du Général-de-Gaulle.**2nde moitié du XXe siècle** : développement de grands immeubles et équipements publics en béton (bâtiments administratifs, de bureaux, de spectacle).

Données matérielles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)

Grand tracé rectiligne délimité par le canal Levassor à l'ouest et le Carénage à l'est (av. Maurice Bishop), qui marque la limite nord du centre-ville. Large terre-plain central planté de palmiers.

Boulevard bordé dans sa partie orientale de nombreux immeubles modernes (à partir des années 1970) essentiellement en béton, verre et métal.

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>D'est en ouest :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ancienne imprimerie France-Antilles : bâtiment de béton armé construit en 1936 par l'architecte-ingénieur Honoré Donat dans un style moderniste. De plan rectangulaire ; façade principale symétrique avec fronton comportant l'inscription "Imprimerie officielle 1936". - Maison des syndicats : bâtiment de béton construit en 1948 dans un style moderniste par l'architecte départemental Marcel Salasc. Plan entièrement constitué de formes circulaires (trois cylindres imbriqués). L'entrée se fait par un porche à colonnes que l'on retrouve dans le patio central. Charpente en béton composée de poutres disposées en forme d'étoiles. Campagne de travaux de réfection et ajout de bureaux à l'extérieur en 2003-2004. - Trésor public : bâtiment construit après 1984 dans une architecture très moderne en forme de pyramide inversée avec une "imbrication" de plusieurs volumes parallélépipédiques. Toit-terrasse à l'arrière ; soubassement enduit et parements de pierre en saillie ; fenêtres de formes géométriques en verre fumé. A remplacé l'ancien hôtel du Conseil Général, considéré comme une pièce maîtresse de l'architecte Louis Caillat, édifié en 1930 dans un style moderniste et démoli en 1984. - Caisse générale de sécurité sociale : immeuble construit en 1956 par les architectes Henri Madelain, Claude Meyer-Lévy et Louis Caillat. Grand quadrilatère haut de deux étages pourvu de deux ailes en retour. Façades rythmées de grands brise-soleil métalliques. Escalier en colimaçon suspendu. - Immeuble la "Nationale" : immeuble construit en 1938 par l'architecte Xavier Rendu dans un style moderniste. Composé de quatre corps de bâtiments à trois étages, couverts d'un toit-terrasse accessible. Ses arrondis, fronton, colonnes, ouvertures en hublot, ferronneries des portes témoignent d'une influence Art déco. Fontaine en granito. - Ancienne chambre de commerce/ immeuble "Mutualité" : immeuble construit dans les années 1980 dans un style brutaliste. Façade en gradins et voiles béton incurvés très caractéristiques de l'immeuble. - Chapelle du Christ-Roi : Architecture du "hangar" des années 1970, édifice en béton avec 2 murs gouttereaux, pignons ouverts et vitrés. Toit à 2 pans inclinés. Parement en pierre avec appareil rustique et un bardage bois pour la partie supérieure du pignon. - Hôtel de ville actuel : imposant bâtiment construit en 1970 sur le boulevard du Général-de-Gaulle, surélevé sur de larges structures en béton. Grande façade principale inclinée pourvue de loggias protégées de brise-soleil qu dessinent de longues lignes verticales du 1er au 6e étage. Façade arrière en gradins inversés. Décor de motifs géométriques en métal rouge sur les façades secondaires.
Etat / intégrité du site	Trésor public : disparition complète de l'ancien Conseil général, dont seul le mur de clôture subsiste Réhabilitation en cours de la caisse de Sécurité sociale Le reste des bâtiments est globalement bien conservé

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	non
Aspect immatériel	non
Visibilité	hauts/grands édifices, facilement identifiables le long du boulevard
Accessibilité	Immeubles sur rue ou derrière des grilles
Ouverture au public	oui pour les bâtiments publics (avec horaires) / accès restreint des bâtiments privés (imprimerie, Nationale, ...)

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site	
Voir fiche-mère	



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	culturel
Commune	Fort-de-France
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Site technique
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	Bassin de radoub : bassin et canons (la partie en pierre de taille et celle en béton, ainsi que les canons fichés dans le sol autour du bassin, les musoirs) inscrits MH, par arrêté du 21 août 2015
Propriétaire	État
Gestionnaire	Grand port maritime de la Martinique / société ENA

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	-
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>2e moitié XVIIe siècle : 1ères correspondances mentionnant les termes de carénage et de radoub. 1ers travaux d'aménagement du "cul-de-sac du carénage" à la fin du siècle avec comblements et dragage de l'actuel emplacement du bassin de radoub</p> <p>Entre 1864 et 1868 : construction de la cale de radoub en place aujourd'hui, selon une conception reprenant des bassins contemporains à Toulon, Lorient, Cherbourg et Rochefort. Premier navire accueilli : le bâtiment de guerre L'Achéron</p> <p>Années 1890 - années 1910 : projets et discussions successives d'allongement de la cale de radoub</p> <p>1942 et 1950 : extensions successives du bassin, portant sa longueur à 180, puis 200 mètres.</p> <p>1996-1997 : remplacement du bateau-porte</p> <p>Années 2010-2020 : plusieurs campagnes de travaux d'entretien et modernisation : remplacement de la ligne de tin, rejointoiement des maçonneries du bassin, travaux sur le bateau-porte, remplacement d'une partie des réseaux, ...</p>
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	<p>Site implanté à l'est du fort Saint-Louis, à l'emplacement de l'ancien cul-de-sac du Carénage.</p> <p>Au centre du site, un grand bassin creusé dans le sol, ouvert vers le sud et la baie de Fort-de-France (clos par un bateau-porte métallique). Bassin entouré de différents bâtiments techniques.</p>

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Bassin : plan rectangulaire d'environ 200m de long pour 30m de large. Cale creusée à redents en pierre de taille pour la partie ancienne au sud (à savoir : kersantite et andésite) et en béton pour l'extension au nord</p> <p>Canons : environ 12 anciens canons fichés dans les pourtours du bassin</p> <p>Bateau-porte : structure métallique flottante permettant de fermer hermétiquement le bassin de radoub par un système de ballast</p>
Etat / intégrité du site	<p>Site technique modifié et modernisé à de multiples reprises.</p> <p>Au centre du site, cale de radoub d'origine toujours en place malgré l'agrandissement du milieu XXe siècle</p> <p>Transformations importantes des abords de la cale et de leurs bâtiments. Ex : destruction de l'ancienne capitainerie.</p>

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Non : aucune covisibilité directe depuis la cale
Aspect immatériel	Site à l'origine de Fort-de-France avec le fort Saint-Louis
Visibilité	Non visible depuis l'espace public
Accessibilité	Accès restreint : site technique
Ouverture au public	exceptionnelle (Journées européennes du patrimoine notamment)

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
La baie du Carénage, devenue au XIXe siècle une véritable cale sèche ou cale de radoub, constitue l'un des fondements importants de Fort-de-France avec le fort Saint-Louis. Rare ouvrage de ce type dans la Caraïbe (avec Curaçao et les Bahamas). Architecturalement, l'ouvrage s'inscrit dans la lignée de plusieurs grands bassins français du milieu XIXe.

N°9	Fort Saint-Louis
------------	-------------------------



CADRE 1 - Généralités	
Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Culturel
Commune	Fort-de-France
Typologie (militaire, scolaire, ...)	Site militaire
Zonage et protection réglementaire	Ensemble des fortifications extérieures, y compris les ouvrages incorporés à celles-ci (bastion du Carénage, bastion royal, batterie basse de la Pointe, bastion Sainte-Marthe ; à l'intérieur du fort : boulevard de Blénac, y compris son prolongement boulevard de Baas jusqu'à l'entrée du bastion royal, porte de Blénac, porte de Baas, façades et toitures du pavillon Aycard, voûte et route Dauphine jusqu'à l'entrée arrière de la caserne d'Amblimont, façades et toitures du pavillon Delacoste ; à l'extérieur du fort : ruines d'un ouvrage au lieu-dit Bois de Boulogne), classé Monument historique par arrêté du 15 mars 1973 Guérite d'entrée : labellisée "Architecture contemporaine remarquable" en 2015 (ancien label "patrimoine du XXe siècle")
Propriétaire	Etat (ministère des armées)
Gestionnaire	Marine nationale

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles	Fort construit sur un éperon rocheux composé de tuf, de basalte, de substrats volcaniques et d'andésites locales
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>1635 : la colonie française s'installe en Martinique et déploie une stratégie de défense militaire autour de la baie de Fort-de-France. Décision de construire un fort sur un emplacement qui permet de protéger le mouillage du Carénage.</p> <p>1638 : aménagement d'un simple fortin, comprenant seulement un double rang de palissade en bois et leurs canons.</p> <p>1664 : le site militaire devient Fort-Royal lorsque le roi Louis XIV achète les droits aux successeurs du lieutenant général de la Martinique. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, le fort est amélioré, développé, renforcé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1666 : construction d'une batterie dite royale, d'une palissade et d'un fossé. - 1667 : remplacement des palissades en bois par des ouvrages maçonnés. - 1680 : large reprise et adoption de la forme définitive en plan de citadelle à la Vauban comprenant la batterie royale au nord ouest, la batterie de la pointe au nord est, une citerne, un magasin à poudre, des cases et le logement du roi. - 1684 : Fortification de l'entrée par la construction de deux demi-bastions et une petite demi-lune. Creusement d'un fossé d'eau de mer en parallèle des constructions d'un chemin couvert et d'un glacis. Edification de l'enceinte nord. - 1687-1690 : construction du pavillon Aycard <p>Après 1763 : les batteries du fort sont fortement armées : sur la pointe sud est construite une plate-forme qui reçoit une nouvelle batterie, renforçant l'existante. Les logements sont reconstruits et une chapelle est édifiée.</p> <p>2nde moitié XIXe siècle : nouvelle série d'aménagements et densification du site par la construction de bâtiments techniques et ouvrages défensifs supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1845-1847 : construction de la caserne d'Amblimont, d'une fontaine et d'un lavoir. - 1853 : creusement d'une douve et percement de la voûte (passage) Dauphine profondément entaillée dans la roche, permettant une grande protection en jouant le rôle de fossé en cas d'attaque. - 1866 : installation d'une nouvelle citerne. - 1877 : construction de la casemate d'Orange - 1885 : construction d'un magasin à poudre - 1896 : édification d'une longue batterie dite "Du cavalier" sur la bordure ouest de l'esplanade des Anglais <p>Fin XIXe siècle : un ensemble de deux rangs de remparts protègent le fort formant plusieurs bastions dont celui du Carénage, du bastion Royal, de la batterie basse de la Pointe et le bastion Sainte-Marthe.</p> <p>Informations complémentaires : le fort prend différentes appellations au fil de temps : initialement, fort Royal, il est rebaptisé "Fort Edward pendant les diverses occupations anglaises, puis devient "Fort de la République" en 1793-1794 et enfin "Fort-Saint-Louis", du nom du saint patron de Fort-de-France, à partir de 1814.</p>
Données matérielles (présentation du site)	<p>Ensemble fortifié tout en longueur, étiré du nord au sud vers la mer. Il mesure 600m de long pour 100m de large et culmine à 40m au-dessus du niveau de la mer. Articulation autour de 4 fronts défensifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le front nord, en contact avec le parc de la Savane et formant l'accès du site. De manière logique l'ensemble le plus complexe et le plus densément fortifié du site - le front des Flamands, côté ouest, tourné vers l'entrée de la baie et le centre-ville de Fort-de-France - le front de Blénac / front de Baas, à l'est donnant sur la baie du Carénage (et l'actuelle cale de radoub), tourné vers le fond de la baie - le front de la Pointe, au sud (à l'extrémité du site), point le plus avancé vers la mer. <p>Enveloppe du fort constituée de deux rangs de remparts qui épousent le relief et qui sont renforcés de plusieurs bastions sur les points stratégiques. 4 espaces principaux à l'intérieur : l'esplanade des Hollandais isolée au nord du site ; les boulevards de Blénac et de Baas longeant et desservant tout le site depuis le flanc est ; l'esplanade des Anglais, espace le plus vaste et le plus haut du fort ; les deux bastions de la pointe isolés au sud du site par la barrière que constitue la caserne d'Amblimont.</p> <p>Entrée principal du fort au nord-est du site : la porte du Carénage (ancienne porte de desserte à l'intérieur du fort jusqu'à la destruction d'une partie du bastion du même nom au XXe s.). Consiste en une grille métallique sur mur-bahut, ouverte par un grand portail encadré de poteaux carrés en pierre, surmontés de grenades. Le tout précédé d'une esplanade exposant deux ancrages de marine et 4 canons anciens. Conservation également de l'accès d'origine au pied du bastion du Carénage : la porte du Parquet, portail à encadrement de style classique (XVIIe s.) pourvu à l'origine d'un pont-levis et ouvrant sur un long escalier dit "du Père Labat".</p>

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site

-

Composantes culturelles du site

6 bastions (ouvrages bas défensifs, en avant-corps sur le rempart). Du nord au sud :

- bastion du Carénage : partie du fort la plus avancée vers les terres, tout au nord du fort ; défend l'accès terrestre. A sa pointe, une échaugette couverte d'un dôme. Bastion réduit lors du remodelage de l'entrée durant la Seconde Guerre mondiale
- bastion Sainte-Marthe : accès par une courtine bordée d'un parapet ; ouvrage tronqué au XXe siècle pour la construction d'un escalier. A son extrémité face à la mer, une plate-forme basse pourvue de meurtrières.
- bastion XIII, dit cavalier : aménagé en 1856 en "cavalier", c'est-à-dire à cheval au-dessus d'un ouvrage déjà présent. Point le plus haut du fort, où est installé le drapeau français.
- bastion Royal : ouvrage majeur situé au milieu du flanc est du fort. Accès au bastion protégé par une construction pourvue de meurtrières, dite "Soute Tonnelier".
- bastion de la Pointe : surplombe la zone du front de la Pointe et est desservi par un axe de circulation.
- bastion XII : par son emplacement au sud-est du fort, protège l'accès au mouillage du Carénage.

3 Batteries (emplacements aménagés pour accueillir des canons tirant dans une direction commune), du nord au sud :

- batterie du Grand-Cavalier : aménagée en 1900. Comprend 6 plates-formes pour l'installation de canons. Du Grand cavalier à la batterie de la Pointe, des magasins souterrains permettent de stocker les obus à l'abri. Des systèmes de tunnels pourvus de rails et de monte-charges permet l'acheminement vers les installations de tirs.
- batterie du bastion de la pointe
- batterie basse de la pointe.

6 Pavillons et casernements anciens, du nord au sud :

- pavillon La Fayette, construit vers 1700 sur le flanc est du front nord. Abrisait les boucheries du fort vers 1750
- pavillon Aycard : construit entre 1687-1690. Bâtiment carré de deux étages. Le sommet abrite un corps de garde. A servi de prison au début du XIXe siècle puis de salle des artificiers.
- pavillon Delacoste : ancienne caserne édifiée autour de 1840 puis plusieurs fois remanié.
- caserne d'Amblimont : bâtiment de 1846 qui marque la séparation entre l'esplanade des Anglais et la Pointe. Long bâtiment de deux niveaux et 11 travées, parfaitement symétriques de part et d'autre de l'entrée centrale. Petit phare installé sur le toit, à l'extrémité ouest.
- pavillon La Motte-Picquet : construit en 1857 sur le bastion de la pointe. Long bâtiment ponctué de 6 arcades et abritant des bureaux voûtés. Actuel centre de commandement.
- pavillon Hubert : construit vers 1766

4 casemates anciennes (ouvrages voûtés de défense passive ou active), toutes au nord du site :

- casemate Gémosat : soute à munitions pourvue de meurtrières/canonnières et servant de retranchement. Modifiée à plusieurs reprises. Façade orientale visible sur le rempart extérieur.
- casemate d'Orange : construit en 1877 pour protéger le matériel et les hommes des tirs d'artillerie. Voûté en berceau, en pierre + encadrements en brique.
- casemates Martignac et Caqueray sur chaque extrémité du fossé protégrant le bastion XIII, qui surplombe tout le fort.
- casemate du Père Labat, sur le flanc est du front nord : probablement du XIXe s.

Bâtiments techniques et autres ouvrages (du nord au sud) :

- dans le parc de la Savane : la demi-lune (construction isolée entre deux bastions constituant un obstacle défensif) et le chemin couvert, situés entre les deux bastions du front nord. Ne subsiste que la pointe de la demi-lune et son échaugette.
- derrière la porte du Carénage : la guérite d'entrée, construite dans les années 1960 en béton armé sur un imposant soubassement de pierre volcanique.
- sur l'esplanade des Anglais : le bâtiment des forges, ancienne cuisine, édifié vers 1680 puis renforcé à l'aide de 3 imposants contreforts vers 1760 pour accueillir un magasin d'artillerie ; une citerne et un lavoir construits en 1866
- le long du boulevard de Blénac : deux magasins de munitions construits en 1886 et 1887
- sur le bastion royal : un magasin à poudre, bas et voûté. Daté de 1885 mais transformé en blockhaus de béton pendant la Seconde Guerre mondiale.
- sur le bastion de la pointe : une citerne dont le soubassement remonte à 1750

Etat / intégrité du site

Le site est en bon état : malgré une évolution constante et différentes adaptations/démolitions, les ouvrages constitutifs du site et les bâtiments historiques sont majoritairement conservés. Seule la demi-lune est à l'état de vestiges.
 A noter également, un certain nombre de bâtiments modernes :

- sur l'esplanade des Hollandais, un grand carbet, espace de convivialité et de conférences
- sur l'esplanade des Anglais, cinq bâtiments de casernement en forme de cube, immédiatement derrière les positions de tir de la batterie du grand cavalier ; d'autres constructions techniques sur l'esplanade
- en contrebas du front est, 4 grands ateliers.

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Covisibilité directe avec la Savane et la cale de radoub, tous trois à l'origine de Fort-de-France
Aspect immatériel	non
Visibilité	visible de toute la baie / extrêmement prégnant dans le paysage de Fort-de-France
Accessibilité	site accessible en voiture et à pied, dans le centre-ville de Fort-de-France
Ouverture au public	exceptionnelle : JEP par exemple

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
<p>Plus grand fort de l'île et pièce-maîtresse du système défensif français de la Martinique Élément historique majeur et repère visuel incontournable dans la baie Patrimoine majeur</p>



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Culturel
Commune	Le Lamentin
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Quartier
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	<p>Marché : classé Monument historique en totalité par arrêté du 3 août 2023.</p> <p>Eglise paroissiale Saint-Laurent : vitraux et encadrements de leurs fenêtres inscrits Monuments historiques par arrêté du 16 mars 1995. (objets mobiliers de l'église également inscrits Monuments historiques, en 1994).</p> <p>Fontaine aux Enfants : inscrite Monument historique par arrêté du 16 mars 1995</p> <p>Fontaine à la Nymphé : inscrite Monument historique par arrêté du 16 mars 1995</p>
Propriétaire	Sans objet (espace public)
Gestionnaire	Sans objet (espace public)

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

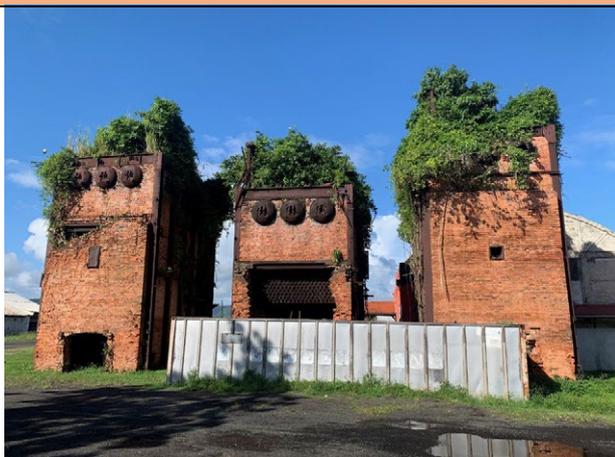
Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	-
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>1687 : mention d'une première paroisse fondée sur la rive gauche de la rivière Lézarde.</p> <p>1688 : établissement du cimetière du Lamentin.</p> <p>XVIII^e siècle : commune essentiellement habitée par des esclaves travaillant dans les habitations-sucreries qui deviendront par la suite des usines-centrales (comme Acajou, Union, Petit-Morne, Grand-Champ ou Bois-Carré).</p> <p>Début du XIX^e siècle : le Lamentin se distingue comme quartier le plus productif de la colonie, sa proximité avec les rivières la Lézarde et Longvillers étant un grand atout pour le transport des denrées des grandes sucreries alentours.</p> <p>1837 : création officielle de la commune du Lamentin, par décret.</p> <p>1862 : inauguration de l'usine à sucre Lareinty (emplacement des actuels loueurs de voiture, près de l'aéroport). Outre le secteur sucrier, se développe aussi la culture vivrière dans les mornes. La richesse agricole du Lamentin fait de la commune un grand centre commercial réputé, comme en atteste l'importante fréquentation de son marché.</p>
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	<p>2^e centre historique le plus important de la zone d'étude, après Fort-de-France.</p> <p>Le centre ancien s'articule autour de l'église et de sa place, et se développe le long de deux grands axes perpendiculaires : la rue Ernest-André allant vers l'est et la rue du Four-à-chaux, allant vers le sud. Au croisement de ces rues, on retrouve les grands équipements de la ville : l'église et sa place (cœur du bourg), les ancien et actuel hôtels de ville, le marché couvert. L'agglomération compte plusieurs centaines d'habitations.</p>

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	<p>Arbre remarquable : le Baobab du Lamentin <i>Adansonia digitata</i>, Bombacées, au centre d'affaires le Baobab. Planté entre 1700 et 1800. Ancien «arbre à palabres», un lieu traditionnel de rassemblement, à l'ombre duquel on s'exprime sur la vie en société, les problèmes du village, la politique. Egalement lieu où les enfants se font conter des histoires par un ancien du village. Sacré dans plusieurs cultures, c'est un arbre qu'il est malvenu de couper. Ce Baobab n'est pas très haut mais son tronc est vraiment impressionnant, très large à la base de plusieurs mètres de circonférence. Ses grosses fleurs blanches et poilues pendent au bout de longs pédoncules.</p>
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Eglise Saint-Laurent : - grande église en croix latine, construite en pierre et agrandie en béton. Façade monumentale symétrique de part et d'autre de l'entrée et du clocher centrés. Inspiration classique avec grandes baies cintrées et pilastres d'andésite. Chevet à abside très développée. Construction de l'église dans la 2nde moitié du XIX^e siècle sur une 1^{ère} construction du XVIII^e siècle ; grande campagne de restauration de l'édifice dans les années 1930 ou 1940 (reconstruction du clocher, bas-côtés en béton, nouvelle couverture voûtée en voile béton, réfection des marches du parvis ; installation des vitraux). - Relié à l'abside, petit bâtiment surmonté d'une croix, probable sacristie de l'église. - une niche avec une statue d'une Vierge à l'enfant sur le côté sud de l'église.</p> <p>Presbytère : bâtiment d'un étage d'un étage, directement au sud de l'église. Galeries superposées sur la façade principale, avec piliers carrés en bois.</p> <p>Ex-hôtel de ville : édifice en béton construit par Louis Caillat en 1934. Deux ailes perpendiculaires reliées par une tour centrale surmontée d'une horloge aux formes géométriques portant les armoiries de la ville, la devise française et la mention "Ex hôtel de ville". Modèle d'architecture moderniste avec ses grands volumes, structures poteaux-poutres cylindriques, galeries couvertes et toitures-terrasses.</p> <p>Hôtel de ville (actuel) : bâtiment construit en 1998 dans un style post-moderniste, face à la mairie initiale conçue par Caillat. De plan carré et en béton + verre. Corps de bâtiment conique en fibro-ciment à l'entrée. Système de poteaux-poutres, multiples fenêtres en verre fumé et toit-terrasse. Grand escalier donnant sur un bâtiment en gradins agrémenté de balcons.</p> <p>Marché : grande halle pourvue d'une "nef" centrale et deux "bas-côtés". Plus ancien marché couvert de Martinique, construit en 1847 (+ travaux d'agrandissement entre 1881 et 1896) avec une ossature de fer riveté, qui rappelle le style des halles Baltard. Grilles, portail et épi de faîtage ouvragés. Façade principale ornée d'une horloge. L'intérieur abrite trois zones compartimentées : la partie centrale est réservée aux fruits et légumes, une autre à la viande et la dernière au poisson.</p> <p>Fontaine aux enfants : fontaine construite en fonte par le fonderie Chappée entre 1895 et 1922. Socle en béton de forme octogonale ; deux vasques au-dessous desquelles se trouvent trois enfants (ou angelots ou putti). Bassin constitué d'éléments en pierres assemblées.</p> <p>Fontaine à la Nymphé : fontaine construite en fonte par le fonderie Chappée entre 1895 et 1922, destinée à combler les besoins en eau tout en apportant un élément décoratif à la place André-Dubuc. Copie d'une fontaine dite "La Source" située dans la Sarthe (fait partie des modèles créés sous le Second Empire et largement diffusés jusqu'à la Première Guerre mondiale). Bassin de forme circulaire au centre duquel se trouve un piédestal soutenant une vasque, dans laquelle prend place une nymphe.</p> <p>Monument aux morts : érection d'un pilier commémoratif de la guerre 1914-1918, en plâtre, en 1922. Femme tenant une palme, qui repose sur un socle accueillant deux plaques commémoratives en marbre.</p>
Etat / intégrité du site	Bonne conservation générale des bâtiments du bourg Incendie récent de la sacristie de l'église

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Sans objet
Aspect immatériel	Sans objet
Visibilité	Sans objet
Accessibilité	Sans objet (espace public)
Ouverture au public	Sans objet (espace public)

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
<p align="center">Plus grand centre ancien après Fort-de-France. Plusieurs éléments présentant un véritable intérêt : marché couvert, église, ex-hôtel de ville</p>

Usine de Rivière-Salée, ou usine Lapalun



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	culturel
Commune	Rivière-Salée (Attention : l'usine présentée ici est implantée à proximité de Petit-Bourg à Rivière-Salée. Ne pas confondre avec l'ancienne usine dite de "Petit-Bourg", implantée sur le site de Génipa à Ducos).
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Site industriel
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	néant
Propriétaire	Propriété privée (Laguerre)
Gestionnaire	Propriétaire / Société : Les Villas Laguerre

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Site longé par une boucle de la Rivière Salée (source d'alimentation pour l'usine à vapeur d'origine, mais aussi pour transporter par barge la production de l'usine). Le site est d'ailleurs accessible par un pont en métal enjambant le cours d'eau.
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>Contexte : en 1850, 400 petites sucreries d'habitations sont dénombrées à la Martinique. Cependant, les sucriers voient leurs intérêts menacés par le développement de l'industrie rivale de la betterave, aux coûts de production inférieurs à ceux de la canne. Ils s'engagent dans la « modernisation » de leur outil industriel, en mobilisant les améliorations technologiques réalisées par l'industrie européenne de la betterave. Cette évolution se concrétise par la mise en place des « usines centrales ». La mise en place des usines centrales, qui nécessite d'importants capitaux, est rendue possible grâce à la création de la Banque de la Martinique en 1853 et surtout du Crédit colonial en 1860.</p> <p>1868 à 1871 : construction et mise en route de l'usine.</p> <p>Début du XXe siècle : production de sucre à partir de la récolte de canne à sucre de neuf habitations réunies et acquises par la société Lapalun : Trénelle, Val d'or, Grande case, Nouvelle cité, Maupeou, La digue, Thoraille, Terrier, Duharoc. Les récoltes arrivent à l'usine via 18 km de petites voies ferrées</p> <p>1935 : grande grève des ouvriers des deux usines de Rivière-Salée</p> <p>Milieu du XXe siècle : l'usine est l'une des plus importantes de Martinique et forme un vrai complexe de bâtiments d'exploitation, de stockage, d'habitation, auxquels s'ajoutent diverses cuves ainsi qu'un réseau de voies ferrées en provenance des différentes plantations.</p> <p>1974 : fermeture de l'usine (la même année que celle de Petit-Bourg)</p>
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	<p>Implantée au sud-ouest du hameau de Petit-Bourg. Nord et ouest du site encadrés par une boucle de la rivière Salée (un pont en métal permet d'accéder au site depuis la route de Petit-Bourg).</p> <p>Site organisé en trois secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un premier comportant les vestiges de l'ancienne usine et de ses lieux de stockage - un 2e, d'habitation, directement au nord avec les "villas Laguerre" - un dernier constitué par l'alignement d'anciennes maisons ouvrières à l'entrée du site.

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Secteur 1 de l'usine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vestiges de l'usine historique : deux halles adoptant un plan de rectangle aplati, construites en béton et pourvues d'une charpente cintrée en voile béton. Couverture en tôle d'une partie seulement de l'une des deux halles. Datent du 1er tiers XXe siècle et abritaient probablement à l'origine les machines à vapeur, avec leurs cheminées, permettant de broyer les bagasses - vestiges de 3 "fourneaux" ou chaufferie : tours carrées en briques avec ossature/renforcements en métal. Bâtiments ajoutés entre 1931 et 1946, probablement en remplacement des machines initialement placées dans les halles (voir ci-dessus) - un 1er entrepôt portant la mention "sucrierie" : longue halle de plan rectangulaire, de plain-pied, construite en pierre volcanique et chaînages briques. Grande toiture à deux pans, couverte en tôle. Bâtiment qui pourrait remonter aux origines de l'usine-centrale, fin XIXe siècle - un 2nd entrepôt, isolé au nord-ouest du site : construit entre 1931 et 1946. Présente les mêmes mises en oeuvre que le 1er entrepôt mais environ trois fois plus long. <p>Secteur 2 de l'habitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une maison imposante : bâtiment à étage, de plan carré, construit en béton avec un soubassement en pierre volcanique et chaînages en briques similaire aux constructions anciennes du site. Construite dans les années 1930, la maison se caractérise par ses grandes colonnes en béton et son escalier à double volée donnant sur une grande galerie à l'étage - Maison + dépendance : bâtiments reprenant le style des habitations martiniquaises : plan rectangulaire, mur-bahut en pierre volcanique et cloisons en bois ; large galerie périphérique totalement ouverte ; toiture en pavillon couverte en tuiles écaillées. Construites elles aussi dans les années 1930. Au-devant de la maison, un jardin clos, séparé de la rue par une grille et un grand portail ouvragés, ouvrant sur une demi-lune. <p>Secteur 3 des maisons de contremaîtres : 6 maisons implantées en bande à la sortie du pont donnant accès au site. Selon certains écrits, pourraient correspondre à des maisons de contremaîtres de l'usine. Au nombre de 8 à l'origine, petites maisons carrées à un étage, toutes construites en bois avec un appentis et une toiture à deux pans de faible pente. Maisons similaires partiellement conservées sur l'ancienne usine de Petit-Bourg (Génipa).</p>
Etat / intégrité du site	Le site est partiellement conservé par rapport à l'état de l'usine lors de sa fermeture (1974). En moyenne, deux bâtiments sur trois ont disparu et certains présentent un état de conservation inquiétant, tels que les halles de l'usine et les présumés fourneaux envahis par la végétation / en train de s'effondrer. Bon état de conservation des espaces d'habitation : si certaines maisons ouvrières ont disparu ou ont été modifiées, l'alignement se lit toujours aisément et l'ensemble de maisons construit dans les années 1930 est en excellent état.

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	non
Aspect immatériel	non
Visibilité	réduite
Accessibilité	en voiture, par le pont menant à la route de Petit-Bourg
Ouverture au public	Secteur de l'usine en accès libre / secteur de l'habitation fermé par des grilles mais disponible à la location

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
Témoignage majeur des usines-centrales de la 2nde moitié du XIXe siècle dans la zone d'étude. La partie "usine" du site est toutefois dans un état inquiétant, qui risque de disparaître dans les années à venir.



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	culturel
Commune	Trois-Ilets
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Militaire
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	Ensemble du fort (constructions, sol et sous-sol) : inscrit Monument historique par arrêté du 25 avril 2012
Propriétaire	Etat
Gestionnaire	Ministère de l'Armée

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Le fort d'Alet est implanté en haut du Morne des Étages, couvert par une végétation boisée semi-xérophyte (sèche).
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	construit en 1900. Initialement armé de 4 mortiers G de 270 Mle 1889 et 4 canons de campagne de 90 mm Mle 1877 qui couvraient le front de terre. Chaque batterie disposait de 2 soutes à munitions en béton armé desservies par voie ferrée.
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	Le fort est construit sur une hauteur dominant la rive sud de la baie (alt. 110 m). Construction en béton et andésite articulée en 2 batteries de front de mer distantes d'environ 500 m. Inspiré du modèle Séré de Rivières (forts semi-enterrés, massifs et bas, couverts de végétation), témoin d'un savoir-faire en matière de construction militaire dans la lignée des forts Saint-Louis, Desaix et Tartenson. L'édifice appartient à l'ensemble défensif de la baie aux côtés de celui de l'îlet à Ramiers et de la Pointe du Bout sur le côté sud de la baie.

CADRE 3 : Analyse et description

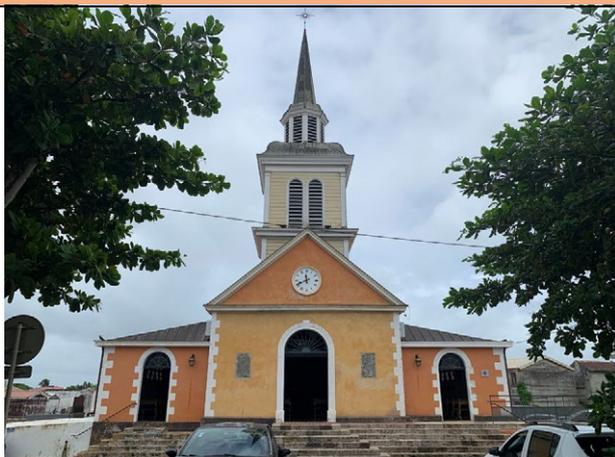
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	Fort et batteries circulaires : ensemble en béton et moellons d'andésite. Ensemble parfaitement symétrique accessible via un couloir courbe encadré de murs imposants. Au centre de la construction, un emblème avec une date portée "1900" surmontant une grenade et deux canons croisés. Petit pavillon : bâtiment rectangulaire en andésite à l'est du fort, bien conservé. Usage non identifié.
Etat / intégrité du site	Bon état général

CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site	non
Aspect immatériel	non
Visibilité	non. Edifice isolé et dissimulé
Accessibilité	à pied. Accessible par chemins à travers la forêt, depuis l'anse Mitan
Ouverture au public	à confirmer

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

Fort tardif, seul représentant dans la zone d'étude du modèle Séré de Rivières. Son intérêt réside dans sa bonne conservation et l'homogénéité de son matériau de construction (gros moellons d'andésite)



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Culturel
Commune	Les Trois-Ilets
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Quartier
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	Eglise Notre-Dame de la Délivrance : classée monument historique en totalité, par arrêté du 5 janvier 1993
Propriétaire	Sans objet (espace public)
Gestionnaire	Sans objet (espace public)

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	-
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>Vers la fin du XVIIe siècle : mention d'une localité dite de "Cul-de-sac à Vaches" comprenant les territoires actuels de Trois-Ilets et Rivière-Salée.</p> <p>1716 : division de Cul-de-sac à Vaches en deux paroisses : les Trois-Ilets et Rivière-Salée.</p> <p>1724 : construction d'une église, d'un cimetière et du presbytère sur un plateau dominant la baie de Fort-de-France face aux îlets.</p> <p>1837 à 1849 : Rivière-Salée et les Trois-Ilets sont regroupés en une seule commune parfois désignée comme "les Trois-Bourgs".</p> <p>Mai 1849 : érection de la paroisse des Trois-Ilets en une commune distincte.</p> <p>XIXe-XXe siècles : les habitations Poterie et Sarcelle alimentent en canne l'usine de la Pointe Simon puis celle de Rivière Salée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. La Poterie, ancienne habitation jésuite puis sucrerie, devenue fabrique industrielle et artisanale, approvisionne la Martinique en briques, tuiles et objets en poterie.</p> <p>Fin du XXe siècle : la canne à sucre est toujours la principale activité dans la partie ouest des Trois-Ilets, alors qu'à l'est, la commune s'est tournée vers le tourisme.</p>
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	Bourg historique d'environ 300m de long pour 150m de large, qui s'organise autour de l'église, de cimetière et du marché à proximité. Structuré par deux axes parallèles, la rue Schoelcher et l'avenue de l'impératrice-Joséphine. Il est délimité par le front de mer au nord et la rue des Grottes au sud. Agglomération d'une 60aine d'habitations, dont une part conséquente de cases anciennes.

CADRE 3 : Analyse et description	
<p>Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)</p>	<p>Arbres remarquables : 4 individus de Mahoganys petites feuilles hauts d'une douzaine de mètres le long de la route principale, devant l'école Ilets Charles. Alignement qui procure de l'ombre aux écoliers et parents.</p>
<p>Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)</p>	<p>Eglise Notre-Dame de la Délivrance : église construite en 1724 en bois, puis remaniée au cours des 2 siècles suivants : dès 1840 des transformations et agrandissements modifient l'église qui était inspirée des petites églises rurales françaises avec les cintres à bossage. En 1950, les nefs latérales ont été ajoutées et la citerne adjacente transformée en crypte. Le clocher en bois est en deux parties avec un beffroi orné de persiennes terminé par un bulbe et surmonté d'une flèche. En 1994, un incendie endommage la nef et l'abside, l'église est entièrement rénovée et rendue au culte le 24 décembre 2000. L'église est surtout connue pour avoir célébré le mariage des parents de la future impératrice Joséphine de Beauharnais ainsi que son baptême.</p> <p>Hôpital : l'ensemble hospitalier est construit en 1925 en briques et bois de Guyane sur un terrain cédé par Gabriel Hayot. Il est constitué de quatre bâtiments d'un étage et de deux pavillons de plain-pied en symétrie le long d'une voie centrale accessible par un portail métallique. Il est construit selon l'architecture créole, avec une galerie extérieure ouverte et des fenêtres à persiennes.</p> <p>Marché : bâtiment de plan rectangulaire, entièrement ouvert, à ossature métallique. Construction dans la première moitié du XXe siècle. Le marché est approvisionné par les productions (notamment manioc et cacao) des fermes du Morne et de La Plaine.</p> <p>Ancien presbytère : implanté au nord de l'église, bâtiment carré d'un étage, flanqué de deux appentis, l'ensemble couvert en tuiles. Façade principale parfaitement ordonnancée de part et d'autre de l'entrée centrée. Type de construction similaire au bâti ancien du site de la Poterie. Petit four à pain (?) à l'arrière du bâtiment.</p> <p>Cases : constituent la forme typique de l'habitat populaire martiniquais. Originellement construites en roseaux, puis en bois, les cases sont construites au XXe siècle avec des matériaux nouveaux : la tôle, le parpaing, la brique, le béton. Les pièces sont agrandies et parfois prolongées par une galerie couverte. Ce type de construction remonte à l'époque des Caraïbes, chez qui on trouvait le carbet (case commune) entourée de petites cases, appelées mouina pour chaque famille.</p>
<p>Etat / intégrité du site</p>	<p>Bonne conservation générale des bâtiments du centre ancien</p>

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Non
Aspect immatériel	Sans objet
Visibilité	Sans objet
Accessibilité	Sans objet (espace public)
Ouverture au public	Sans objet (espace public)

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
<p>Centre ancien le mieux conservé au sud de la baie (dans la zone d'étude) Concentration intéressante de cases anciennes et intérêt de l'hôpital, bâti en brique.</p>



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Culturel
Commune	Les Trois-Ilets
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Habitation-sucrerie / site industriel
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	néant
Propriétaire	Propriété privée (Hayot)
Gestionnaire	Sans objet

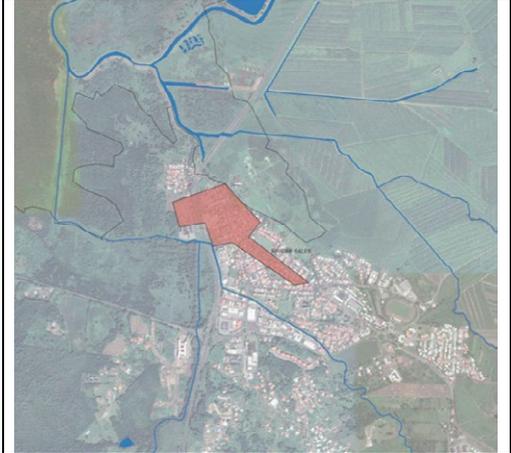
CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	-
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>1770 : 1ère apparition de l'habitation sur la carte de Moreau du Temple. Porte alors le nom de son ancien propriétaire : "Audifredy". Y figurent la maison de maître, ses dépendances implantées sur le morne ainsi que plusieurs bâtiments relatifs à l'industrie sucrière, comme un moulin à bêtes. Autres bâtiments de plan rectangulaire pouvant correspondre à une sucrerie, purgerie, étuve et entrepôts.</p> <p>XVIIIe et 1ère moitié XIXe siècle : le site constitue l'une des habitations-sucreries du sud de la baie.</p> <p>1845 : fin de l'activité sucrière sur le site. L'habitation se consacre uniquement à l'export de la canne cultivée vers l'usine-centrale de la Pointe Simon à Fort-de-France.</p> <p>L'état actuel des bâtiments de l'habitation semble remonter au XIXe siècle.</p>
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	<p>Maison de maître et dépendances qui dominent le morne.</p> <p>Site placé en retrait de la route vers le bourg de Trois-Ilets.</p>

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Maison de maître : Architecture-type de la maison de maître en Martinique (ex : habitation Pécol et ses trois pièces en enfilade) : ici, demeure de plan rectangulaire construite en bois, galeries périphériques (sur tout le pourtour du bâtiment) au rdc et étage en retrait avec toiture à croupes. Ensemble couvert en tuiles écailles (disposées en écailles de poisson). Cette mise en oeuvre particulière avec étage centré, en retrait, est parfois désignée dans la bibliographie comme formant une "taille de guêpe". Un escalier monumental en hémicycle permet l'accès à la façade nord.</p> <p>Trois bâtiments annexes en élévation (usage non identifié)</p> <p>Plusieurs bâtiments à l'état de vestiges, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une case de travailleurs : petit bâtiment de plan rectangulaire en andésite et brique. Deux pans de mur partiellement en élévation. Bâtiment du XIXe siècle ; réaménagement au XXe siècle pour servir de boutique (cf. fouilles archéologiques 2023). - un moulin à bêtes : Vestiges mis au jour lors de fouilles de l'Inrap en janvier 2023. Moulin installé en rupture de pente du morne sous le chemin d'accès à l'habitation. Construit en moellons sur un plan circulaire de 15m de diamètre environ, en forme de manège. - Autres traces archéologiques : potentielles sucrerie, purgerie, étuve et écurie.
Etat / intégrité du site	Bonne conservation de la maison de maître. Disparition ou réduction à l'état de vestiges de plusieurs éléments d'intérêt, comme l'ancien moulin à bêtes.

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Non
Aspect immatériel	Non
Visibilité	Oui, depuis la route : maison de maître au sommet d'une butte naturelle
Accessibilité	Accès en voiture par un chemin en terre
Ouverture au public	Non

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site	
Conservation d'une habitation typique de Martinique	



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Culturel
Commune	Rivière-Salée
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Quartier
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	Néant
Propriétaire	Sans objet
Gestionnaire	Sans objet

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Volcan sous le centre-ville de Rivière-Salée, connu du grand public : petit volcan simple dans sa constitution mais complexe dans sa composition chimique. Daté de 630 000 ans. S'étend de Desmarinières à La Fayette
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>1716 : fondation d'une paroisse.</p> <p>XVIIIème : les culture de la canne et du café dominant l'économie de la paroisse.</p> <p>1820 : fonctionnement du premier moulin à vapeur sur l'habitation Maupéou. Les habitations-sucreries disparaîtront ensuite au profit des usines centrales dans la 2nde partie du XIXe siècle.</p> <p>12 juin 1837 : la Martinique est partagée en communes par le gouverneur Mackau. Rivière-Salée appartient alors à la commune des Trois-Bourgs, qui regroupe les Trois-Ilets et Rivière-Salée (Petit-Bourg et Grand-Bourg).</p> <p>1839 : réunion de Petit-Bourg et Grand-Bourg en une seule commune : Rivière-Salée.</p> <p>1868-1871 : construction de l'usine centrale de Rivière-Salée qui fonctionnera jusque dans la fin des années 1970.</p>
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	Bourg historique au cœur de la plaine, s'étend sur environ 1km de long et 300m de large. Structuré le long des rues parallèles Victor Schoelcher et des Etages depuis l'église au nord du bourg. A noter, le cimetière isolé à l'ouest, derrière l'église. Agglomération d'une centaine de constructions : plusieurs cases créoles, petits immeubles et quelques grandes maisons.

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Eglise Saint Jean-Baptiste : édiée par l'architecte Marcel Salasc au XXe siècle, à l'emplacement d'une 1ère église construite au XVIIIe siècle. Style moderniste avec sa structure en béton armé et ses formes géométriques simples. Portail à colonnes représentant l'agneau pascal. Charpente en bois en carène de bateau renversée. Campanile trapu reposant sur quatre piles, façade animée par des abats-son et claustra en béton. Modénature sobre.</p> <p>Fontaine monumentale : édiée en 1950 sur la place Gérard Pierre-Rose, elle comporte un bassin de forme octogonale dont l'une des faces intègre un déversoir. Bassin revêtu d'un carrelage texturé à la géométrie travaillée. Au centre du bassin, une fontaine en fonte aux vasques étagées reposant sur un socle octogonal en béton carrelé.</p> <p>Monument aux morts</p>

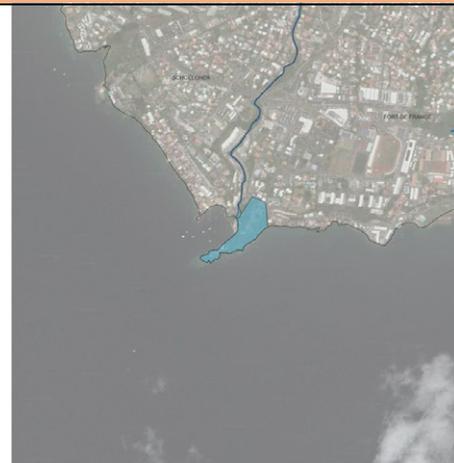
Etat / intégrité du site	Bonne conservation globale
--------------------------	----------------------------

CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site	Non
Aspect immatériel	Non
Visibilité	Sans objet
Accessibilité	Sans objet (espace public)
Ouverture au public	Sans objet (espace public)

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

Intérêt patrimonial relatif de Rivière Salée
--



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	mixte
Commune	Fort-de-France
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	pointe site militaire
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	Phare inscrit par arrêté du 16 décembre 2016 : Le phare en totalité, y compris les façades et toitures des deux bâtiments annexes et le sol de la parcelle d'assiette
Propriétaire	Etat
Gestionnaire	Marine nationale / DDTM (service des phares et balises de Martinique)

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	-
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>1ère moitié XVIIIe siècle : aménagement d'une batterie au bord de la pointe (batterie basse)</p> <p>1ère moitié XIXe siècle : aménagement d'une batterie haute, en retrait de la pointe</p> <p>1847 : projet non réalisé de construction d'un grand fort sur le plateau supérieur en arrière de la pointe.</p> <p>1853 : construction d'un 1er phare dans l'enceinte de la batterie basse, dont la portée est jugée insuffisante dès 1884.</p> <p>1860 : construction d'un fortin ou corps de garde derrière la batterie haute</p> <p>1927 : construction du nouveau phare, en arrière de la batterie basse. Fonctionnant d'abord au pétrole, le phare est électrifié en 1936.</p> <p>1952 : construction de deux bâtiments aux côtés du phare</p>
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	Constructions militaires établies dans la profondeur de la pointe, avec un fortin ou batterie basse à l'extrémité de la pointe, secondée par une batterie haute. Entre les deux batteries, un phare et deux constructions attenantes.

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>"Batterie haute" : petit fort, corps de garde crénelé ou réduit de type "1846" semi-enterré (fossés périmétriques creusés dans la roche). Entouré par une batterie sur ses flancs nord, ouest et sud. De plan rectangulaire, construit en andésite locale + chaînages d'angle en brique jaune</p> <p>"Batterie basse" : fortin implanté au bout de la pointe avec batterie en forme de fer à cheval et bâtiments à l'entrée du fortin accueillant à l'origine : un corps-de-garde, un magasin à poudre et une citerne. Fossé et pont devant le fort.</p> <p>Phare : tour à squelette hexagonal de 28m de hauteur, en fonte peinte en blanc. Construit en 1927.</p> <p>Deux bâtiments attenants au phare : ancienne maison de gardiennage et magasin pour le matériel.</p>
Etat / intégrité du site	Le site entier présente un état de conservation exceptionnel

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	pas de covisibilité directe
Aspect immatériel	non
Visibilité	site peu visible depuis l'espace public
Accessibilité	Accès piéton et voiture par la route à un chemin en cul-de-sac
Ouverture au public	Ouverture partielle : accès à une partie du site pour pratiquer la plongée / majorité du site inaccessible car occupé par l'Armée

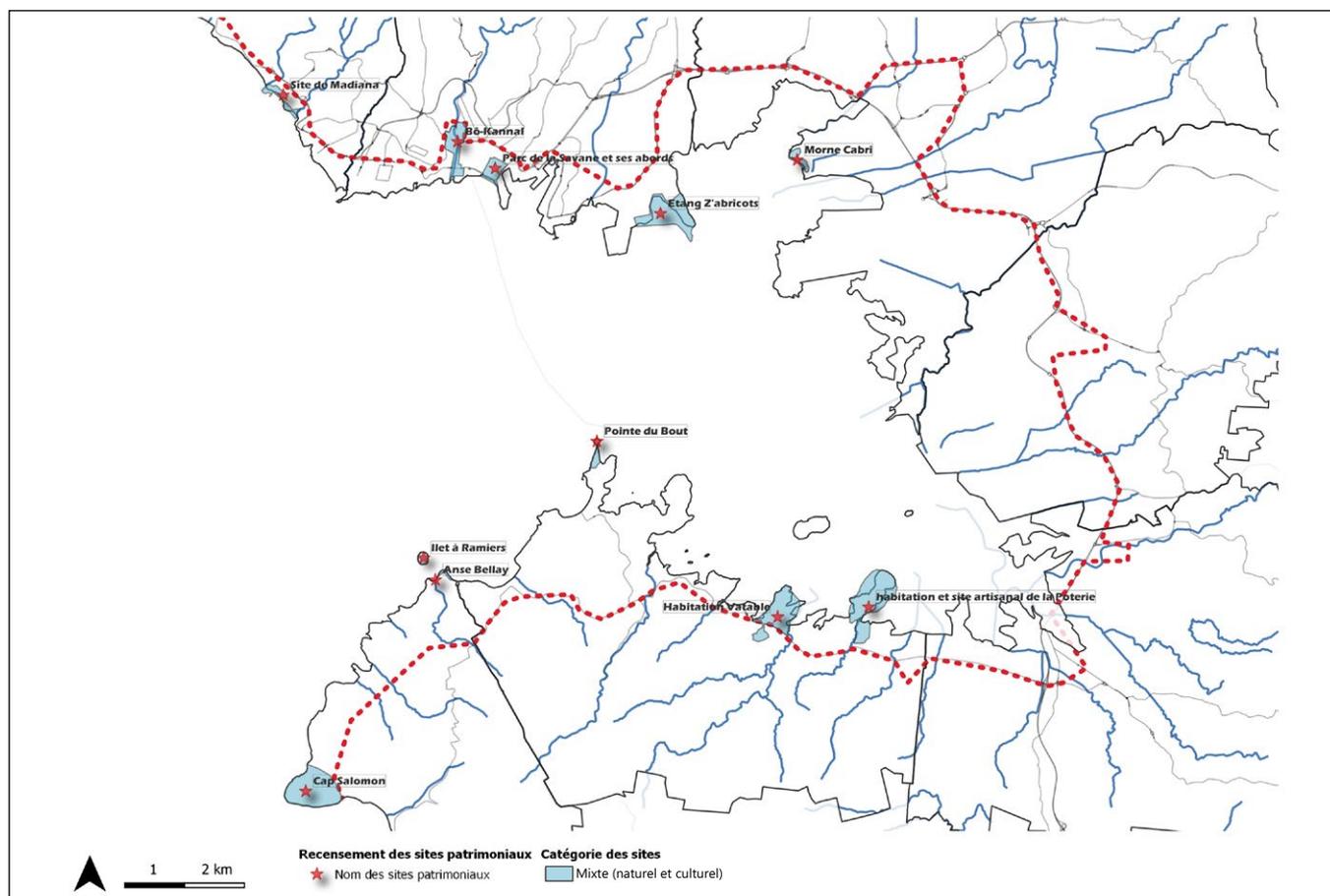
CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
<p>Le site militaire, peu visible, constitue un bon exemple du système défensif développé par les Français au cours du XIXe siècle. Le phare constitue un "exemple unique en Martinique de cette architecture métallique utilisée dans le domaine de la signalisation maritime" Etat de conservation global exceptionnel</p>

C - Les sites mixtes (naturels et culturels)

11 sites mixtes ont été inventoriés sur la zone d'étude :

COMMUNE	NOM DU SITE	NOM DU/DES SOUS-SITES
Anses-d'Arlet (Les)	Anse Bellay	-
Anses-d'Arlet (Les)	Ilet à Ramiers	-
Anses-d'Arlet (Les)	Cap Salomon	-
Fort-de-France	Parc de la Savane et ses abords	-
Fort-de-France	Bô Kannal	-
Fort-de-France	Etang Z'abricots	-
Lamentin (Le)	Morne Cabri	-
Schoelcher	Site de Madiana	Bourg
		Batterie Sainte-Catherine
Trois-Ilets	Pointe du Bout	-
Trois-Ilets	Habitation Poterie	Site de l'habitation
		Site de la poterie artisanale
Trois-Ilets	Habitation Vatable	Habitation
		Ancienne distillerie du soleil
		Site de Vatable

Repérage des sites mixtes





CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Mixte
Commune	Trois Ilets (Est) et Anses d'Arlet (Ouest)
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Site mémoriel / Forêt Littorale sèche
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	ZICO ZNIEFF sur la partie ouest du site (Morne Gallochat N°45), Classé site important pour les tortues
Propriétaire	Conservatoire du littoral (2005)
Gestionnaire	CAESM / Komité Anselé

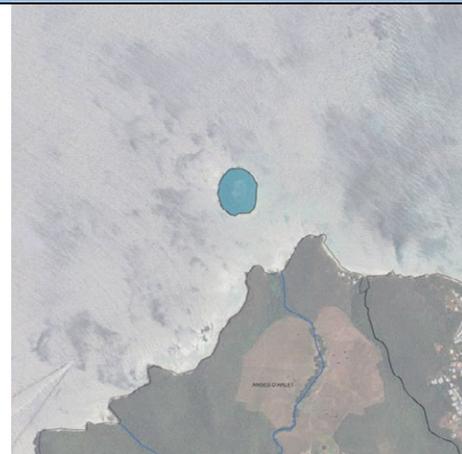
CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Plage de galet reliée à la plage de l'anse Mathurin (plage de sable blanc) par un sentier qui traverse une forêt xérophile (forêt sèche) particulièrement préservée et marquée par la hauteur (environ 3 m) des espèces qui la composent.
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	Avant la dénomination "Bellay", plusieurs cartes anciennes indiquent "Bel-Air" ou "Bel-Aire" Site historique de sépulture, avec trois occupations identifiées par le travail archéologique de l'INRAP : - VIIIe siècle : cimetière amérindien Arawak - XIIe siècle : tombes de Kalinagos - XVIIIe siècle : cimetière d'hommes, femmes et enfants esclavisés 2013-2019 : fouilles successives du site par l'INRAP
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	Site littoral composé d'environ 70m ² , présentant entre 70 et 100 tombes et constitué de 2 espaces principaux : - le site de fouilles, en contact avec la mer et délimité par de multiples coques de lambis placées au bout de piquets de bois - l'aménagement d'un grand tombeau à l'issue d'une volée de marches en terre et rondins de bois, en surplomb du site Les dépouilles du XVIIIe siècle sont probablement liées à une ou plusieurs habitations à proximité du site, notamment l'habitation Le Chalet

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	<p>La forêt sèche est particulièrement bien préservée est composée d'espèces emblématiques des forêts littorales sèches de Martinique telles que le poiriers-pays (<i>Tabebuia heterophylla</i>), bois couleuvre (<i>Capparis flexuosa</i>) ou le ti-baume (<i>Croton flavens</i>). Des arbres fruitiers, disséminés sur l'ensemble du site, témoignent de l'anthropisation de ce secteur au cours des derniers siècles.</p> <p>Sur l'arrière-plage des deux anses, des zones humides constituées de petites poches de mangroves se sont développées. Celle située à proximité de l'anse Mathurin est majoritairement peuplée de palétuviers rouges tandis que celle de l'anse Bellay est principalement composée de palétuviers noirs.</p> <p>Pour aller plus loin : près du site de fouille, il y a un arbre appelé le "Chapolevek" ou Bonnet d'évêques ou encore Badamier de l'Inde (<i>Barringtonia asiatica</i>). Botaniquement parlant, il s'agit d'une espèce introduite non envahissante, originaire d'Asie tropicale et de Madagascar et qui pousse dans les sols sableux des îles de l'océan Indien et de l'océan pacifique.</p>
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Caveau ou tombeau : en marbre noir et surplombant le site, où reposent une 60aine d'esclavisés et 3 Kalinagos</p> <p>Cimetière d'esclaves ou esclavisés : 56 tombes</p> <p>4 sépultures amérindiennes, précolombiennes : petites fosses ovales et défunts inhumés en position semi-assise</p> <p>Quelques objets et outils précolombiens : dont un fragment de statuette anthropomorphe en céramique, et une hache en chertite (roche originaire de l'île de Saint Martin)</p>
Etat / intégrité du site	<p>Site mis en valeur : aménagements récents à la suite des découvertes archéologiques</p> <p>Perturbations du site par la montée du niveau marin et l'érosion qu'elle entraîne</p>

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Covisibilité directe avec l'îlet à Ramiers et son fort
Aspect immatériel	mémoire des peuples précolombiens et de l'esclavage lié à la colonie française
Visibilité	Site isolé et pas visible
Accessibilité	Accès uniquement par la mer ou via un chemin de randonnée longeant la côte
Ouverture au public	sans objet

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site	
<p>L'anse Bellay est le seul cimetière d'esclaves/esclavisés connu et mis en valeur sur la zone d'étude : il constitue un site mémoriel majeur.</p> <p>Ce site offre une belle possibilité pour l'observation de la faune, ses zones humides abritant une biodiversité typique de ces milieux.</p> <p>A proximité, la plage de l'anse Mathurin est un important site de ponte des tortues marines.</p>	



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Mixte
Commune	Les Anses d'Arlet
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Ilet à végétation sèche / Site militaire
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	Le fort dans sa totalité : inscrit Monument historique, par l'arrêt du 22 septembre 2011 L'îlet : arrêté de protection de biotope (APB), depuis avril 2005
Propriétaire	Conservatoire du Littoral (2010)
Gestionnaire	Association Karisko

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	<p>Ilet : rocher escarpé d'environ 3 ha. Ancien cône volcanique strombolien d'âge récent (environ 400 000 ans) constitué de coulées de laves massives et de retombées de scories. S'élevant à 38 m au-dessus du niveau de la mer, ce rocher de forme conique est entouré de côtes pentues, à l'exception d'une petite anse sableuse implantée à la lisière méridionale de l'îlet.</p> <p>L'exceptionnelle ouverture paysagère vers les anses de Trois-îlets et des Anses-d'Arlet, la baie de Fort-de-France et la baie de Génipa, constitue un intérêt supplémentaire à sa préservation et sa valorisation.</p>
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>Vers 1728 : installation d'une simple batterie militaire sur l'îlet</p> <p>1746 : projet de fortification, qui engage une série de reprises dans la 2nde moitié XVIIIe, transformant peu à peu le site en véritable fort</p> <p>1803 : l'îlet et son fort passent dans les mains des Anglais.</p> <p>1817 : cyclone qui détruit les bâtiments du fort, encore en bois. Ils sont reconstruits en pierre.</p> <p>1829 : plan général montrant une forte évolution du fort, qui contient alors une caserne centrale casematée suivant un plan en "H", avec un pavillon d'officiers et un corps de garde ; un magasin d'artillerie / magasin à poudre ; une citerne-bassin circulaire ; une grande batterie semi-circulaire orientée vers le nord.</p> <p>2nde moitié XIXe siècle : améliorations et densifications successives du fort, notamment dans sa partie sud (murs de soutènement, poudrière, abri voûté, citerne, ...)</p>
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	<p>Ilet situé à l'entrée sud de la baie, avec un escarpement naturel et une position isolée et avancée qui offrent des atouts stratégiques.</p> <p>Fort composé de plusieurs constructions dont une caserne, poudrière, batterie. Pièce essentielle pour la protection de la baie, avec les forts Saint-Louis, d'Alet et de la pointe du Bout, la batterie a été construite pour "verrouiller" l'entrée de la baie de Fort-de-France.</p>

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	<p>Flore : sur la façade est du rocher, végétation arborée quasi-continue composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - grands-cosmayas (<i>Cratevia tapia</i>) qui lui confère un intérêt floristique majeur au vu de la rareté de cette essence classée en danger critique d'extinction sur liste rouge UICN. - Autres essences, dont essentiellement des mapous, des poiriers, des côtelettes, des savonnettes bois et des bois-vinettes, le tamarinier bâtard par îlots. <p>Faune : plusieurs espèces protégées nichent sur l'îlet et/ou dans le fort :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 espèces de chauve-souris (<i>Tadarida brasiliensis</i> et <i>Brachyphylla cavernarum</i>) - 2 espèces d'iguanes (dont <i>Iguana delicatissima</i> endémique et protégé) - Anoli Roquet - plusieurs espèces d'oiseaux protégés tels que les trois espèces de colibri felle vert (<i>Eulampis holoseriseus</i>), Madère (<i>Eulampis jugularis</i>) ou huppé (<i>Orthorhynchus cristatus</i>) <p>Plusieurs autres espèces à signaler : soldat, zagayac, touloulou, krab tè, pou-bois, pipiris, grives des savanes colibri huppé, cuek et sucrié.</p>
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Caserne voûtée : construite en H, comportant 5 grandes voûtes et 2 petites de part et d'autre. L'extrémité ouest s'achève par deux pavillons plus hauts ; l'extrémité Est par un bâtiment bas perpendiculaire aux parties voûtées</p> <p>2 abris ou magasins à poudre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la 1ère intégralement en pierre, construite par les Anglais en 1762. Construction voûtée qui présente un plan intéressant avec chambres de décompression latérales et arrière, en cas d'explosion de la poudre. - la 2nde, massive, en moellons de pierre et en brique. Porte l'inscription 1855 au-dessus de l'entrée. <p>Batterie basse, ou nord : élément défensif semi-circulaire érigé dès le XVIIIe puis amélioré au fil du XIXe siècle d'une capacité d'une 10aine de canons. La batterie présente toujours les vestiges des attaches des affûts des canons, ainsi que les rails semi-circulaires permettant de les faire pivoter.</p> <p>Batterie haute, au sud-ouest : conserve également les attaches et rails, ainsi que des inscriptions "1855" au niveau des pas de tir.</p> <p>Citerne circulaire : puits maçonné bien conservé, à l'arrière de la poudrière de 1855.</p>
Etat / intégrité du site	caractère exceptionnel de sa conservation et de son homogénéité tant sur les plans naturel, qu'historique ou architectural.

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Anse Bellay
Aspect immatériel	Especies végétale classée en CR dans la liste rouge UICN
Visibilité	visibilité importante de l'îlet dans la baie / visibilité réduite du fort (couvert végétal)
Accessibilité	Accès restreint du fait du caractère insulaire et APPB
Ouverture au public	Absence de ponton pour accoster
	Non : site du Conservatoire du Littoral et APB

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
<p>Etat de conservation et homogénéité exceptionnels : site majeur dans la baie de Fort-de-France.</p> <p>D'un point de vue naturel, formation végétale sèche typique et espèces d'une grande valeur patrimoniale (Colibri et Cosmayas).</p> <p>Panorama exceptionnel vers les anses de Trois-îlets et des Anses-d'Arlet, la baie de Fort-de-France et la baie de Génipa.</p>



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Mixte
Commune	Anses D'Arlet
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Forêt Littorale xérophile (sèche) Militaire
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	ZNIEFF marine (1998), PNRM, ZICO, Zone classée 2ND au PLU des Anses d'Arlet, REDOM
Propriétaire	Conservatoire du Littoral / Office national des forêts
Gestionnaire	Conservatoire du Littoral / Office national des forêts

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	<p>Site intégrant le morne Baguidi (146m) et le cap Salomon, regroupant atouts paysager, naturel et culturel sur la pointe occidentale de la commune des Anses-d'Arlet.</p> <p>Site occupé par une forêt littorale xérophile : l'une des plus sèches de l'île par la faible pluviométrie annuelle (moins de 1.200 mm/an) et par la minceur des sols où les affleurements andésitiques dominant.</p> <p>Depuis 2014 : un sentier sous-marin pédagogique installé sur le flanc sud du cap pour permettre aux visiteurs de découvrir les fonds situés au pied des falaises.</p>
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>Le cap Salomon tire son nom du chef Caraïbe Solliman, qui habitait la région en 1620.</p> <p>1680 : 1ers projets et plans de la future batterie, sans suite.</p> <p>1762 : construction de la batterie sous occupation anglaise de l'île</p> <p>2e moitié XVIIIe siècle : améliorations diverses de la batterie, jusqu'en 1802</p> <p>1878 : abandon de la batterie</p>
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	<p>Batterie la plus au sud de la zone d'étude (pendant de la batterie Sainte-Catherine de Schoelcher). Partie du système défensif de la Martinique, la batterie a été construite pour défendre l'accès sud à la baie de Fort-de-France mais surtout la baie de Grande Anse, en croisant ses feux avec la batterie de la pointe Burgos.</p> <p>Batterie à barbettes similaire au corpus identifié dans le reste de la baie.</p>

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	<p>Composé de cactus, de bois d'Inde (<i>Pimenta dioica</i>, <i>Pimenta racemosa</i>) et de diverses espèces arborescentes, compte également des essences plus rares ou menacées d'extinction locale, comme le casse savane (<i>Cassia emarginata</i>), le graine-bleue (<i>Forestiera rhamnifolia</i>), le petit mapou (<i>Pisonia suborbiculata</i>), et surtout le petit Crécré ou petites feuilles (<i>Tetrazygia angustifolia</i>) dont le cap semble être le dernier refuge de Martinique.</p> <p>Echantillon de zones humides représenté sur site : deux mares, visibles en saison d'hivernage, en haut du morne Baguidi, avec des espèces spécifiques, telles que le cirriqué de rivière (<i>Guinotia dentata</i>) et autres colibris huppés (<i>Orthorhyncus cristatus</i>) qui viennent s'y abreuver. Un scorpion endémique (<i>Tityus Marechali</i>) a même été découvert en 2013 dans ce secteur.</p> <p>Falaises sauvages vers l'ouest dans le prolongement du morne.</p> <p>Les fonds marins, constitués de gros blocs d'éboulis s'enfonçant à une quinzaine de mètres de profondeur, sont particulièrement riches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La quasi-totalité des espèces de coraux recensés en Martinique sont présents autour du cap Salomon. - des éponges aux multiples formes et couleurs - des gorgones animées par de nombreux poissons planctophages.
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Parapets de la batterie : murets en moellons</p> <p>Vestiges d'une poudrière (ou d'un four à rougir les boulets ?)</p> <p>Rampe d'accès à la batterie</p>
Etat / intégrité du site	Etat général bon à moyen : pour la batterie, conservation des "barbettes" mais disparition du bâti.

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	non
Aspect immatériel	non
Visibilité	non : fortement isolé et dissimulé par la végétation
Accessibilité	Batterie uniquement accessible à pied par un chemin de randonnée
Ouverture au public	Sentier sous-marin accessible en palme-masque-tuba, à mi-chemin de la randonnée vers la batterie
	oui

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
Interet naturel : intérêt biologique (terrestre et marin), hydrologique et paysager.



Photographie aérienne par cerf-volant, kite aerial photography by gardierlekap@hotmail.fr



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Mixte
Commune	Fort-de-France
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Parc Quartier
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	<p>Statue de l'impératrice et son socle : inscrits Monuments historiques, par arrêté du 31 décembre 1992 (MH détruit)</p> <p>Bibliothèque Schoelcher (y compris le jardin et la grille de clôture) : classée Monument historique, par arrêté du 5 janvier 1993.</p> <p>Label Architecture contemporaine remarquable (anciennement "Patrimoine du XXe siècle") :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Banque crédit martiniquais (actuelle BRED) - Hôtel l'Impératrice - Banque Crédit agricole (anciennement immeuble la "Ronde")
Propriétaire	sans objet (espace public)
Gestionnaire	sans objet (espace public)

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Situé en bord de mer, le parc La Savane s'étend sur cinq hectares de pelouse, entourés d'une allée bordée d'arbres.
---	---

<p>Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)</p>	<p>La Savane (et la ville de Fort-Royal) prend place sur un ancien marais ou marigot occupé par la mangrove. 1726 : repérage de la "Savanne" comme un terrain boisé, sur le plan du fort et de la ville de Fort Royal (levé par l'arpenteur général Jean Raussain). XVIIIe siècle : une campagne de fouilles préventives menée en 2023 a mis au jour de nombreux vestiges bâtis et un mobilier archéologique (outils métalliques) datant du XVIIIe siècle, attestant d'une probable activité portuaire en lien avec l'ancien port du Carénage à proximité. 1761 : plan des environs de Fort-Royal initié par l'ingénieur en chef Henri de Rochemore faisant apparaître quelques constructions au nord-est de la Savane 1784 et 1785 : Mention d'une "place d'Armes" sur les plans topographiques de la fin du XVIIIe siècle, indiquant que cet espace est aménagé pour l'entraînement militaire, en lien direct avec le fort Saint-Louis immédiatement au sud. Années 1820 : aménagement d'un jardin "à la française" : grand carré pourvu d'un plan orthogonal, avec ses promenades plantées et grands mails ou allées (notamment l'allée des Soupirs) 1859 : installation de la statue de Joséphine au centre du parc avec sa grille ouvragée qui la protège 1870-1917: plusieurs événements comme le rassemblement de l'armée napoléonienne avant son départ pour la guerre du Mexique, celui des jeunes soldats avant leur entrée dans la Première Guerre mondiale ou le discours du général de Gaulle en 1964 témoignent de la dimension politique et symbolique du parc de la Savane à Fort-de-France. 1925 : mise en valeur de la statue de Joséphine par l'aménagement d'un cercle de palmiers royaux. Parallèlement, transformation du jardin aux formes très classiques en un jardin de promenade à l'anglaise (forme plus irrégulière et présence hétérogène d'arbres et arbustes). Construction d'équipements sportifs au nord-est du parc. 1935 : célébration du tricentenaire de la colonisation de l'île. Installation de la statue de Pierre d'Esnambuc. Années 1970 : Déplacement des statues de l'impératrice Joséphine et de Pierre d'Esnambuc vers la bordure ouest du parc, pour la rendre moins visible. 2004-2007: campagne de réaménagement pour la mise en valeur du parc dans le cadre du renouvellement urbain du centre ville et de la requalification de son bord de mer, porté par la préfecture de la Martinique.</p>
<p>Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)</p>	<p>Quelques édicules et statuaire installés dans le parc Parc bordé sur sa frange ouest par la rue de la Liberté avec ses grands immeubles et équipements.</p>

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site
(Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)

Parc bordé à l'ouest par une **allée de tamariniers, de manguiers, et de grands sabliers**.

Composantes culturelles du site
(Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)

Dans le parc :

- **Socle de la statue de l'impératrice Joséphine** : actuellement, seul le piédestal carré en marbre est conservé (partiellement brisé). En 1859, inauguration de la statue sculptée par Gabriel Vital Dubray en marbre de Carrare, granit et bronze. L'impératrice était représentée en manteau impérial tenant le médaillon de Napoléon 1er.
 - **Socle de la statue de Pierre Belain d'Esnambuc** : actuellement, seul le piédestal carré en granit est conservé (recouvert de graffitis). En 1935, inauguration de la statue en bronze sculptée par Marcel Gaumont à l'occasion du tricentenaire du début de la colonisation symbolisée par le débarquement de d'Esnambuc sur l'île. Belain d'Esnambuc était représenté en pied, scrutant l'horizon avec une main en visière ; à ses pieds se trouvait une ancre. Sur le piédestal, un bas-relief représentait une caravelle, ses voiles gonflées et une inscription. Après de 1ers graffitis en 2018, déboulonnement en 2020 par le collectif anticolonial Rouge-Vert-Noir.

Monument aux morts : monument en béton précédé d'un perron ; au centre, une statue de bronze représente une femme tenant une flamme. Plaque en marbre noir "La Martinique reconnaissante à ses fils morts pour la France" posée sur son socle en béton. De part et d'autre de la statue, sur panneaux en béton : deux autres plaques commémoratives en marbre noir avec les noms inscrits des soldats morts lors des différentes guerres françaises.

Le long de l'avenue de la Liberté (du nord au sud) :

Banque crédit agricole (immeuble la "Rotonde") : bâtiment construit en 1953 en béton par Louis Caillat dans un style moderniste. Immeuble d'angle de deux étages et couvert en toit-terrasse. Porte d'entrée en fer forgé donnant accès au vestibule et aux étages. Des blocs de béton discontinus forment des balcons. L'immeuble a été surélevé de deux étages en verre et en acier.

Bibliothèque Scholecher : édifice construit entre 1887 et 1897 par l'architecte Henri Picq, en mélangeant les styles byzantin, égyptien, et Art nouveau. Ancien pavillon de l'Indochine de l'Exposition Universelle de 1889 démonté et remonté en Martinique. Bâtiment à structure métallique comportant une coupole monumentale en verre. Avant-toit débordant largement protégeant les claustras des combles et les murs du corps principal. Décor très riche composé de frises inscrites et d'un fronton extérieur de mosaïque très coloré.

Banque crédit martiniquais : bâtiment en béton construit en 1937 dans une architecture alliant modernisme et style classique avec sa façade symétrique, son fronton néoclassique et ses doubles colonnes antiques. En 1947, le bâtiment est agrandi puis son réagencement de 1953 bouleverse sa physionomie originelle en supprimant les références antiques. En 2003, le bâtiment est restauré pour retrouver son architecture moderniste d'origine.

Hôtel l'Impératrice : immeuble construit entre 1947 et 1955 en deux parties (la pharmacie et l'hôtel) dans un style Paquebot. Bâtiment en béton de cinq étages en gradins (retrait progressif des étages) ; balcons filants sur trois niveaux. Pour information, l'avenue de la Liberté s'appelait rue de l'Impératrice jusqu'au début du XXe siècle.

Hôtel des postes : édifice construit en 1910 à l'emplacement du bâtiment de l'inspection de la Marine et des Colonies, détruit par l'incendie de 1890. Edifice de style néo-classique de sept travées et deux niveaux. Façade symétrique en pierre, avec entrée centrée surmontée d'une horloge, encadrée par deux pavillons latéraux plus hauts. Encadrements de fenêtres en briques, chaînages du rez-de-chaussée à bossage, trois portes en plein-cintre surmontées d'un balcon filant.

Musée départemental de préhistoire et d'archéologie : bâtiment en pierre et ossature métallique construit en 1898 pour abriter la direction de l'intendance militaire. Cinq travées sur trois niveaux. Façade en pierre décorée de motifs géométriques en relief et de nombreuses ouvertures à persiennes. Le dernier niveau comporte un balcon filant en fer forgé. Changement d'affectation en 1970-1971 pour y accueillir le musée départemental d'archéologie, d'histoire, d'art et de traditions populaires.

Ensemble des immeubles de l'avenue de la Liberté bien conservé.

Statues du parc détruites :

- Statue de l'impératrice Joséphine détruite en 2020. Le socle, partiellement conservé, a été dépourvu de ses décors : sur la façade principale du socle architecturé par des corniches et pilastres corinthiens, un bas-relief représentait son couronnement à Paris. Sur les façades latérales étaient sculptés un aigle, ses dates de naissance et de mariage, et une inscription sur l'érection de la statue. La tête de la statue avait déjà été détruite en 1991.

- Vestiges de la statue d'Esnambuc (seul le socle est visible)

- Traces de vandalisme sur le monument aux morts (aspergé de peinture rouge en 2023)

Etat / intégrité du site

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	A proximité du fort Saint-Louis
Aspect immatériel	Site emblématique de Fort-de-France / charge historique et symbolique. Lieu de balade, culture et loisirs pour les Foyalais et Martiniquais.
Visibilité	emprise très visible (quart entier du centre-ville)
Accessibilité	En voiture (parking disponible), à pieds.
Ouverture au public	Le musée est ouvert au public selon horaires et soumis à une grille tarifaire.

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
<p>Espace de respiration important dans le plan de Fort-de-France et lieu historique et symbolique. Alignement de bâtiments et institutions de belle facture sur le front ouest du parc.</p>



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	mixte
Commune	Fort-de-France
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	cours d'eau quartier
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	Ancien hôpital militaire : partiellement inscrit MH (par arrêté du 17 août 1979) : les façades et les toitures du bâtiment principal, l'ancien hôpital militaire, son annexe, son kiosque ainsi que le parc Galliéni Porte du Tricentenaire : labellisée Architecture contemporaine remarquable
Propriétaire	Ville de Fort-de-France
Gestionnaire	Ville de Fort-de-France

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Le canal est l'exutoire de la rivière Madame canalisée qui se jette dans le nord de la baie de fort-de-France au niveau de la Pointe Simon. Cours classé en masse d'eau (FRJR116) qui s'écoule sur une longueur de 8 km et prend sa source dans les hauteurs de Saint Joseph. Son bassin versant couvre 16 km ² , et est couvert de forêts classés en ZNIEFF en haut de tête de bassin versant.
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	1698 : plan d'extension de Fort-de-France prévoyant le creusement d'un canal au nord du centre ville : le canal de la Levée, connecté à la rivière Madame à son extrémité ouest (canal comblé en 1858 / actuel boulevard Général-de-Gaulle) 1er tiers XVIIIe : construction d'un hôpital militaire à proximité de la rivière Madame, avec ses jardins vers le sud XVIIIe siècle : présence d'une petite batterie pour 2 canons au bout de la rive gauche, sur la pointe Simon 1826 : nouveau plan d'urbanisme engageant des travaux d'embellissement et d'aménagement de fort-de-France. Construction d'un quai sur la rivière Madame, côté centre-ville (rive gauche) et aménagement de l'actuel boulevard Allègre Début années 1840 : installation de la 1ère usine-centrale sur la pointe Simon, l'usine Thorp, qui commence à produire du sucre à partir de 1845 1856 : construction de la fontaine Gueydon, grand château d'eau devant alimenter la ville en eau Début XXe siècle : achèvement de la canalisation de la rivière Madame, déjà appelé "canal Levassor" avec la création de quais sur la rive droite 1973 : cession à la ville de Fort-de-France du parc, qui devient " Parc Floral " en organisant les premières florales internationales.
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	Quartier constituant l'extrémité occidentale du centre-ville de Fort-de-France, structuré autour du canal Levassor. Anciennement rivière Madame, ce cours d'eau constitue la limite naturelle et historique de la ville, avec son pendant à l'est, la rivière Monsieur.

CADRE 3 : Analyse et description	
<p>Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)</p>	<p>Arbres remarquables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Bonnets de prêtre sur le canal Levassor (<i>Barringtonia asiatica</i>, Lecythidacées). Alignement de Bonnets de prêtre, ou bonnets d'évêque situé en face du marché Max Ransay au bord du canal. Le Bonnet de prêtre est un arbre non indigène de Martinique mais très décoratif (fleur aux longues étamines en forme de pompon). Fruit autrefois utilisé comme ballon de football par les jeunes Martiniquais. - Le Figuier maudit au fond du parc culturel Aimé Césaire (<i>Ficus citrifolia</i>, Moracées). Arbre de près de 3m de diamètre installé sur un poirier-pays, qu'il a quasiment fini par engloutir. - Les trois arbres de la Négritude au parc Culturel Aimé Césaire (<i>Andonosia digitata</i>, <i>Hymenaea courbaril</i>, <i>Erythrina</i> sp). Plantés en 2006 en plein centre du parc en présence d'Aimé Césaire, à l'occasion du 100e anniversaire de la naissance de Léopold Sedar Senghor. Représentent les trois pères de la Négritude : un Courbaril pour le Guyanais Léon Gontran Damas, un Baobab pour le Sénégalais Leopold Sedar Senghor et un Bucaré pour le Martiniquais Aimé Césaire.
<p>Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)</p>	<p>Rive gauche (est) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ancien hôpital militaire (1ère construction : 1709-1722 / reconstruction : mi-XIXe siècle), dont il subsiste uniquement deux bâtiments : le pavillon principal, vaste construction de 110 m de long formant un U ; le pavillon secondaire, long de 70 m. Tous les bâtiments du XVIIIe siècle comportaient un étage, étaient maçonnés et couverts en tuiles disposées en écailles de poisson. Le séisme de 1839 dévaste l'hôpital et il est reconstruit en bois. - La porte du Tricentenaire (dans le parc floral) : érigée en 1935 pour commémorer le rattachement des Antilles à la France. Style géométrique s'apparentant à l'Art Déco. Edicule constitué de deux grands piliers reliés horizontalement par une poutre en béton. Porte fermée par une grille et un portail en fer forgé. Piliers habitables, qui ont longtemps servi de guichets à l'origine. - Le Kiosque (dans le parc floral). - la station d'Odysse (ou station d'auto-curage des égouts de Fort-de-France) : construite en 1959 dans un style moderniste. Dernière station en activité à utiliser un système de réseau dit de « Gandillon » dont la particularité est d'être situé en dessous du niveau de la mer. A permis d'installer un système d'assainissement et de faire disparaître les « tinettes » (fosses) dans le centre de Fort-de-France. <p>Rive droite (ouest) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fontaine Gueydon : inauguration de la fontaine en 1856. Nom qui renvoie à l'amiral de Gueydon, gouverneur de l'île qui a décidé sa construction. Les eaux captées étaient alors celles de la rivière de Case-Navire, à Didier, canalisées sur 9km. Grand réservoir en forme de vasque, surmonté d'une voûte semi-circulaire et fronton + poteaux ouvragés, d'où s'écoule une cascade jusqu'à un bassin en forme d'entonnoir au niveau de la chaussée. Abandon autour de 1900. - Pont Gueydon : passerelle métallique en forme d'arche construite dans la 2nde moitié du XXe siècle, en remplacement d'un ouvrage identique installé en 1915. Cette construction début XXe, qui permettait de supporter les canalisations en direction du centre-ville, remplaçait elle-même la passerelle d'origine emportée lors d'une inondation. - Séminaire-collège Sainte-Marie : édifice construit entre 1869 et 1871. Création en 1853 de l'Externat Sainte-Marie de Fort-de-France, succursale du Séminaire Collège Saint-Pierre, suite au tremblement de terre de 1839 qui détruit totalement le 1er ensemble construit en 1766 à St-Pierre. 1939-1946 : grands travaux dans l'établissement : destruction des murs vétustes, reconstruction en dur des deux ailes vers la cour et de la chapelle. - villa Didier : maison moderniste construite en 1935 par Louis Caillat pour l'industriel Marcel Didier. Composition symétrique autour d'une entrée mise en scène par un escalier monumental et un porche à auvent, surmontée d'une rotonde à l'étage.
<p>Etat / intégrité du site</p>	<p>Bonne conservation de la plupart des éléments de patrimoine dans ce quartier. Conservation partielle de l'ancien hôpital militaire</p>

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	centre de Fort-de-France
Aspect immatériel	pratique du bèlè
Visibilité	sans objet
Accessibilité	sans objet (espace public)
Ouverture au public	oui

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
<p>Cours d'eau d'importance majeure sur le territoire et arbres remarquables</p> <p>Quartier historique à part dans le centre-ville de Fort-de-France</p> <p>Concentration d'un nombre important d'ouvrages de qualité, dont la fontaine Gueydon et les vestiges de l'hôpital</p>



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	mixte
Commune	Fort-de-France
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Mangrove Site militaire
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	ZHIEP 261 / ZICO
Propriétaire	Pointe des Grives : Ville de Fort-de-France / Pointe des Sables : Armée
Gestionnaire	Pointe des Grives : Ville de Fort-de-France / Pointe des Sables : Armée

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	La pointe des sables est bordée au sud par une large bande de mangrove soumise à de très nombreuses pressions: coupe, remblais, activité de marina, pollution diffuse (EU).
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>1770 : 1ère trace attestée d'un four à chaux sur la pointe des Grives, peut-être en lien avec l'habitation Valmenière, au nord du site</p> <p>2nde moitié XVIIIe siècle : aménagement d'une batterie sur la pointe des Sables et sur la pointe des Grives (batterie aujourd'hui disparue)</p> <p>1856 : projet de construction d'un réduit pour fortifier la position de la pointe des Sables. Projet réalisé dans les années suivantes (fin années 1850 ou début années 1860)</p> <p>Fin XIXe siècle : abandon présumé du four à chaux</p> <p>Début années 2000 : début des travaux d'aménagement de la ZAC de l'Etang Z'Abricots côté pointe des Grives, en réflexion depuis 1988. Les travaux, encore en cours, prévoient la construction d'un quartier complet avec immeubles, équipements, routes, stationnements et rues de desserte.</p> <p>2014 : ouverture de la marina "Port de plaisance de l'Etang Z'Abricots"</p>
Données patrimoniales (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	Site principalement naturel / site militaire à l'extrémité de la pointe des Sables, avec réduit ou fortin de type "1846"

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	<p>Milieu naturel où se côtoient une mangrove composée en majorité de palétuviers rouges et noirs, une arrière mangrove quasi-totalement disparue aujourd'hui sous les remblais.</p> <p>Site fréquenté par de nombreuses espèces protégées (reptiles, amphibiens, oiseaux, chauve-souris).</p> <p>Côté marin : des relevés de plongées ont permis d'identifier au moins deux espèces coralliennes protégées (Occlusina difusa) ainsi que des éponges au sein de cette même caye (OCEANvironnement / BIOSPHERES).</p>
---	--

Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Four à chaux de l'ancienne pointe des Grives : double-four totalement en ruines présentant initialement les caractéristiques suivantes : fours mitoyens de plan circulaire et de construction d'un seul tenant. Diamètre extérieur de 5,30 m, profil intérieur en forme d'entonnoir (se rétrécissant vers le bas) : ouverture supérieure entre 3,80 et 4m de diamètre / base de 85 cm de diamètre. hauteur totale initiale de 5,55 m.</p> <p>Fortin de la pointe des Sables : corps de garde crénelé ou réduit de type "1846" semi-enterré, protégé par une batterie semi-circulaire de 14 canons. Ensemble construit à la fin des années 1850 ou début années 1860. 3 petits bâtiments de casernement ou bâtiments techniques alignés du nord au sud sur le flanc est de la pointe des Sables.</p>
Etat / intégrité du site	<p>Site modifié par le projet de quartier de l'Etang Z'Abriots, principalement côte des Grives. Dans le détail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bonne conservation du fort de la pointe des Sables - ruine complète du double four à chaux : maintien uniquement de la base des maçonneries, développement d'arbres à l'intérieur des deux fours accolés

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	non
Aspect immatériel	non
Visibilité	presque nulle
Accessibilité	Accès piéton et voiture
Ouverture au public	accès interdit à la pointe des Sables : site militaire stratégique / accès libre au four

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
<p style="text-align: center;">Le double four de la pointe des Grives est un exemple unique mais très mal conservé.</p> <p>La patrimoine naturel de site est riche en habitat et espèces protégées et pourtant mal protégées et menacées par de nombreuses pressions anthropiques.</p>



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Mixte
Commune	Le Lamentin
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Site industriel / Ilet à forêt xérophyte et mangrove en peripherie
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	ZICO
Propriétaire	Ville du Lamentin
Gestionnaire	Ville du Lamentin, PNR de Martinique

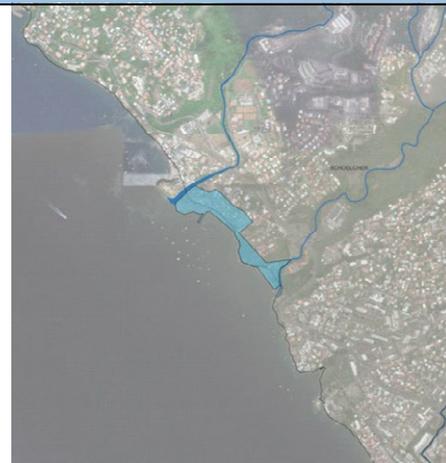
CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Le Morne Cabri est une curiosité : il s'agit bien d'un îlet mais entouré de mangrove. Cet îlet est occupé par une forêt sèche et entouré par une mangrove sur son littoral.
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>1770 : présence attestée de "l'habitation-chauterie De Mil" sur le morne Cabri. La carte de Moreau-du-Temple indique l'implantation de l'habitation au nord (à l'entrée du parc actuel), une rue Cases-Nègres orientée nord-sud et un site artisanal tout au sud du morne, avec au moins un four à chaux. Selon un article du <i>Journal of Caribbean Archaeology</i>, l'habitation comportait au XVIIIe siècle une maison principale en maçonnerie avec un toit de tuiles, une cuisine construite en maçonnerie et couverte de tuiles, deux fours à chaux avec deux magasins à ustensiles, divers canots pour la pêche, et exploitait 60 esclaves.</p> <p>1848 : bail passé entre les propriétaires de l'habitation et le citoyen Agapit, ancien esclave, indiquant le développement d'une poterie sur le site, à proximité immédiate de l'activité de chaufournerie. Selon le mobilier retrouvé lors des fouilles dans les dépotoirs sur le site, la poterie aurait produit de la tuile, de la céramique culinaire, voire de la brique (mêmes observations lors de la visite sur site : octobre 2023)</p> <p>1893 : décès du potier Agapit et fin supposée de l'activité de poterie sur le morne Cabri</p> <p>Fin XIXe siècle : le site pourrait également avoir servi d'embarcadère pour les productions sucrières de l'usine-centrale Soudon (d'où l'identification potentiellement erronée du grand bâtiment nord comme un magasin). Les vues aériennes anciennes montrent également un potentiel aménagement à la pointe sud du morne, en direction de la rivière Lézarde canalisée et des vestiges de chemins de fer sont présents à proximité du site.</p> <p>Début du XXe siècle : aménagement d'un parcours sportif/de santé sur le morne et mise en place d'un platelage autour des vestiges pour accéder à la mangrove</p>
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	<p>Les vestiges de la chauterie et poterie De Mil / Agapit se situent dans le parc d'agrément et parcours de santé à vocation pédagogique de Morne Cabri. Une "chauterie" désigne au XVIIIe s. une habitation produisant exclusivement de la chaux (désignée par le terme "Chaufournerie" à partir du XIXe siècle).</p> <p>Le site qui s'étend du nord au sud présente deux secteurs d'intérêt :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au nord, au point le plus haut du morne (12m d'altitude), un grand bâtiment de brique, ancienne habitation présumée (ou magasin) - au sud, face à la rivière de la Lézarde, le site artisanal de la chauterie, puis de la poterie

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Au nord, au sommet du morne : les vestiges de l'habitation (présenté parfois comme un magasin), grand bâtiment contenant initialement deux niveaux, construit en brique (et façade principale en pierre de taille d'andésite), avec façades ordonnancées, entrée centrée et grandes baies cintrées</p> <p>Au sud, les vestiges de la chauterie du XVIIIe, et surtout poterie du XIXe siècle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vestiges d'un four à chaux, situé à l'ouest du site : initialement de plan circulaire, d'un diamètre de 4 m, avec un profil conique. Figuré sur la carte de Moreau du Temple (1770). Conservation sur site de la partie haute du four (très partielle) renversée et tombée à terre. - un four de potier : immédiatement à l'est du four à chaux. De plan rectangulaire (4,40 m de largeur pour 4,50 m de longueur), assez dégradé : le mur sud (ouverture du foyer) est complètement détruit, contrairement aux trois autres murs talutés, partiellement conservés. La voûte du four a totalement disparu. Les maçonneries témoignent de deux états successifs ; le mur en moellons séparant l'intérieur du foyer en deux "pièces" construit en moellons appartiendrait au 2nd et dernier état du four. - 2 bâtiments, plus à l'est, dont un potentiel second four de potier : L'espace entre les deux bâtiments a pu constituer l'entrée de la poterie. - Un dernier bâtiment, orienté différemment (approximativement nord-sud) à l'est du site. Long bâtiment rectangulaire (12,60 m de long ; 4,40 m de large) ; murs très arasés en moellons de pierre volcanique. Présente toutes les caractéristiques de l'atelier de façonnage et probablement de séchage de la poterie. - Un puits : maçonné, circulaire, en moellons de pierre volcanique. Puits implanté à proximité d'une grande mare, immédiatement au nord des ruines de la poterie
Etat / intégrité du site	L'ensemble du site est difficile à comprendre, à lire, du fait de son état de ruines avancé et de la très importante végétation qui s'est développée autour et sur ces vestiges.

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	De la Pointe des Sables à Pointe Duchaxel
Aspect immatériel	non
Visibilité	nulle. Vestiges difficiles à voir et à identifier comme tels
Accessibilité	Difficile : Morne accessible en voiture par une route inondable à travers la mangrove. Vestiges dans le parc accessibles uniquement à pied. La mangrove : Un beau platelage en très mauvais état dont l'accès est actuellement interdit : à réhabiliter pour permettre à nouveau un accès au cœur d'un parcours exceptionnel - Des panneaux de lecture paysage pourraient être installés, un banc en bord de canal serait bienvenu Coté mer : site visible par bateau ou kayak au départ de la base nautique du Morne Cabri
Ouverture au public	Ouverture tous les jours de 5h30 à 18h30. Grilles et portail d'accès

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
Le site, étudié et documenté, constitue un exemple intéressant et rare de chauterie couplée à une poterie, mais est en cours de disparition imminente.



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	mixte
Commune	Schoelcher
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Quartier Site militaire Site de ponte des tortues d'importance
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	néant
Propriétaire	Espace public / Ville de Schoelcher
Gestionnaire	Espace public / Ville de Schoelcher

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Voir fiches-filles
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	

CADRE 3 : Analyse et description

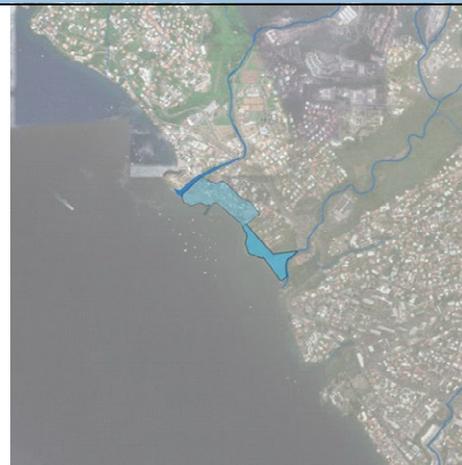
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	Voir fiches-filles
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	
Etat / intégrité du site	

CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site	Voir fiches-filles
Aspect immatériel	
Visibilité	
Accessibilité	
Ouverture au public	

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

La batterie Sainte-Catherine constitue l'extrémité nord du système défensif de la baie (pendant du fort de l'îlet à Ramiers et du cap Salomon à l'extrémité sud).
Site de ponte de tortues d'importance et cours d'eau important (Case Navire)



CADRE 1 - Généralités

Catégorie

(culturel, naturel, mixte)

Commune**Typologie**

(mangrove, militaire, industriel)

Zonage et protection réglementaire

(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)

Propriétaire**Gestionnaire**

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)

Le bourg de Schoelcher est intéressant d'un point de vue naturel car il constitue deux zones de ponte prioritaires pour les tortues :

- la première est située sur la plage de Madiana et est classée « très importante »
- La deuxième est située sur la plage du bourg et est classée d'« importance modéré »

Site de Madiana encadré par l'arrivée de deux cours d'eau :

- La rivière Case Navire dont l'exutoire se jette au nord de la plage du bourg : cours d'eau classé en liste 2 et aussi classé masse d'eau
- La rivière Fond Nigaud, qui se jette au sud de la plage de Madiana

Données historiques

(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)

occupation ancienne : découverte de vestiges précolombiens sur le territoire communal. Site autrefois appelé Case-Navire à cause de son mouillage exceptionnel déjà fréquenté bien avant la colonisation française de 1635.

XVIII^e siècle : Schoelcher présente une activité sucrière importante. Elle présente également un aspect militaire avec plusieurs ouvrages de défense liés à sa proximité immédiate avec Fort-de-France et aux guerres de l'époque moderne.

1848 : érection de Case-Navire en paroisse et construction d'une chapelle.

1888 : naissance administrative de la commune, qui prend ensuite le nom de Schoelcher à la demande du conseil municipal (décret du 25 novembre 1895).

XIX^e siècle : développement de distilleries dans la suite des sucreries de l'époque moderne. Cette activité décline et les distilleries ferment au début du XX^e siècle.

Après la Seconde Guerre mondiale : développement conséquent de Fort-de-France, qui profite à Schoelcher : devient sa banlieue résidentielle et accueille de nombreuses administrations, puis un campus universitaire à partir des années 1970.

Aujourd'hui : la ville forme, avec Fort-de-France et Le Lamentin, une importante conurbation sur le côté nord de la baie

Données matérielles

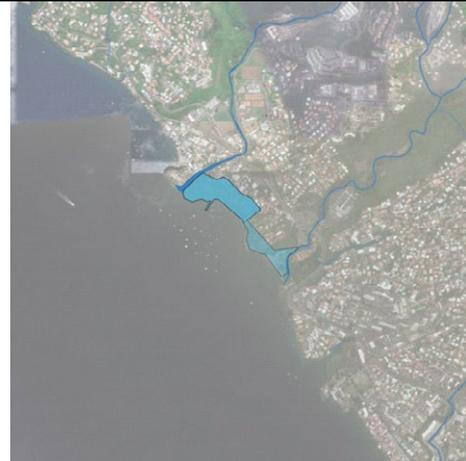
(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)

Bourg littoral historique, d'environ 350m de long pour 100m de large, structuré autour du boulevard de Bord-de-Mer et de la rue Fessenheim ; délimité au nord par l'avenue de Madiana, au sud par la plage, à l'ouest par la rivière Case-Navire et à l'est par le cimetière

Agglomération d'une centaine de constructions : habitat ancien (cases) et petits immeubles modernes.

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Eglise Notre-Dame de la Nativité : grande église de plan basilical très simple et munie d'un clocher carré couvert en pavillon et surmonté d'une croix. Edifice construit en 1888 sur une église préexistante érigée en 1853, dont le clocher et l'entrée donnaient initialement vers le sud et la mer (cette église avait elle-même succédé à une petite chapelle, dite de Case-Navire). Reconstruction partielle après l'incendie de 1907. Enfin, importants travaux d'agrandissement et d'aménagements intérieurs entre 1986 et 1988.</p> <p>Monument aux morts : grande stèle en granit entre l'église et l'hôtel de ville installée dans les années 1920, ornée d'un décor floral stylisé et d'un bas-relief en ciment-plâtre assez original, représentant un semeur de graines, demi-nu dans un champ baigné de lumière (symbole de renaissance après la guerre).</p> <p>Hôtel de ville : immeuble imposant au centre du bourg, de plan rectangulaire et de 2 étages. Façades bardées de bois et édicule au centre de la façade indiquant "hôtel de ville"</p> <p>Carbet : installé à l'entrée du ponton ; murs-bahuts en béton, poteaux en bois et toiture en pavillon en tuile ; lambrequins en bois sculpté</p> <p>Ponton : tracé en béton et bois installé dans la 1ère moitié XXe siècle (entre 1925 et 1943)</p> <p>Cases : petites habitations de plain-pied, en bois pour la plupart, ou maçonnées (pierre ou béton)</p>
Etat / intégrité du site	Bon état général du bourg de Schoelcher
CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	non
Aspect immatériel	mouillage historique (cf. nom initial de Case-Navire) ; régates de yole-ronde
Visibilité	Sans objet
Accessibilité	Sans objet (espace public)
Ouverture au public	Sans objet (espace public)
CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site	
Voir fiche-mère	

N° 24.2	Site de Madiana - batterie Sainte-Catherine
------------	--



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte) Commune Typologie (mangrove, militaire, industriel) Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...) Propriétaire Gestionnaire	Voir fiche-mère
---	------------------------

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	-
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	1778 : aménagement de la batterie (de côte ou basse) Sainte-Catherine 1847-1848 : début de construction d'une seconde batterie en arrière de la batterie du XVIIIe siècle. Projet entamé et arrêté un an plus tard 1850 : projet non réalisé reprenant le projet de 1847 mais imaginant un ouvrage complexe avec une batterie de côte, un niveau intermédiaire et un niveau supérieur ou "cavalier" puis 1863 : nouveau projet non réalisé identique à la batterie réalisée à la pointe des Nègres (grande batterie de 8 pièces d'artillerie et corps de garde type "réduit 1846" protégé derrière)
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	batterie à barbette : large plateforme semi-circulaire munie de parapets par-dessus lesquels pouvaient tirer les canons

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	Parapets de la batterie basse : muret semi-circulaire en moellons 5 reproductions en béton de canons historiques et de leurs affûts Vestiges de la batterie haute entamée en 1847
Etat / intégrité du site	Conservation du parapet / disparition des canons d'origine Développement d'une petite végétation sur la plateforme à l'arrière des canons et surtout de grands arbres sur le parapet et en avant de ce dernier

CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site	non : grands arbres devant le parapet, amoindissant la visibilité des alentours depuis la batterie
Aspect immatériel	non
Visibilité	réduite : site isolé et dissimulé par la végétation
Accessibilité	Site accessible à pied ou en voiture, à la suite d'une montée en cul-de-sac
Ouverture au public	oui : accès libre

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

Voir fiche-mère



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Mixte
Commune	Trois-Ilets
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	Site naturel Site militaire
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	Fort et son sol : inscrit Monument historique par arrêté du 16 avril 2014
Propriétaire	Société privée : SNC du Fortin de la Pointe du Bout
Gestionnaire	Société privée : SNC du Fortin de la Pointe du Bout

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Au bout d'un tombolo, la pointe du Bout est constituée d'un petit morne bordé de plages. La végétation est de type forêt sèche largement dominée par des arbres appelés "langues de vieille femme" soit <i>Albizia lebeck</i> (espèce originaire d'Australie et d'Asie - Indonésie, Bangladesh, Inde et du Népal).
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	<p>1741 : aménagement d'une batterie orientée nord-ouest à l'extrémité de la pointe du Bout. Elle fait partie de la seconde salve d'aménagements de positions défensives françaises</p> <p>1826 : un plan atteste encore de la présence d'une batterie pour 5 canons, d'une poudrière, d'un corps de garde et d'une chapelle, implantée à l'ouest du site</p> <p>Entre 1826 et 1846 : mise à disposition de la position pour l'établissement d'une succursale de l'hôpital de Fort-de-France, pouvant aussi servir de lazaret : adjonction d'un bâtiment à la batterie et transformation de la poudrière en bâtiments pour convalescents. Au sud du tombolo, constructions de salles de malades, cuisine, magasin, logements.</p> <p>1848-1849 : après 3 ans de projet, reprise du site par les militaires et construction du fort, avec réalisation d'une caserne voûtée, maintien de la batterie bâtie, de l'ancienne poudrière et de l'ancien corps de garde, et creusement de fossés au nord et au sud de la caserne</p> <p>Entre 1850 et 1853 : élargissement de la caserne d'une travée de chaque côté du bâtiment (+ surélévation d'un niveau ?) et achèvement du fort avec aménagement des terrasses / glacis du fort, vers la pointe. Démolition de l'ancienne batterie, de la poudrière et du corps de garde</p> <p>1939-1945 : aménagement d'un petit bunker et d'une batterie protégeant un canon</p> <p>1969 : Désaffectation de l'ancien lazaret, devenu centre de villégiatures pour fonctionnaires puis foyer d'orphelins au cours du XXe siècle</p> <p>1973 : acquisition du site par la Société d'aménagement touristique et début de l'aménagement du secteur en "zone touristique de la Pointe du Bout" : aménagement de gradins dans le site et construction d'un bâtiment en béton et structure métallique au niveau de l'ancienne batterie ; démolition des bâtiments au sud du tombolo pour la construction de l'hôtel Le Méridien</p>
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	Fortin isolé : batterie et fort de la pointe du Bout inscrits dans le développement du système défensif de la baie de Fort-de-France à partir du milieu du XVIIe siècle. Constitue un ensemble défensif au sud de la baie aux côtés des forts de l'île à ramiers et d'Alet.

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Fortin ou caserne : bâtiment de plan rectangulaire, de 2 niveaux, en andésite locale et encadrements d'ouverture en brique rouge ou jaune.</p> <p>1 bunker semi-enterré Une batterie fortifiée (ou position de tir) en béton armé</p> <p>2 canons en acier datés respectivement de 1892 et 1893). Celui de 1892 porte la mention "J. Guy, Rennes"</p>
Etat / intégrité du site	<p>Etat général médiocre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conservation unique de la caserne voûtée, donc le niveau supérieur est ruiné - transformation lourde du site dans le dernier tiers XIXe siècle sur les terrasses au nord du site, dont les constructions et aménagements sont aujourd'hui en ruines - végétation abondante et fossés faisant office de décharge

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Indirecte : vue panoramique sur la baie
Aspect immatériel	non
Visibilité	Morne très visible ; fortin largement dissimulé par la végétation et difficile à appréhender en raison de son état et de la végétation qui s'y est développée
Accessibilité	accès uniquement par un chemin piéton en cul-de-sac
Ouverture au public	sans objet : site à l'abandon

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site	
Site naturel et historique intéressant, malgré le mauvais état général du fortin conservé à l'extrémité de la pointe	

N° 26	Habitation Poterie
-------	---------------------------



CADRE 1 - Généralités

Catégorie <small>(culturel, naturel, mixte)</small>	Mixte
Commune	Trois-Ilets
Typologie <small>(mangrove, militaire, industriel)</small>	Habitation / site industriel Mangrove / espace humide
Zonage et protection réglementaire <small>(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)</small>	Intégralité du site : Site inscrit, par arrêté du 25 juin 1987 (cf. loi 1930)
Propriétaire	Propriété privée (Marie)
Gestionnaire	Propriété privée (Marie)

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles <small>(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)</small>	Située dans le sud de la mangrove de Génipa
Données historiques <small>(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)</small>	<p>XVIIIe siècle : habitation appartenant aux Jésuites. L'habitation Poterie regroupait alors non seulement des activités de poterie, mais surtout une sucrerie, certainement en fonction dès le XVIIe siècle.</p> <p>A partir de 1855 : Louis Hayot, devenu le nouveau propriétaire de « La Poterie », décide de restructurer la manufacture et de développer la culture de la canne à sucre en faisant venir des engagés.</p> <p>XIXe siècle et XXe siècle en partie : les habitations Poterie et Sarcelle alimentent en canne l'usine de la Pointe Simon à Fort-de-France puis celle de Lapalun à Rivière-Salée.</p> <p>XXe siècle : spécialisation progressive de l'habitation dans la poterie à usages industriel et domestique.</p> <p>1931 : acquisition de l'habitation Duchaxel et de sa poterie implantée à l'extrémité de l'actuelle piste de l'aéroport (abandon et destruction en 1970). En effet, la terre de Duchaxel se prête mieux à la fabrication des briques pleines caractéristiques de la production de la poterie au XXe siècle.</p> <p>Aujourd'hui : le site continue de produire des poteries artisanales mais également des matériaux industriels, au sein d'une zone à la fois économique et touristique (le village de la Poterie)</p>
Données matérielles <small>(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)</small>	<p>La Poterie des Trois-Ilets, fabrique industrielle et artisanale, approvisionne aux XIXe et XXe siècles (en partie) la Martinique en briques, tuiles et objets en poterie.</p> <p>Ce très grand site implanté au sud-est de la baie de Fort-de-France comprend deux sous-ensembles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'habitation, sur les hauteurs d'un petit morne - le site artisanal, développé à proximité de l'eau et tout autour de l'usine et intégrant également des équipements culturels et touristiques, comme le musée des Coquillages et de la mer

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site <small>(Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)</small>	Voir fiches-filles
Composantes culturelles du site <small>(Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)</small>	
Etat / intégrité du site	

CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site
Aspect immatériel
Visibilité
Accessibilité
Ouverture au public

Voir fiches-filles

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

L'un des plus grands et plus anciens sites artisanaux/industriels de Martinique (fournisseur historique des tuiles couvrant le bâti ancien de la zone d'étude), ainsi que l'un des sites les plus complets et documentés de la zone d'étude

S'il est en très mauvais état, l'ancien moulin à bêtes présumé, situé à l'arrière de l'usine, constitue un élément unique dans la zone d'étude et une trace rare de ce type de constructions sur l'île.

La plus grande "rue Cases-Nègres" conservée de la zone d'étude.

Bordée par une mangrove de palétuviers rouge (Départ visite kayak pour aller dans la mangrove de Genipa)

N° 26.1	Habitation Poterie - secteur habitation	
		
CADRE 1 - Généralités		
Catégorie (culturel, naturel, mixte) Commune Typologie (mangrove, militaire, industriel) Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...) Propriétaire Gestionnaire	Voir fiche-mère	
CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques		
Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Habitation implantée au sommet d'un petit morne	
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	Voir informations historiques de la fiche-mère	
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	Site regroupé autour d'une maison de maître, en haut d'une colline ou petit morne avec un panorama sur l'ensemble de la baie, jusqu'aux pitons du Carbet	
CADRE 3 : Analyse et description		
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-	
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	Maison de maître, ou habitation : demeure de plan rectangulaire, très sobre, façades enduites et couverture en tuiles. Ajout postérieur d'une galerie ouverte côté sud, pour protéger les ouvertures de la pluie Dépendance ou atelier , entièrement en brique : présente une cheminée sur son pignon nord et un escalier d'accès à l'étage sur le pignon sud. Les façades du bâtiment portent plusieurs traces d'évolution. Au pied de l'escalier, une statue en pierre (?) d'un saint ou d'un personnage antique - non identifié - sur un piédestal encadré par un muret sur ses 4 côtés. Face à la statue, un portillon métallique.	
Etat / intégrité du site	Le site paraît intègre, malgré différents ajouts et modifications au fil des siècles	
CADRE 4 : Informations supplémentaires		
Covisibilité avec un autre site	non	
Aspect immatériel	néant	
Visibilité	non : site isolé	
Accessibilité	accès en voiture par des voies privées	
Ouverture au public	ouverture partielle : location courte de l'habitation à des entreprises ou particuliers	
CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site		
Voir fiche-mère		

N° 26.2	Habitation Poterie - secteur site artisanal
------------	--



CADRE 1 - Généralités

Catégorie
(culturel, naturel, mixte)

Commune

Typologie
(mangrove, militaire, industriel)

Zonage et protection réglementaire
(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)

Propriétaire

Gestionnaire

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles
(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)

Données historiques
(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)

Avant 1783 : investissement précoce du site, comme l'atteste une plaque datée, sur site, indiquant « ici le travail change la terre en or ». A cette date, le terrain aurait appartenu à des Jésuites. Des fouilles archéologiques récentes corroborent l'utilisation de ce site pour fabriquer de la poterie avant le XVIII^e siècle (cf. l'explosion à la fin du XVII^e s. de la population de colons et surtout d'esclaves + les besoins en matériel pour la production de sucre, ainsi que son traitement, à l'image des cônes à sucres).

1870 : Louis Hayot devient propriétaire en rachetant le site à un certain Chevalier Faure qui l'avait acquis des Jésuites

1894 : l'entreprise s'agrandit avec l'acquisition des terrains de l'habitation Duchaxel au Lamentin, permettant à l'entreprise d'installer un nouveau poste d'extraction de terre et de développer la production de briques de petites dimensions ainsi que des tuiles.

1906 : Georges Marie devient propriétaire par son mariage avec Suzanne Hayot

1^{ère} moitié XX^e siècle : la demande en matériau devient de plus en plus forte, orientant l'entreprise davantage vers les briques et tuiles plutôt que vers les poteries artisanales.

1932-années 1960 : développement exponentiel de la production industrielle. L'entreprise réagit à la demande grandissante en acquérant un four « Hoffmann » de forme circulaire (principe : empilement des produits dans plusieurs chambres successives et déplacement d'un feu mobile d'une chambre à l'autre pour permettre la cuisson). Quelques années plus tard : remplacement du Hoffmann par un four « Mac Aleavy » (four-tunnel avec un meilleur rendement : placement des produits sur des chariots mobiles pour traverser un pré-four de séchage, puis une zone de cuisson et une zone de refroidissement). Grâce à ce four, lancement en 1960 de dalles en terre cuite et en 1964 d'un nouveau type de tuiles. Dans la 2nde partie des années 1960, achat d'un 2nd four Mac Aleavy.

1970 : abandon forcé de l'exploitation du Duchaxel, réquisitionnée pour l'agrandissement de la piste de l'aéroport. L'entreprise continue toutefois sa politique de développement et de diversification (1973 : installation de séchoirs dotés de chariots élévateurs automatisés ; 1978 : nouvelle plaquette de parement ; 1979 : nouveau modèle de tuile ondulé)

1982 : acquisition d'un nouveau four de type "Casing" d'une capacité de 200 tonnes/jour (beaucoup plus que les deux Mac Aleavy réunis). L'usine constitue alors la seule entreprise de l'île à fabriquer des matériaux de construction en terre cuite.

<p>Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)</p>	<p>La partie bâtie du site artisanal regroupe une série de bâtiments anciens et modernes autour de la grande usine placée au centre : environ 7 bâtiments anciens, auxquels se rajoutent la quinzaine de maisons ouvrières de la rue Cases-Nègres. L'ensemble se caractérise par l'homogénéité de ses bâtiments anciens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tous construits en brique produite sur place (principalement brique pleine) et couverts de tuiles (également locales) - présentant des mises en oeuvre similaires : façades ordonnancées, baies cintrées en rdc, petites ouvertures carrées sous comble, formes à sucres retournées utilisées comme épis de faîtage, ligne de faîtage décorée en terre-cuite pour certains bâtiments.
--	--

<p style="text-align: center;">CADRE 3 : Analyse et description</p>	
<p>Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)</p>	<p>Le site artisanal de la Poterie est bordé par une mangrove composée de palétuviers rouges, composantes de la mangrove de la baie de Genipa.</p> <p>Au bout du site de la Poterie : une série de mare et étangs sont les stigmates de l'activité de creusage pour alimenter la poterie en terre.</p>
<p>Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)</p>	<p>Par ordre d'importance patrimoniale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ancien bâtiment administratif (vers le XVIIIe siècle) : bâtiment construit sur le modèle d'une maison de maître. Pourrait remonter aux Jésuites, 1ers propriétaires des lieux. Bâtiment entièrement en brique pleine (et inclusions d'andésite) avec un corps central de deux niveaux couvert en pavillon + deux appentis de part et d'autre, l'ensemble couvert en tuile romane. Des parties modernes de plain-pied ont été accolées à l'édifice côtés nord et ouest. L'édifice a abrité un relais de poste et les bureaux de la Poterie. C'est désormais un atelier artisanal de poterie et une salle d'exposition et de vente. - Ancien moulin à bêtes ou moulin à manège : construction circulaire en brique pleine (et anciennes ouvertures bouchées en brique creuse) et charpente complexe en forme de poivrière, totalement découverte. Initialement construit pour broyer la canne grâce à la force des bêtes, le bâtiment a depuis été aménagé en atelier de potier autour d'un petit four en brique pourvu d'une cheminée, puis abandonné. Unique moulin à bêtes conservé dans la zone d'étude. - Rue Cases-Nègres (XIXe-XXe siècles) : plus grande "rue cases-nègres" de la zone d'étude avec entre 15 et 20 bâtiments identiques autour de 4 allées centrales orientées nord-sud. Constructions similaires de plan rectangulaire, regroupant plusieurs habitations pour les "engagés" logés sur place : maçonneries de brique et toiture simple à deux pans couverts de tuiles romanes ou tuiles-écailles (tuiles plates arrondies à l'extrémité, disposées en écailles de poisson). Les maisons présentent toutefois des variantes, probablement selon l'ancienneté : les maisons les plus à l'ouest présentent des mélanges de mur en andésite locale, mêlée à des débris de terre-cuite et de briques pleines, ainsi qu'une des traces de reprise ou de surélévation / les maisons plus à l'est présentent des maçonneries en brique creuse, parfois sur des soubassements en brique pleine. - Ancienne école (1906) : grand édifice de deux niveaux, composé de deux pavillons reliés par un espace de distribution central couvert à deux pans. Connue pour avoir accueilli une école au début du XXe siècle. Construction de qualité en brique pleine, présentant des baies cintrées au RDC et petites ouvertures carrées à l'étage. Ensemble couvert en tuile-écailles et muni d'élégants épis de faîtage (en réalité : anciennes formes à sucre retournées). Abrite aujourd'hui des ateliers de potiers. - Entrepôts et/ou ateliers au nord de l'usine : deux bâtiments bien conservés et un autre, au centre, davantage modifié. Tous construits en brique pleine et couverts en tuiles. Le bâtiment le plus à l'est de plain-pied est rythmé par des "pilastres" en brique ayant pu jouer le rôle de contreforts et indiquant un site de stockage. Une souche de cheminée au nord du bâtiment indique quant à elle la présence d'un four et donc d'un atelier. Le bâtiment le plus à l'ouest présente deux niveaux et une mise en oeuvre de qualité. Il est l'édifice le plus authentique du site. - Débit de la régie : édifice de plan rectangulaire, construit vers le début du XXe siècle. Seul bâtiment enduit, couvert en pavillon avec de la tuile. Epis et ligne de faîtage travaillés en terre-cuite. La façade porte encore la mention "bar". - Usine : une partie des bâtiments de l'usine date du XIXe siècle, mais les innovations technologiques réalisées au fil du XXe siècle rendent difficile sa compréhension. - Vestiges d'un four de potier, en brique, au nord-est de l'usine.
<p>Etat / intégrité du site</p>	<p>Malgré beaucoup d'adjonctions contemporaines (village artisanal et touristique de la Poterie) et une modification en profondeur de l'usine constituant le centre du site, la Poterie présente plusieurs bâtiments anciens bien conservés, parmi lesquels l'ancien "bâtiment administratif", l'ancienne école, le débit de la régie et surtout l'atelier-entrepôt à deux niveaux au nord de l'usine.</p> <p>A l'opposé, plusieurs édifices et ensembles importants sont à l'état de ruine : les habitations rue Case-Nègres et le présumé ancien moulin.</p> <p>A signaler : le mauvais état structurel du pavillon sud, présentant d'inquiétantes lézardes.</p>

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	non
Aspect immatériel	non
Visibilité	site implanté à proximité de l'eau, en bout de pointe. Bien indiqué mais peu visible
Accessibilité	Accès en voiture par une route de terre Acces aussi par la mer. Visite en kayak au départ de ce site pour visiter la mangrove de Genipa
Ouverture au public	oui

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site
Voir fiche-mère



CADRE 1 - Généralités

Catégorie (culturel, naturel, mixte)	Mixte
Commune	Les Trois-Ilets
Typologie (mangrove, militaire, industriel)	habitation-sucrerie / site industriel mangrove / forêt sèche
Zonage et protection réglementaire (MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)	ZICO
Propriétaire	Maison de maître : propriété privée Magasin habitation Vatable : Parc Naturel Régional de Martinique Maison de la Canne : Collectivité de la Martinique Mangrove : Conservatoire du Littoral
Gestionnaire	Maison de maître : propriété privée Magasin habitation vatable : Parc Naturel Régional de Martinique Maison de la canne : Collectivité de la Martinique Mangrove et Forêt Sèche : Office national des forêts

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles (présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)	Située à la Pointe Vatable, la forêt de Vatable fait partie de la forêt domaniale du littoral. Aménagée en 1960 par un reboisement ciblé de l'ONF, la forêt Vatable est une forêt périurbaine en bordure de la mangrove de la baie de Génipa. Composée principalement de mahoganys petites feuilles, elle possède une végétation diversifiée : pin caraïbe, teck, mapou, eucalyptus, palmiers et essences diverses. Le littoral est bordée par une frange de mangrove.
Données historiques (contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)	1770 : l'habitation-sucrerie de Vatable figure sur la carte de Moreau du Temple sous le nom "Habitation Montigny" mais son existence serait antérieure. 1806 : acquisition de l'habitation par la famille Vatable, qui lui donne son nom. A l'époque, sa superficie était d'environ 250 hectares et était équipée d'une maison de maître, d'un moulin à vent et d'un moulin à bêtes. Vers 1870 : des usines-centrales remplacent le système ancien de l'habitation-sucrerie datant du XVIIIème siècle. L'habitation disparaît progressivement 1904 : Justin Mario devient propriétaire 1916-1962 : fonctionnement de la distillerie Soleil Vatable produisant le rhum "Le Soleil" (les Trois-Ilets comptent trois autres distilleries agricoles : L'Espérance, l'Anse à l'Ane et Poterie) 1960 : aménagement de la forêt de Vatable 1987 : l'association martiniquaise de la Maison de la Canne achète le bâtiment et le restaure 1992 : l'association cède le bâtiment au Conseil Régional qui y établit ses bureaux puis le musée de la canne
Données matérielles (présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)	le site, aujourd'hui coupé par la route, reste bien une entité historique unique, avec son cœur (l'habitation), son site de production (la distillerie, aujourd'hui maison de la canne) et un lieu de stockage et de transit (magasin et débarcadère, aujourd'hui maison de la mangrove)

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site
(Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)

Composantes culturelles du site
(Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)

Etat / intégrité du site

Voir fiches-filles

CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site

Aspect immatériel

Visibilité

Accessibilité

Ouverture au public

Voir fiches-filles

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

L'un des meilleurs exemples conservés du complexe constitué par les habitations-sucreries



CADRE 1 - Généralités

Catégorie
(culturel, naturel, mixte)

Commune

Typologie
(mangrove, militaire, industriel)

Zonage et protection réglementaire
(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)

Propriétaire

Gestionnaire

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles
(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)

Voir informations historiques de la fiche-mère

Données historiques
(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)

Pour information : mention d'un moulin à bêtes en 1988, dans la bibliographie (*Usines et habitations-sucrieries, Trois siècles de patrimoine industriel martiniquais*) : moulin maçonné et à étage, similaire à celui de Sainte-Anne. Aujourd'hui totalement disparu.

Données matérielles
(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)

La maison de maître est située au sud de l'habitation et isolée du reste du site, la maison est "mise en scène" au bout d'une longue allée rectiligne bordée de palmiers. Sa construction sur deux étages, en moellons et en bois, sa double toiture et sa galerie fermée rappelle le modèle architectural type de l'habitation martiniquaise.

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site
(Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)

Composantes culturelles du site
(Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)

Sans objet (voir données matérielles)

Etat / intégrité du site

Maison et aménagements de ses abords en très bon état

CADRE 4 : Informations supplémentaires

Covisibilité avec un autre site

Covisibilité avec la maison de la mangrove

Aspect immatériel

Néant

Visibilité

Très visible sur sa butte + mise en scène par allée de palmiers

Accessibilité

Chemin de terre, accessible en voiture depuis la route

Ouverture au public

non

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site

Voir fiche-mère

N° 27.2	Habitation Vatable - secteur distillerie (maison de la Canne)
------------	--



CADRE 1 - Généralités

Catégorie
(culturel, naturel, mixte)

Commune

Typologie
(mangrove, militaire, industriel)

Zonage et protection réglementaire
(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)

Propriétaire

Gestionnaire

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles
(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)

Données historiques
(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)

Données matérielles
(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)

Au cœur de la forêt de Vatable, le bâtiment de la distillerie est entouré de la rivière Vatable

Voir informations historiques de la fiche-mère

Le bâtiment est à proximité de la route D7, il se situe au cœur d'un grand terrain bordant la rivière Mathurin. Il se compose de l'ancienne distillerie reconvertie en espace muséal et d'un bâtiment attenant dédié aux expositions temporaires. Un chemin de terre aménagé et bordé de palmiers en permet l'accès.

CADRE 3 : Analyse et description	
Composantes naturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)	-
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	<p>Maison de la canne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ancienne distillerie : gros bâtiment rectangulaire bâtiment en pierre renforcé par des contreforts et toit à deux pans pourvu d'un lanterneau. Bardage bois ou baie vitrée sur la partie haute du mur pignon / grandes baies à claustras sur les murs gouttereaux. Charpente en bois apparente à l'intérieur. Devant le bâtiment, imposante cheminée carrée en pierre et briques et deux fours en pierre. Le musée de la maison de la canne présente l'histoire de la canne à sucre depuis son introduction en Martinique au milieu du XVIIème siècle. RDC dédié à l'histoire de la canne avec des expositions temporaires et une exposition permanente. A l'étage, les explications sur la fabrication du rhum. - Bâtiment annexe : édifice en pierre de plan rectangulaire, avec encadrements en briques et couverture à croupe. Attribué aux expositions temporaires. <p>Éléments et mobilier répartis dans le parc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 à 8 chaudières : larges bassines circulaires en fonte d'acier, les chaudières sont les éléments constitutifs des "équipages" servant à la fabrication du sucre par cristallisation. A la sortie du moulin, le jus y était versé puis chauffé et épaissi en sirop avant d'être versé dans des formes à sucre où il séchait pour devenir des pains de sucre. - un locotracteur diesel : Véhicule de traction servant à remorquer les trains ou files de wagons. Les premières locomotives à vapeur se servent de charbon de terre ou de bagasse comme combustible. La locomotive sur le site de la maison de la Canne est un exemplaire plus récent de marque Whitcomb fabriqué aux Etats-Unis (1ère utilisation des locotracteurs en Martinique en 1938 / développement massif à partir de 1948) - un moulin à bras : permettait d'extraire le jus de canne à l'aide de rouleaux entraînés par une roue. Celle-ci était actionnée à bras d'hommes puis par des animaux attelés à de longues branches de bois dur. - un générateur tubulaire: imposant élément cylindrique en métal avec une partie ajourée et une ouverture sur le dessus. Machine inventée par Charles Dallery (1754-1835) pour alimenter en énergie un moteur à vapeur. Initialement les tubes remplis d'eau étaient chauffés extérieurement par les gaz de la chaudière puis à partir du 1824, les tubes sont chauffés de l'intérieur, donnant plus de puissance au moteur. - chaudière à vapeur : à proximité de la canne. Appareil monocylindrique en fer et son compresseur semi-enterré.
Etat / intégrité du site	Ensemble en très bon état (restauration lors de la réhabilitation en musée).

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Covisibilité avec la maison de maître
Aspect immatériel	Maison de la canne et ses collections labellisées "Musée de France"
Visibilité	Site bien visible depuis la route entre les Trois-Ilets et Rivière-Salée
Accessibilité	Accès piéton uniquement, un parking est à disposition
Ouverture au public	Oui selon conditions de visites

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site	
Voir fiche-mère	



CADRE 1 - Généralités

Catégorie

(culturel, naturel, mixte)

Commune**Typologie**

(mangrove, militaire, industriel)

Zonage et protection réglementaire

(MH, Site inscrit, ZNIEFF, ...)

Propriétaire**Gestionnaire**

Voir fiche-mère

CADRE 2 : Contexte et grandes caractéristiques

Données naturelles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques naturelles et/ou paysagères)

Située à la Pointe Vatable aux Trois-Ilets, la forêt de Vatable fait partie de la forêt domaniale du littoral. Aménagée en 1960 par un reboisement ciblé de l'ONF, la forêt Vatable est une forêt périurbaine en bordure de la mangrove de la baie de Génipa.

Composée principalement de mahogany petites feuilles elle possède une végétation diversifiée : pin caraïbe, teck, mapou, eucalyptus, palmiers et essences diverses. Ce site, géré par l'Office National des Forêts faisait partie de l'habitation Soleil Vatable. Le littoral est bordée par une frange de mangrove.

Données historiques

(contexte et dates-clefs pour comprendre l'évolution du site)

XVIIIe-XIXe siècles : le magasin appartient à l'habitation Vatable et permet d'y stocker le sucre avant envoi vers Fort-de-France via un petit embarcadère

Années 1970 : 1er aménagement de la forêt de Vatable

2013-2014 : réaménagement de la forêt par l'Office National des Forêts (ONF)

2015 : diagnostic archéologique

2017 : réhabilitation du bâtiment du magasin et installation de la maison de la mangrove

Données matérielles

(présentation générale du site et de ses caractéristiques matérielles)

Le bâtiment est au cœur de la forêt de Vatable, à proximité de l'eau

CADRE 3 : Analyse et description

Composantes naturelles du site

(Détail, quand nécessaire, des éléments naturels constitutifs d'un site)

Composée principalement de mahogany petites feuilles elle possède une végétation diversifiée : pin caraïbe, teck, mapou, eucalyptus, palmiers et essences diverses. Ce site, géré par l'Office National des Forêts faisait partie de l'habitation Soleil Vatable.

Sur les parties littorales, le site est bordé par une mangrove composée essentiellement de palétuviers rouges (*Rhizophora mangle*). Cette frange de mangrove en front de mer longe le sentier et est en bon état apparemment. Présence de nombreuses espèces de crabes et d'oiseaux. Rôle de protection du trait de côte, de nurserie pour espèces marines.

Présence de la maison de la Mangrove, d'un platelage et de sentier qui longe la mangrove.

Oiseaux patrimoniaux : Balbuzard pêcheur, Paruline jaune. Aigrette bleue
Insectes. Libellules communes.

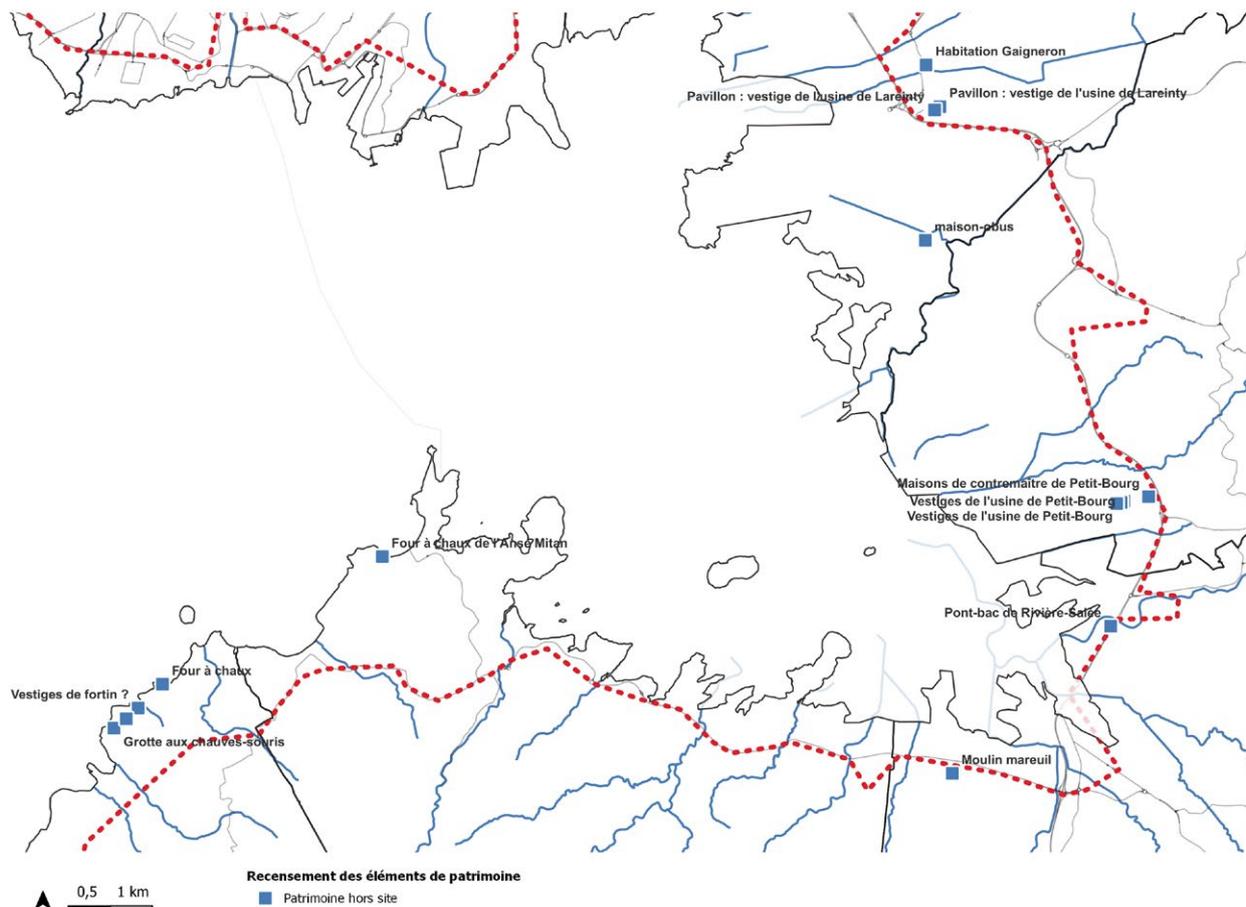
Composantes culturelles du site (Détail, quand nécessaire, des éléments bâtis constitutifs d'un site)	Ancien magasin / maison de la mangrove : bâtiment de plan rectangulaire en pierre. Toit en tôle ondulée à 2 pans posé sur les vestiges du bâtiment d'origine. Toit formant une pointe en débord du pignon, avec charpente apparente. Conservation des branches d'arbres entremêlées sur les façades du bâtiment. Le magasin servait probablement d'entrepôt à sucre. Mission de sensibilisation : à l'intérieur, panneaux explicatifs et didactiques autour de la mangrove. Ancien débarcadère : vestiges d'un appareil en pierre dans l'alignement du bâtiment de l'ancien magasin.
Etat / intégrité du site	Bon état relatif

CADRE 4 : Informations supplémentaires	
Covisibilité avec un autre site	Vue sur la baie de de Frot De France De la Poterie à la Pointe Blanche, sur le Gros Ilet et les Pitons du Carbet.
Aspect immatériel	Non
Visibilité	Non (maison de la mangrove dissimulée par la forêt)
Accessibilité	Par un chemin, un parking est à disposition près du bâtiment. Constitue le point de départ des randonnées pédestres
Ouverture au public	Oui

CADRE 5 : valeur patrimoniale et éléments remarquables du site	
Voir fiche-mère	

4. Complément - éléments de patrimoine hors-sites

Repérage des éléments hors-sites (hors-fiches)



Détail des éléments identifiés

COMMUNE	NOM DE L'ÉLÉMENT DE PATRIMOINE	COMMENTAIRES
Anses d'Arlet	Vestiges d'un four à chaux	Non visité / inaccessible. Élément indiqué par la fédération de Randonnée
Anses d'Arlet	Vestiges potentiels d'un fortin et/ou d'une habitation	Non visité / inaccessible. Élément indiqué par la fédération de Randonnée
Anses d'Arlet	Grotte aux Chauves-Souris	
Ducos	Vestiges de l'usine-centrale de Petit-Bourg	Quelques bâtiments anciens construits en moellons d'andésite subsistent au sein de la zone commerciale de Génipa. A signaler surtout la bonne conservation de l'alignement des 6 anciennes maisons de contremaîtres de l'usine de Petit-Bourg
Le Lamentin	Cases de travailleurs de l'habitation Gaigneron	Conservation d'un alignement de cases, de vestiges de voies ferrées et de matériel comme une locomotive

Le Lamentin	Vestiges de l'usine-centrale du Lareinty	Rares vestiges de l'usine-centrale, entièrement détruite pour développer la zone autour de l'aéroport Aimé Césaire (locations de voiture). Il subsiste aujourd'hui deux petits pavillons d'origine
Le Lamentin	1 Maison-obus au nord de l'aéroport	Petite maison originale des années 1970 : construction circulaire en béton, couverte d'un dôme béton
Rivière-Salée	Pont-bac sur la rivière Salée	Ancien pont routier en treillis métallique enjambant la rivière Salée avant la construction de la N5
Rivière-Salée	2 maisons-obus au nord de l'usine Lapalun	Petites maisons originales des années 1970 : constructions circulaires en béton, couvertes d'un dôme béton
Trois-Ilets	Vestiges du four à chaux de l'anse Mitan	Four à chaux intéressant, au bord de la plage et conservant son escalier destiné au remplissage de matériau à cuire. Toutefois, l'ouvrage est aujourd'hui très dégradé et risque de s'effondrer rapidement.
Trois-Ilets	Vestiges du moulin à vent de l'habitation Mareuil	Isolé au coeur de champs de canne à sucre, l'ancien moulin Mareuil est le seul moulin à vent conservé sur la zone d'étude. S'il a perdu sa charpente et couverture, ainsi que ses ailes, son fût, de belle facture, reste entier, bien qu'envahi par la végétation.

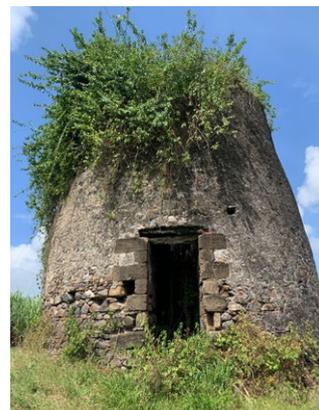


Vestiges de l'usine de Petit-Bourg (Génipa)



Rare vestige de l'usine du Lareinty

Pont-bac de Rivière-Salée



Vestiges du moulin Mareuil



Vestiges du four à chaux de l'anse Mitan

5. BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Histoire de la Martinique - ouvrages généraux

- ARMAND, Nicolas, *Histoire de la Martinique*, 3 tomes, L'Harmattan, 2000
- BERARD, Benoît, « De l'archéologie précolombienne au patrimoine antillais. La patrimonialisation des héritages amérindiens en Martinique et en Guadeloupe », in *Outre-mers*, tome 101, n°382-383, 2014
- BLERALD, Alain-Philippe, *Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique : du XVIIe siècle à nos jours*, Karthala, 1986
- KENNETH G., Kelly, « La vie quotidienne des habitations sucrières aux Antilles : l'archéologie à la découverte d'une histoire cachée », in *In Situ* n°20, 2013
- MERLANDE, Jacques-Adélaïde, *Histoire des communes – Antilles, Guyane*, 6 tomes, G. Naef, 1993
- SAINTON, Jean-Pierre (dir.), *Histoire et civilisation de la caraïbe : Guadeloupe, Martinique, petites Antilles : la construction des sociétés antillaises des origines au temps présents : structures et dynamiques*, 2 tomes, Karthala, 2015
- THESEE, Françoise, *Le développement de la ville du Fort-de-France au XVIIIe siècle*, Conseil régional de Martinique, 2014

Patrimoine culturel de Martinique - ouvrages généraux

- AFFERGAN, Francis, *Martinique, les identités remarquables – Anthologie d'un terrain revisité*, PUF, 2006
- ARMAND, Nicolas, *Art précolombien de la Martinique*, Musée départemental de la Martinique, 1972
- BUISSET, David, *L'histoire de l'architecture dans la Caraïbe*, L'Harmattan, 2004
- CAUE Martinique, *Regard sur le patrimoine bâti, exposition de 2013*, 2013
- Collectif, *101 Monuments historiques de la Martinique*, Paris, 2014
- *Connaissance des arts hors-série n°885, Patrimoines de la Martinique*, Fondation Clément, septembre 2019
- *Culture et patrimoine, que voir à la Martinique ?*, HC éditions, s.d.
- DENISE, Christophe, « Une histoire évolutive de l'habitat martiniquais », in *In Situ* n°5, 2004
- CHAMOISEAU, Patrick, CHOPIN, Anne, *Trésors cachés et patrimoine naturel de La Martinique vue du ciel*, HC éditions, 2019
- DESORMEAUX, Emile (dir.), *Les guides pratiques de la famille créole, tome 3 : femmes antillaises et patrimoine*, éditions Désormeaux, 1980
- DESPORTES, Georges, *Patrimoine martiniquais, souvenirs et réflexions*, L'Harmattan, 2005
- *Les cahiers du patrimoine n° 10 : Fort de France dans les années 30*, Bureau du patrimoine du CG de la Martinique, 1992
- *Littoral de La Martinique entre nature et patrimoine*, HC éditions, 2020
- MACED, Jean-Claude, *Parcours du patrimoine : musées et lieux historiques de la Martinique*, HC éditions, 2013
- MARY, Brigitte, SUEVOR, Roland, *Maisons des îles – Martinique*, Fondation Clément, 2004
- *Monuments historiques de Martinique*, HC éditions, 2022
- SLESIN, Suzanne, et alii, *Caribbean style*, Thames & Hudson, 1985
- SUEVOR, Roland, *Les cahiers du patrimoine n° 5 : Les églises*, CG de la Martinique, 1989
- SUEVOR, Roland, *Les cahiers du patrimoine n° 2 : La mer*, Bureau du patrimoine du CG de la Martinique, 1989
- *Usines et habitations-sucrieries, trois siècles de patrimoine industriel martiniquais*, Conseil régional de la Martinique, 1988
- VERRAND, Laurence, « Fortifications militaires de Martinique, 1635-1845 », in *Journal of Caribbean Archaeology, Special Publication #1*, 2004

- VERRAND, Laurence, VIDAL, Nathalie, « Les fours à chaux de Martinique », in *Journal of Caribbean Archaeology, Special Publication #1*, 2004

Patrimoine culturel de Martinique - ouvrages thématiques

- ARAM, Moulins de Martinique, s.d.
- BENOIST, Jean, CRABOT, Christian, *Habitations et industries agricoles de la Martinique en 1960, atlas foncier par commune*, CTM, 2018
- BERTHE, Agnès, TOMADINI, Noémie, « Sites amérindiens littoraux de Martinique » - notice archéologique, in *ADLFI Archéologie de la France – Informations, Espace Caraïbes*, 2011
- BERTHELOT, Jack, GAUME, Martine, *Kaz antiyé, l'habitat populaire aux Antilles*, Editions Perspectives créoles, 1982
- CAUE Martinique, *Autour des fontaines de Martinique*, Caraïb Ediprint, 2019
- CHARLERY, Christophe, « Maisons de maître et habitations coloniales dans les anciens territoires français de l'Amérique tropicale », in *In Situ n°5*, 2004
- DOUCET, Jean, *Parcours du patrimoine : Louis Caillat*, HC éditions, 2014
- DOUCET, Jean, *Architectures modernistes en Martinique*, HC éditions, 2007
- HUYGHUES-BELROSE, Vincent, « Les moulins de la Martinique : un outil pédagogique », in *Études caribéennes n°6*, Avril 2007
- *Les cahiers du patrimoine n° 33 : Jeux, sports et loisirs dans la Martinique d'antan*, CTM, s.d.
- *Les cahiers du patrimoine n° 25 : L'eau en Martinique*, Caraïb Ediprint, 2008
- MOUSNIER, Mireille, « Patrimoine industriel lié à la canne à sucre en Martinique et archives. Typologie et problématiques », in *La Gazette des archives, n°169*, 1995
- MOUSNIER, M., CAILLE, B., *Atlas historique du patrimoine sucrier de la Martinique*, L'Harmattan, 1990
- OLLIVIER, David, *Les Poteries de l'île de la Martinique, XVIIe-XIXe siècle : Rapport de prospection*, 2012.
- RICHER GENTEUIL, Yves-Marcelle, DUNON, Sylviane, *Guide du patrimoine religieux en Martinique*, 2002
- VIDAL, Nathalie, GUILLAUME, Marc, « Les complexes chauffourniers et la fabrication de la chaux à la Martinique » - notice archéologique, in *ADLFI Archéologie de la France – Informations, Espace Caraïbes*, 1995
- VIDAL, Jonhattan, « Forts et Batteries » - notice archéologique, in *ADLFI Archéologie de la France – Informations, Espace Caraïbes*, 2011

Patrimoine culturel de la Baie Fort-de-France (zone d'étude)

- ACHILLE, Alice, *La bibliothèque Schoelcher : un monument de la Martinique*, Caraïb édiprint, 1991
- BEUZE, Lyne-Rose, *Regard sur notre architecture, catalogue d'exposition*, Fort-de-France, 1986, Conseil régional de la Martinique, 1986
- FOUCAUD, Odile, *Parcours du patrimoine : la préfecture de Martinique et la ville Aubéry*, HC éditions, 2016
- GINESTE, Marie-Christine, « Les Trois-Îlets – Anse-Mitan, rue des Ixoras » - notice archéologique, in *ADLFI Archéologie de la France – Informations,, Espace Caraïbes*, 2008
- JEGOUZO, Anne, « Les Trois-Îlets – Vatable » - notice archéologique, in *ADLFI Archéologie de la France – Informations,, Espace Caraïbes*, 2015
- *Le patrimoine des communes de la Martinique*, FLOHIC, 1998
- LETI, Geneviève, *Fort Saint-Louis*, HC éditions, 2015
- OLLIVIER, David, « Le Lamentin – Morne Cabrit, Poterie de Mil/Agapit » - notice archéologique, in *ADLFI Archéologie de la France – Informations,, Espace Caraïbes*, 2015
- ROMON, Thomas, et alii, « Les Anses-d'Arlet – Anse Bellay » - notices archéologiques, in *ADLFI Archéologie de la France – Informations, Espace Caraïbes*, 2015, 2017, 2018, 2019

- TERRAL, Roméo, *Parcours du patrimoine : Schoelcher, du bourg de la Case-Navire à la ville de Schoelcher*, HC éditions, 2016
- VEUVE, Serge, « Fort-de-France – Fort Saint-Louis, base navale » - notice archéologique, in *ADLFI. Archéologie de la France - Informations, Espace Caraïbes*, 2000
- VEUVE, Serge, « Fort-de-France – Étang Z'abricot » - notice archéologique, in *ADLFI. Archéologie de la France - Informations, Espace Caraïbes*, 2001
- VEUVE, Serge, « Prospection de batteries militaires » - notice archéologique, in *ADLFI. Archéologie de la France - Informations, Espace Caraïbes*, 2001

Patrimoine Naturel

- Albicy S., 2016. « La nature en ville, approche cadre de vie et biodiversité : Le cas de Fort-de-France ». Rapport de Soutenance de Master. Université des Antilles.
- Alex Allard-Saint-Albin, 2008. *La Martinique, terre de volcan*. Edition Allard-Saint-Albin. ISBN: 2-916156-05-4.
- BRGM, 2012. *Inventaire du patrimoine géologique de la Martinique*. 70p.
- CAUE, 2010. *Arbres remarquables à la Martinique*. 72p.
- CAUE, 2020. *Reconnaitre arbres et palmier de Martinique*. 90p.
- Conservatoire du Littoral, 2019. *Littoral de Martinique. Entre Nature et Patrimoine*. Edition Hervé Chopin. 128 pages.
- Creoccean, Nature et Développement et ADDUAM, 2022. *Schéma de mise en valeur de l'aménagement des mangroves de Martinique*. Pour le Conservatoire du Littoral,
- Fiard JP. Et al., 2011. *Les Fiches ZNIEFF. Inventaire. Zone 0006 : le Cap Salomon, le Morne Baguidi, l'anse Dufour*.
- Fiard JP. Et al., 2011. *Les Fiches ZNIEFF. Inventaire. Zone 0008: le Cap Salomon*.
- Fiard JP. Et al., 2011. *Les Fiches ZNIEFF. Inventaire. Zone 0045: le Morne Gallochat*.
- Imbert et al., 2009. *Impact de l'ouragan DEAN sur les forêts côtières inondables de la Martinique : le cas de la mangrove de Ducos et de la forêt marécageuse du Galion*. Rapport pour la DEAL.
- Impact mer évolution mangrove
- Impact Mer, 2015. *Inventaire de Zones Humides de Martinique*. Pour la DEAL et l'ODE.
- Impact-Mer, 2014. *Dossier de demande de classement en réserve naturelle régionale de la baie de Genipa – 2 – Note scientifique - Dossier pour : PNRM Martinique, pp 163 (annexes incluses)*.
- Chevalier J. & Dewynter M., 2020. *Inventaire & cartographie des Scorpions de la Martinique*.
- Maceira, D. (Resp. Projet de recherche) et al. (2018). *Inventaire Rapide Biologique, Social et Technologique : 01Martinique/La Mangrove du Cohé du Lamentin à la Baie de Génipa*. Commune du Lamentin, Martinique. 335 pages.
- Nature et Développement, 2019. *Diagnostic écologique dans le cadre de l'évaluation environnementale pour la révision du PLU de la commune de Trois Ilets*. Pour ADDAUM.
- Nature et Développement, 2019. *Diagnostic écologique des franges naturelles (arrière-mangroves) des zones d'activités économiques en vue de protéger et valoriser les écosystèmes exposés aux activités humaines*. Pour le compte de la Fédération des Zone d'Activité Économique (FZAE) du Lamentin, CCI. En partenariat avec Ecotone
- Nature et Développement, 2022. *Etude et diagnostic en amont de l'opération « Sauvons la mangrove à deux pas » porté par la Ville du Lamentin*. Projet Life4Best. Objectif : élimination et gestion d'EEE, restauration, plantation arrière mangrove pour la Ville du Lamentin.
- ODE, 2021. *Le SDAGE 2022-2027*.
- ONF et CDL, 2009. *Les forêts du Cap Salomon (Morne Baguidi et Morne Réduit). Premiers aménagement (2008-2018)*.
- SFPEM, 2017. *Suivis des gîtes à chiroptères de Martinique et mise en place de mesures de conservation 2015-2016*. 80p.

SOURCES

Sources écrites

ADDUAM (et www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) :

- Plans locaux d'urbanisme des 7 communes de la baie de Fort-de-France
- SCoT de la CACEM et de la CAESM

CAUE :

- Magazine du CAUE, La Mouïna, 2005-2021
- Lettre d'information du CAUE, Kaz Pawol, 2015-2018
- Articles divers en ligne : www.caue-martinique.com

Conservatoire du Littoral :

- Fiches des sites du conservatoire, en ligne : www.conservatoire-du-littoral.fr
- Rapport de l'étude pour la restauration et valorisation du fort de l'ilet a Ramiers - évaluation de l'état sanitaire, architectural et historique, H2O architectes, 2017

DAC Martinique :

- Notices MH en chantier, 2015 : cathédrale Saint-Louis, Fort Saint-Louis, ancien hôpital
- Notice Martinique - Label « patrimoine du XXe siècle »
- Notice Les immeubles protégés au titre des monuments historiques en Martinique
- Bilan scientifique 2011-2013 du Service régional d'archéologie

INRAP :

- Chroniques de sites archéologiques, en ligne : www.inrap.fr

Base Mérimée / www.pop.culture.gouv.fr :

- Liste des immeubles protégés au titre des Monuments historiques
- Liste des immeubles labellisés Architecture contemporaine remarquable

Sources iconographiques et cartographiques

Cartes et plans anciens :

- Archives nationales outre-mer / ANOM : plans de forts et batteries
- Archives territoriales de Martinique : plans généraux de la baie
- Bibliothèque nationale de France / Gallica : plans généraux de la baie

Cartes actuelles :

- <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>
- <https://inpn.mnhn.fr/espece/>
- <https://www.sosdom.lautre.net/Observations/>
- https://carto.geomartinique.fr/1/layers/deal_zoneshumidesinventaire_s_2012.map
- https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/22/DEAL972_generale.map#
- <https://www.observatoire-eau-martinique.fr/>
- <https://www.geomartinique.fr/accueil>

Vues anciennes :

- Archives nationales outre-mer / ANOM : clichés anciens à Fort-de-France, Le Lamentin, Rivière-Salée, Trois-Ilets
- Archives territoriales de Martinique : cartes postales anciennes à Fort-de-France, Le Lamentin, Schoelcher et Trois-Ilets
- www.delcampe.fr : cartes postales anciennes sur les 7 communes de la baie
- Bibliothèque nationale de France / Gallica : gravures et estampes générales, vues

anciennes de la cale de radoub et de la fontaine Gueydon

- Institut géographique national / IGN : vues aériennes anciennes, de 1925 à 1982
- Ministère de la Culture / base Mémoire : clichés anciens de plusieurs sites et monuments de la baie

Vues aériennes récentes :

- Académie de Martinique (Education nationale) : <http://www.albums.ac-martinique.fr>

Remerciements sincères,

pour leur accueil, les précieuses informations et documentation partagées sur les sites patrimoniaux, et pour les échanges en général que nous avons pu avoir avec :

- Les équipes du Conservatoire du Littoral
- Les équipes du musée de la Canne,
- Les équipes du service régional d'Archéologie de Martinique
- M. Aymeric BARLET, Grand Port Maritime de La Martinique
- Mme Barbara CIDALISE, CAUE Martinique
- M. Marcellino HAYOT
- M. Ludovic LOURI
- Mme Anne Petermann, ADDUAM
- M. Anicet SOQUET
- M. Gilles VICROBECK, Comité de la randonnée pédestre de Martinique
- M. Didier YOKESSA, CAUE Martinique

Maîtrise d'ouvrage et partenaires financeurs :



Groupement d'étude :

